



Communiqué

Le 5 novembre 2010

TELUS communique ses résultats du troisième trimestre de 2010

Les tendances positives se poursuivent avec d'excellents résultats pour les services mobiles, un nombre record de nouveaux abonnés à TELUS TV et une croissance des flux de trésorerie

Hausse de 5 % du dividende trimestriel qui passe à 52,5 cents par action

Vancouver, C.-B. – TELUS Corporation a communiqué pour le troisième trimestre de 2010 des produits d'exploitation de 2,46 G\$, en hausse de 2 %, la croissance soutenue des produits tirés des services mobiles et des services filaires de transmission de données ayant plus que compensé le déclin des services vocaux traditionnels. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) consolidé a progressé de 1,5 % en raison de la croissance des produits d'exploitation et de la diminution des coûts de restructuration, ainsi que des avantages permanents découlant du Programme d'efficacité opérationnelle.

Au cours des 12 derniers mois, le nombre total de connexions clients a augmenté de 347 000, grâce à une hausse de 6,8 % du nombre d'abonnés aux services mobiles et à une progression de 94 % du nombre de clients du service TELUS TV, ce qui a été en partie annulé par le déclin persistant du nombre de connexions filaires.

Le bénéfice net présenté et le bénéfice par action (BPA) du trimestre se sont chiffrés à 247 M\$ et 0,77 \$, ce qui représente des gains sur douze mois de 12 % et 13 %, respectivement. Ces reculs s'expliquent par l'incidence d'un montant d'environ 37 M\$, ou 0,12 \$ par action, après impôt, des coûts du rachat partiel anticipé des billets échéant en 2011, lequel a été financé à même le produit de l'émission de 1 G\$ de billets conclue en juillet 2010. Ce rachat se traduira par de futures économies d'intérêts.

Au troisième trimestre, le bénéfice net et le BPA tiennent également compte d'une charge de financement réglementaire après impôt d'environ 11 M\$, ou 0,03 \$ par action, et d'ajustements favorables liés aux impôts d'environ 9 M\$, ou 0,03 \$ par action (comparativement à 14 M\$, ou 0,04 \$ par action, pour la période correspondante de 2009). Exception faite de ces trois éléments, le bénéfice net normalisé et le BPA se sont situés à 286 M\$ et 0,89 \$ ce trimestre, en hausse de 7,5 % et 6 %, respectivement.

Les flux de trésorerie disponibles, qui ont atteint 339 M\$ ce trimestre, ont augmenté de 27 % par rapport au dernier exercice, car les dépenses d'immobilisations ont diminué de 109 M\$, ce qui a partiellement annulé la hausse des intérêts débiteurs découlant principalement du rachat partiel anticipé des billets échéant en 2011.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En dollars canadiens et en millions, sauf les montants par action (non vérifié)	Trimestre terminé le 30 septembre 2010		
	2010	2009	Var. en %
Produits d'exploitation	2 455	2 411	1,8
Charges d'exploitation	1 501	1 456	3,1
Coûts de restructuration	17	32	(46,9)
BAIIA ⁽¹⁾	937	923	1,5
Bénéfice net ⁽²⁾⁽³⁾	247	280	(11,8)
Bénéfice par action (BPA), de base ⁽²⁾⁽³⁾	0,77	0,88	(12,5)
BPA (exception faite des ajustements liés aux impôts et des éléments liés au financement) ⁽⁴⁾	0,89	0,84	6,0
Dépenses en immobilisations	449	558	(19,5)
Flux de trésorerie disponibles ⁽⁵⁾	339	266	27,4
Total des connexions clients (en millions) ⁽⁶⁾	12,13	11,78	2,9

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation, déduction faite des charges d'exploitation et des coûts de restructuration. Se reporter à la section 11.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2010.
- (2) Le bénéfice net et le BPA du troisième trimestre de 2010 tiennent compte d'ajustements favorables liés aux impôts d'environ 9 M\$, ou 0,03 \$ par action, comparativement à 14 M\$, ou 0,04 \$ par action, respectivement, pour la même période en 2009.
- (3) Au troisième trimestre de 2010, le bénéfice net et le BPA tiennent compte de l'effet défavorable d'une perte après impôt de 37 M\$, ou de 0,12 \$ par action, sur le remboursement de la dette et d'une charge de financement réglementaire après impôt de 11 M\$ ou 0,03 \$ par action.
- (4) Au troisième trimestre de 2010, le BPA ne tient pas compte d'ajustements favorables liés aux impôts de 0,03 \$ par action, des pertes de 0,12 \$ par action sur le remboursement de la dette à long terme ni de l'incidence défavorable d'une charge de financement réglementaire de 0,03 \$ par action, comparativement à des ajustements favorables liés aux impôts de 0,04 \$ par action pour la période comparable de 2009.
- (5) Se reporter à la section 11.2 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2010.
- (6) Total des abonnés aux services mobiles, des lignes d'accès au réseau, des clients du service Internet et des abonnés du service TELUS TV (service de télévision par IP et service de télévision par satellite). En outre, les données historiques sur les lignes résidentielles et commerciales d'accès au réseau tiennent compte des retraitements annoncés précédemment.

« Ces résultats démontrent une nouvelle fois la clairvoyance et l'efficacité dont TELUS a fait preuve en investissant considérablement ces dernières années dans ses infrastructures à large bande évoluée des services mobiles et filaires », a déclaré Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS. « La poursuite cohérente de notre stratégie est à l'origine de la croissance de plus en plus vigoureuse des produits d'exploitation tirés des services mobiles et des services filaires de transmission de données, tandis que les niveaux des dépenses en immobilisations ont baissé par rapport à la phase culminante d'investissement de l'exercice précédent. Il en a résulté une croissance des flux de trésorerie disponibles de 27 % pour le trimestre. »

« Ce trimestre, TELUS a vu le nombre des abonnés aux services mobiles augmenter de 22 % par rapport à l'exercice précédent, et 53 000 clients se sont abonnés aux services de télévision et d'Internet haute vitesse, à la suite du lancement réussi de la marque Optik TV au mois de juin », a ajouté M. Entwistle.

« Compte tenu de nos perspectives financières positives et conformément à notre modèle de croissance du dividende, nous sommes heureux d'annoncer pour la deuxième fois au cours de l'exercice une hausse de 5 % du dividende trimestriel de TELUS », a indiqué M. Entwistle. « Voilà qui témoigne de notre confiance dans les perspectives de croissance soutenue du bénéfice et de solides flux de trésorerie en 2011 et par la suite », a-t-il conclu.

Robert McFarlane, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, a déclaré : « Au cours du trimestre, nous avons encore une fois démontré notre capacité d'accéder efficacement aux marchés financiers en procédant avec succès à l'émission de billets à 5,05 % venant à échéance dans 10 ans et d'une valeur de 1 G\$ dans le but de racheter de façon anticipée des billets échéant en juin 2011 pour un rendement de 8,5%. Cette opération nous permettra de réaliser des économies au chapitre des intérêts débiteurs, ce qui aura une incidence positive sur le bénéfice et les flux de trésorerie des périodes futures tout en prolongeant le profil des échéances de la dette. »

M. McFarlane a poursuivi en ces termes : « Compte tenu de la forte croissance de la rentabilité des services mobiles en dépit des effets dilutifs à court terme des nombreux branchements d'abonnés, TELUS met à jour ses prévisions annuelles pour refléter la hausse de la fourchette du BAIIA des services mobiles, qui a une incidence positive sur les fourchettes du BAIIA consolidé et du BPA. La prévision annoncée pour le BPA se situe à présent dans une fourchette de 3,10 \$ à 3,30 \$, au lieu de 2,90 \$ à 3,30 \$ comme il était prévu auparavant. »

Veillez vous reporter à la section 9 du rapport de gestion pour obtenir des renseignements à jour sur les prévisions, la situation et les hypothèses.

Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et résultats financiers et d'exploitation prévus par TELUS qui sont de nature prospective. Par nature, ces énoncés prospectifs exigent de la société qu'elle formule des hypothèses et des prévisions et sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs ne soient pas exacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont formulés dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué est assujetti à la limitation de responsabilité et est publié sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les prévisions pour 2010), des réserves et des facteurs de risque mentionnés dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel 2009 et dans les rapports des premier, deuxième et troisième trimestres de 2010. Sauf si des lois l'y obligent, TELUS décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et TELUS se réserve le droit de modifier, en tout temps et à sa seule discrétion, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et prévisions annuelles.

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Services mobiles de TELUS

- Les produits externes tirés des services mobiles se sont établis à 1,28 G\$ au troisième trimestre de 2010, en hausse de 76 M\$, ou 6,3 %, comparativement à la même période en 2009, principalement grâce à la hausse de 5,4 % des produits tirés des services de réseau, ainsi qu'au bond de 19 % des produits tirés de l'équipement et des autres produits, ce qui comprend les produits d'exploitation de Black's Photo dont l'acquisition a été conclue en septembre 2009.
- Les produits tirés des services de transmission de données se sont situés à 291 M\$, en hausse de 65 M\$, ou 29 %, grâce à l'adoption croissante des téléphones intelligents et des forfaits de données et applications connexes, aux ventes accrues des clés Internet mobiles et au volume plus élevé des mises en service dans le secteur de la transmission de données en itinérance, partiellement neutralisé par des taux d'itinérance plus faibles.
- Les PMAA (produits moyens par appareil d'abonné) combinés par mois se sont établis à 58,75 \$, en baisse de 1,2 % par rapport au trimestre comparable du dernier exercice, ce qui découle d'une amélioration séquentielle par rapport aux déclin de 1,9 % au deuxième trimestre de 2010 et de 4,4 %, au premier trimestre de 2010. Cette tendance à l'amélioration s'explique par le ralentissement du déclin des PMAA tirés des services vocaux et par la croissance plus importante des PMAA tirés des services de transmission de données, lesquels se chiffrent à 14,53 \$, en hausse de 21%.
- Les ajouts nets d'abonnés ont totalisé 153 000, incluant 132 000 abonnés aux services postpayés, en hausse de 22 % par rapport à la même période il y a un an. Au troisième trimestre de 2010, les téléphones intelligents ont représenté 38 % des ajouts bruts aux services postpayés, comparativement à 22 % à la même période il y a un an. Les abonnés aux services liés aux téléphones intelligents de plus grande valeur comptent maintenant pour 28 % du nombre total d'abonnés aux services postpayés par rapport à 18 % il y a un an.
- Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonnés se sont chiffrés à 339 \$, une hausse de 6 % sur douze mois attribuable aux coûts plus élevés du financement par appareil découlant de la gamme plus vaste de téléphones intelligents, partiellement compensée par un taux de change favorable avec le dollar américain et une réduction des frais de publicité et de promotion par ajout brut.
- Les frais de fidélisation se sont établis à 127 M\$, une hausse de 11 M\$ qui s'explique par l'augmentation des volumes de fidélisation et des coûts de financement de l'équipement associée au nombre accru de clients qui passent aux téléphones intelligents à coût élevé, hausse partiellement compensée par une réduction des dépenses par abonné fidélisé découlant des efficacités liées aux commissions et par un taux de change favorable avec le dollar américain.
- Le taux de désabonnement mensuel combiné est resté stable à 1,54 %, ce qui s'explique par la meilleure conjoncture économique, l'offre de nouveaux appareils HSPA, dont le iPhone, et des mesures de fidélisation fructueuses malgré une concurrence accrue.
- Le BAIIA tiré des services mobiles a atteint 535 M\$, en hausse de 3,5 %, en dépit des nombreux branchements d'abonnés et de la hausse afférente des frais d'acquisition et des frais de fidélisation. Ce résultat est attribuable à une meilleure croissance des produits d'exploitation tirés des services de transmission des données, à l'érosion plus faible du PMAA tiré des services vocaux et à la baisse des créances douteuses.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins dépenses en immobilisations) se sont chiffrés à 422 M\$, en hausse de 98 M\$, ou 30 %, pour le trimestre en raison de la hausse du BAIIA et de la baisse de 80 M\$ des dépenses en immobilisations, ce qui est attribuable à l'achèvement en grande partie du nouveau réseau mobile national HSPA+ en novembre 2009.

Services filaires de TELUS

- Les produits d'exploitation externes se sont établis à 1,17 G\$ au troisième trimestre de 2010, en baisse de 32 M\$, ou 2,7 %, par rapport à la période correspondante de 2009, principalement en raison du déclin persistant des produits tirés des services locaux et interurbains traditionnels.
- Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté de 38 M\$, ou 7,3 %, grâce à la forte croissance du nombre d'abonnés au service TELUS TV, à l'augmentation des produits tirés du service Managed Workplace ainsi qu'à la progression du service Internet et des services de transmission de données et d'hébergement améliorés.
- Le nombre net de nouveaux abonnés au service Internet haute vitesse de TELUS, soit 15 000, a bondi de 67 % par rapport à l'an dernier à la suite du lancement du service Optik TV et du service Internet à haute vitesse Optik en juin 2010, et grâce à l'élargissement continu de la portée des services à large bande et à l'amélioration de la vitesse.
- Le nombre net des nouveaux abonnés au service TELUS TV a atteint un record de 38 000, un gain de 73 % par rapport à la même période l'an dernier, ce qui est attribuable au lancement de la marque Optik TV en juin, ainsi qu'à l'amélioration des capacités d'installation, au service amélioré, notamment à la fonction ENP multiposte, et à l'élargissement de la portée des services à large bande. Le nombre net record des nouveaux abonnés au service TELUS TV a été atteint malgré l'utilisation de ressources d'installation pour faire migrer les abonnés actuels des plateformes télé traditionnelles à la nouvelle plateforme Mediaroom de Microsoft. Le nombre total d'abonnés au service TELUS TV s'établit maintenant à 266 000, en hausse de 94 % par rapport à l'an dernier.
- Le nombre total de lignes d'accès au réseau s'est fixé à 3,79 millions, en baisse de 51 000, ou 5,6 %, par rapport à l'exercice précédent. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau se sont chiffrées à 39 000, soit 4 000 de moins qu'à la même période de l'exercice précédent et 12 000 de moins qu'au trimestre précédent, mais elles continuent de subir l'effet de la concurrence des câblodistributeurs et du remplacement par les services mobiles. Le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau a reculé de 12 000, en raison surtout de facteurs concurrentiels et de la croissance plus lente du nombre de lignes de transmission de données depuis la conclusion d'importants contrats d'entreprises.
- Le BAIIA des services filaires a atteint 402 M\$, en baisse de 4 M\$, ou 1,0 %, en raison du déclin persistant des produits d'exploitation tirés des services locaux et interurbains traditionnels et des frais de démarrage associés à des services générant de la croissance comme Optik TV et d'importants contrats d'entreprise, ce qui a été partiellement compensé par la croissance des produits tirés des services de transmission des données, par la baisse des coûts de restructuration et par des économies d'exploitation découlant du Programme d'efficacité opérationnelle.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins dépenses en immobilisations) se sont établis à 66 M\$, en hausse de 25 M\$, grâce surtout à la diminution de 29 M\$ des dépenses en immobilisations.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT L'ENTREPRISE

TELUS étend ses réseaux et la portée d'Optik TV

TELUS a continué d'étendre ses réseaux filaires et mobiles afin d'offrir de nouveaux services à un nombre encore plus grand de Canadiens. Au cours du trimestre, TELUS a développé l'infrastructure à large bande requise pour étendre son service d'accès plus rapide à Internet et son service de télévision Optik TV fondé sur Internet à d'autres quartiers dans des dizaines de localités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. À Victoria, en Colombie-Britannique, le déploiement de l'infrastructure a atteint la masse critique requise pour que d'importantes activités de publicité et de commercialisation de masse soient entreprises.

Au chapitre des services mobiles, TELUS a poursuivi l'installation de nouveaux sites cellulaires pour joindre de nouvelles localités rurales et des couloirs routiers tout en ajoutant la capacité requise pour répondre à la demande croissante de services mobiles de transmission de données dans les centres urbains. D'ici la fin de l'année, TELUS prévoit être en mesure d'offrir ses services mobiles à 99 % de la population de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Pendant le trimestre également, le CRTC a répondu favorablement à la demande déposée par TELUS au sujet de la déréglementation des services téléphoniques résidentiels traditionnels dans 60 localités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. La déréglementation permet à TELUS de mieux faire face à la concurrence en offrant aux clients des forfaits intéressants pour des services résidentiels équivalents ou similaires à ceux offerts dans les communautés urbaines ayant fait l'objet d'une déréglementation depuis que le CRTC a commencé à assouplir ses dispositions réglementaires en 2007.

TELUS séduit les consommateurs avec le nouveau BlackBerry Torch

En septembre, TELUS a lancé le téléphone intelligent BlackBerry Torch 9800, qui est conçu spécialement pour les consommateurs branchés sur les réseaux sociaux et qui contient de nombreux outils utiles aux clients d'affaires. Le BlackBerry Torch est le premier appareil qui utilise le tout nouveau système d'exploitation de RIM, BlackBerry 6.0, et le premier appareil intelligent au monde qui allie un clavier BlackBerry à un écran complètement tactile. D'allure élégante, le BlackBerry Torch offre des fonctions supérieures telles que des applications de localisation par GPS et de balisage géographique ainsi qu'un appareil photo de 5 mégapixels.

TELUS offrira les appareils dotés du système d'exploitation Windows Phone 7

TELUS a annoncé qu'elle offrira deux appareils dotés de la nouvelle plateforme Windows Phone 7 en novembre. Le HTC Surround 7 et le LG Optimus 7. Windows Phone 7, plateforme d'exploitation destinée à des consommateurs de plus en plus avertis et exigeants permet d'accomplir les tâches quotidiennes plus vite et en moins d'étapes et d'obtenir des renseignements utiles dans un format facile à lire. Grâce à Windows Phone 7, les choses qui comptent le plus pour les gens comme la productivité au bureau, les photos, la musique, les vidéos et les jeux, sont organisées en expériences intégrées sous le nom de « Windows Phone Hubs ».

Misez sur le rose jusqu'à la fin de l'année

TELUS a annoncé que sa campagne de soutien à la lutte contre le cancer du sein « Mise sur le rose » se prolongera jusqu'à la fin de 2010. Depuis le mois de mai, chaque fois qu'un des tout derniers appareils exclusifs BlackBerry roses est vendu, TELUS remet 25 \$ à des organisations locales de lutte contre le cancer du sein dans tout le Canada, et ce, afin de recueillir des fonds pour que toutes les collectivités au pays aient accès à de l'équipement de dépistage de pointe. TELUS a également lancé une campagne sur Facebook, où les adeptes sont invités à colorer la photo de leur profil en rose afin de soutenir la cause. Grâce aux plus de 700 000 personnes qui sont passées au rose, un montant additionnel de 200 000 \$ a été donné dans le cadre de la campagne.

Les fonds amassés serviront à soutenir des organismes tels que la BC Women's Hospital & Health Centre Foundation, l'Alberta Cancer Foundation, la Saskatchewan Cancer Agency, CancerCare Manitoba, la Princess Margaret Hospital Foundation, à Toronto, la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, le Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif de Montréal, le CHUQ de la ville de Québec et le QEII Health Sciences Centre, à Halifax.

TELUS classée parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada

En octobre, le quotidien *The Globe and Mail* a classé TELUS au nombre des 100 meilleurs employeurs du Canada. La 11^e liste annuelle a été compilée par les éditeurs de Mediacorp Canada Inc. qui ont passé en revue plus de 2 750 employeurs et analysé les activités des candidats et leurs pratiques en matière de ressources humaines. Huit critères étaient évalués : le lieu de travail; l'ambiance de travail et les activités sociales; les prestations de maladie, les prestations financières et familiales; les vacances et les congés; les communications avec les employés qui permettent à l'employeur de recueillir les rétroactions des employés; la gestion du rendement; la formation et le perfectionnement des compétences; l'engagement communautaire.

TELUS à l'honneur dans le classement mondial du *Rapport annuel des rapports annuels*

TELUS a encore une fois reçu une reconnaissance internationale pour ses rapports financiers. Dans le prestigieux *Rapport annuel des rapports annuels* réalisé à l'échelle mondiale par e.com, le rapport annuel 2009 de TELUS a été classé sixième au monde et a obtenu la note « A ». Depuis 2004, TELUS est classée chaque année parmi les 10 premiers. Cette année, TELUS a reçu la meilleure note pour l'examen financier et l'analyse financière, l'information sur ses objectifs, ses cibles et ses perspectives ainsi que pour les risques et la gestion des risques. Pour établir le classement, un jury indépendant évalue 500 rapports annuels sélectionnés à partir d'une liste encore plus longue de sociétés inscrites en bourse. L'étude détaillée comporte 10 critères d'évaluation principaux : la présentation, les faits saillants, la stratégie, les activités, les finances, les investisseurs, la gouvernance, la comptabilité, la responsabilité et la communication.

Darren Entwistle nommé chef d'entreprise canadien de l'année par l'Université de l'Alberta

En octobre, la School of Business de l'Université de l'Alberta a choisi le président et chef de la direction de TELUS, Darren Entwistle, comme lauréat de son 30^e prix du chef d'entreprise canadien de l'année. Les lauréats sont choisis par le conseil consultatif international des affaires de l'école. En annonçant que le prix 2011 était décerné à M. Entwistle, le conseil a souligné que l'équipe de TELUS est, parmi toutes les sociétés de télécommunications dans le monde, celle qui a généré les gains les plus élevés pour les actionnaires depuis 2000, et ce, tout en contribuant de façon importante aux communautés canadiennes. En particulier, TELUS a été reconnue en 2010 comme l'entreprise philanthropique la plus remarquable dans le monde par l'Association of Fundraising Professionals établie aux États-Unis.

Darren Entwistle devient membre d'honneur du Royal Conservatory

En octobre, le président et chef de la direction de TELUS, Darren Entwistle, a été nommé membre honoraire titulaire du Royal Conservatory. Peter Simon, Ph.D., président du Royal Conservatory, a déclaré à propos de M. Entwistle : « Darren croit fermement au pouvoir transformateur des arts. À titre de chef d'entreprise respecté, il comprend également quels sont les avantages économiques à long terme des arts et leur rôle crucial pour promouvoir la créativité et encourager l'innovation. » TELUS travaille en partenariat avec le Royal Conservatory depuis 2004 pour aider les enfants à se familiariser avec les arts par des moyens nouveaux et novateurs, en appuyant la campagne « Building National Dreams » et grâce à la création du TELUS Centre for Performance and Learning et du TELUS Virtual Learning Centre, ainsi qu'aux programmes « Virtual Music » et « Learning Through the Arts ».

TELUS s'associe à l'Université de Winnipeg

En octobre, TELUS et l'Université de Winnipeg ont annoncé un nouveau partenariat visant à aider l'université à tirer parti des nouvelles technologies des communications et à appuyer les familles de militaires. TELUS a annoncé la création d'un fonds de technologie (TELUS Technology Fund) de 150 000 \$ qui permettra à l'université d'investir dans les technologies de pointe pour soutenir ses activités. Le fonds permettra de renforcer considérablement l'infrastructure des technologies des communications et de l'information de l'Université de Winnipeg. TELUS a également créé grâce à un don de 15 000 \$ un fonds de bourses d'études pour soutenir les militaires et les membres de leur famille (TELUS Military Families Scholarship Fund). Les bourses seront attribuées en mai à des enfants du personnel des Forces canadiennes pour leur permettre d'étudier à l'Université de Winnipeg. Les Canadiens peuvent contribuer au fonds en faisant un don à www.uwinnipegfoundation.ca/choose (en anglais).

TELUS nommée Carbon Disclosure Leader au Canada

En octobre, le Conference Board du Canada et le Carbon Disclosure Project (CDP) ont nommé TELUS, Carbon Disclosure Leader de 2010, pour l'excellence de ses communications liées aux changements climatiques. TELUS est la seule entreprise canadienne du secteur des télécommunications à avoir reçu cet honneur parmi les 15 entreprises canadiennes reconnues.

Des bâtiments de TELUS ont reçu la certification LEED

En septembre, la Place TELUS à Ottawa a obtenu la certification LEED Or pour une nouvelle construction, tandis que la Place TELUS à Québec a obtenu la certification LEED Argent pour une construction existante. Les deux certifications ont été décernées par le Conseil du bâtiment durable du Canada.

L'adoption du système d'évaluation LEED pour les immeubles nouveaux et existants s'inscrit dans l'engagement de TELUS visant à réduire les effets de ses activités sur l'environnement.

La certification Or de l'immeuble d'Ottawa qui accueille plus de 500 membres de l'équipe TELUS surpasse l'objectif que TELUS s'était fixé au début du projet il y a cinq ans, soit l'obtention de la certification Argent. Jusqu'à présent, il s'agit du plus grand immeuble ayant reçu la certification LEED à Ottawa. Pour y parvenir, TELUS a réduit sa consommation énergétique de 40 % par rapport au niveau défini par le Code national de l'énergie, diminué sa consommation d'eau de 40 % et choisi un emplacement situé à proximité des réseaux de transport en commun, de telle sorte que 80 % des occupants de l'immeuble se rendent au travail en transport collectif, à pied ou à vélo. La structure de l'édifice est conçue pour faire un usage maximum de la lumière naturelle et pour recueillir les eaux de pluie. Pendant la construction, plus de 75 % des matériaux ont été recyclés.

La Place TELUS à Québec a récemment fait l'objet de rénovations importantes et accueille à présent 300 membres de l'équipe TELUS. Pour obtenir la certification Argent, la Place TELUS de Québec a été reconstruite à partir d'un ancien bâtiment en réutilisant 15 % des matériaux existants et en achetant plus de 40 % des matériaux nécessaires auprès des fournisseurs locaux. La consommation d'énergie et d'eau a été réduite de 30 % en utilisant une technologie et des pratiques de pointe.

TELUS modifiera son régime de réinvestissement des dividendes pour adopter une pratique d'achat d'actions sur le marché libre à plein tarif

Le 1^{er} mars 2011, TELUS modifiera sa pratique actuelle d'émission d'actions sur le capital autorisé avec un escompte de 3 % pour les dividendes réinvestis en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et de rachat d'actions et elle adoptera une pratique d'achat d'actions sur le marché libre sans escompte. L'acquisition d'actions sans droit de vote au moyen de paiements au comptant optionnels correspondant à 100 % du prix moyen en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et de rachat d'actions sera également remplacée par l'émission d'actions sur le marché et entrera en vigueur le 1^{er} mars 2011. Les actions provenant du réinvestissement de dividendes payables le 4 janvier 2011 continueront d'être émises sur le capital autorisé avec un escompte de 3 % par rapport au cours moyen du marché. Des détails complets sur le régime se trouvent à telus.com/drisp (en anglais).

Déclaration de dividendes– hausse de 5 %

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de cinquante-deux cents et demi (0,525 \$) par action sur les actions ordinaires émises et en circulation et de cinquante-deux cents et demi (0,525 \$) par action sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, dividendes qui seront versés le 4 janvier 2011 aux détenteurs inscrits à la clôture des registres le 10 décembre 2010.

Ces nouveaux dividendes trimestriels représentent une hausse de deux cents et demi ou 5 % par rapport aux dividendes de cinquante cents versés le 2 juillet et le 1^{er} octobre 2010, et une hausse de 5 cents ou 10,5 % par rapport au dividende de quarante-sept cents et demi versé le 4 janvier et le 1^{er} avril 2010. Il s'agit de la septième augmentation du dividende versé par TELUS au cours des six derniers exercices.

- 30 -

Relations avec les médias :
Shawn Hall
604-619-7913
shawn.hall@telus.com

Relations avec les investisseurs :
Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et les autres personnes intéressées peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels et le rapport de gestion qui l'accompagne, ainsi que des diapositives sur ces résultats, des renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2009 sur notre site Web à telus.com/investors (en anglais seulement).

Conférence téléphonique trimestrielle et présentation en webdiffusion

La conférence téléphonique trimestrielle de TELUS est fixée au 5 novembre 2010 à 11 h (HE) et comprendra un exposé sur ses résultats du troisième trimestre. Par la suite, les analystes pourront poser leurs questions. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. La transcription de la conférence sera affichée sur le site Web après quelques jours ouvrables. En outre, un enregistrement sera accessible du 5 au 15 novembre 2010 à telus.com/investors ou par téléphone (1-403-669-1055 ou 1-877-353-9587, n° de réservation 388962 suivi du carré.)

TELUS

TELUS (T et T.A à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 9,7 milliards de dollars et à 12,1 millions de connexions clients, dont 6,9 millions d'abonnés à des services mobiles, 3,8 millions de lignes d'accès pour réseau filaire, 1,2 million d'abonnés à des services Internet et 266 000 clients de TELUS TV. Dirigée depuis 2000 par Darren Entwistle, président et chef de la direction, TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services de transmission de données et de la voix, des services IP et des services vidéo et de divertissement.

Poursuivant leur objectif consistant à donner dans les communautés, TELUS, les membres de l'équipe et les retraités ont versé 185 millions de dollars à de nombreux organismes caritatifs et sans but lucratif, et fait 3,5 millions d'heures de bénévolat dans les communautés depuis 2000. En outre, TELUS a créé neuf comités d'investissement communautaire d'un bout à l'autre du pays, lesquels dirigent ses initiatives philanthropiques. TELUS a eu l'honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au niveau mondial en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site telus.com.

TELUS CORPORATION
Rapport de gestion
Troisième trimestre de 2010

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ainsi que sur le rendement financier et le rendement de l'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société » et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, ses filiales). De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les hypothèses, les prédictions ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que le rendement, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs. Sauf dans les cas exigés par la loi, la société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, et elle se réserve le droit de modifier, à tout moment et à son gré, sa pratique courante qui consiste à présenter des mises à jour de ses objectifs et de ses indications pour l'exercice. Les objectifs annuels, les indications et les hypothèses connexes pour 2010 sont décrits à la rubrique 9, « Indications pour l'exercice 2010 ».

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement du rendement prévu incluent, sans toutefois s'y limiter :

La concurrence (y compris la capacité de la société à offrir une expérience client améliorée; davantage de concurrence au chapitre des tarifs et des marques, les prédictions selon lesquelles de nouveaux concurrents commenceront à offrir des services mobiles ou accroîtront leurs services mobiles en 2010 et en 2011, aux termes de leurs licences de spectre pour les services sans fil évolués [les « SSFE »]; les taux de croissance au sein de l'industrie, y compris les gains au chapitre de la pénétration du marché des services mobiles; les pertes réelles de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés à TELUS TV^{MD}, au service Internet haute vitesse et aux services mobiles; la variabilité des produits mensuels moyens par appareil d'abonné [les « PMAA »] de services mobiles ainsi que la variabilité des coûts d'acquisition des abonnés et des frais de fidélisation, lesquels dépendent des volumes au chapitre de la mise en service d'abonnés et de la fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des niveaux de financement, de même que des coûts d'acquisition d'abonnés à TELUS TV et des frais de fidélisation); le remplacement de la technologie (qui s'est traduit par l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels ainsi que l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles); la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris la vigueur et la persistance de la reprise économique au Canada ainsi que le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes); les dépenses en immobilisations en 2010 et au cours des exercices ultérieurs (en raison des initiatives de la société liées aux services à large bande filaires, de la stratégie de déploiement des services de quatrième génération de la société et de toutes nouvelles enchères de licences de spectre effectuées par Industrie Canada); les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris la capacité d'effectuer des refinancements); les questions fiscales (y compris la déchéance ou le report du paiement de montants importants d'impôts en espèces); les développements touchant les ressources humaines (y compris les négociations collectives concernant une convention collective nationale arrivant à échéance en novembre 2010, ainsi que la fidélisation et l'engagement du personnel); la capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration (découlant notamment de l'intégration des activités, de l'impartition des processus d'affaires, des activités internes de délocalisation et de réorganisation, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et sans que ces activités aient des répercussions défavorables sur le service à la clientèle); les progrès technologiques (y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau mobile et de la capacité spectrale dans l'avenir; le recours à des systèmes et à la technologie de l'information, les options au chapitre des technologies liées à l'accès large bande et aux services mobiles et les plans relatifs au lancement, ainsi que le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à leur égard, les nouvelles technologies et l'évolution de ces technologies de même que le passage à la technologie de quatrième génération, les avantages futurs prévus et le rendement des technologies sans fil HSPA+ [d'après l'anglais High Speed Packet Access] et LTE [d'après l'anglais Long Term Evolution]; la mise en œuvre réussie des ententes visant le service d'itinérance internationale; le déploiement et l'exploitation fructueux de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le lancement réussi de nouveaux produits [tels que les appareils fondés sur la technologie HSPA+ et les tablettes], de nouveaux services et systèmes de soutien, et la mise à niveau réussie de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV); les approbations réglementaires et les changements à la réglementation (y compris l'obligation des entreprises de services locaux titulaires [« ESLT »] de fournir des services; l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; la mise en place et l'incidence d'enchères de licences de spectre futures [y compris les coûts engagés pour acquérir le spectre]; la possibilité qu'Industrie Canada puisse modifier les droits de licence annuels pour le spectre à des prix axés sur le marché; ainsi que les modifications possibles des restrictions à la propriété étrangère); les risques liés aux processus (y compris la conversion des systèmes existants et l'intégration du système de facturation, et la mise en œuvre de contrats d'entreprise d'envergure qui pourraient être touchés de façon défavorable par les ressources disponibles et par le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services); les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement; les litiges et les questions d'ordre juridique; les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces provenant de l'activité humaine et les menaces naturelles); toutes acquisitions ou tous dessaisissements futurs; et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information publiés par TELUS, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse sedar.com) et aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse sec.gov).

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées dans les rapports de gestion de TELUS pour les premier et deuxième trimestres de 2010 et dans le présent rapport de gestion du troisième trimestre.

Rapport de gestion

Le 3 novembre 2010

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et du rendement financier consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2010 et 2009, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS pour ces périodes. Cette analyse contient des données prospectives qui renvoient à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent à certains égards des PCGR des États-Unis. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires pour un sommaire des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis dans la mesure où ils concernent TELUS. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS comprennent les comptes de la société et de toutes ses filiales, dont la principale est TELUS Communications Inc. (« TCI »). Actuellement, par l'intermédiaire de Société TELUS Communications et SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, TCI comprend la presque totalité des activités de la société dans le secteur des services filaires et la totalité des activités dans le secteur des services mobiles.

Rapport de gestion

Rubrique	Description
1. Introduction	Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2010.
2. Activités principales et stratégie	Analyse des activités visant à soutenir les six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Liste des priorités de la société pour 2010.
4. Capacités	Mise à jour concernant les facteurs qui influent sur la capacité de mettre en œuvre les stratégies, de gérer les catalyseurs clés de rendement et d'obtenir des résultats.
5. Analyse des résultats d'exploitation	Analyse détaillée du rendement de l'exploitation pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2010.
6. Évolution de la situation financière	Analyse des modifications apportées au bilan consolidé pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers; Résumé des différences découlant de la convergence des PCGR du Canada avec les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de l'IASB »), y compris les répercussions transitoires quantifiées pro forma non vérifiées.
9. Indications pour l'exercice 2010	Indications révisées de TELUS pour l'exercice complet et hypothèses connexes.
10. Risques et gestion des risques	Mise à jour concernant certains risques et certaines incertitudes avec lesquels TELUS doit composer.
11. Définitions et rapprochements	Définitions des indicateurs de l'exploitation et des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement, y compris le calcul et le rapprochement de certaines mesures non définies par les PCGR qu'utilise la direction.

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant la communication de cette information au public puissent être prises. La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée. Le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière.

La direction présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles elle a recours pour évaluer le rendement de la société et de ses secteurs d'exploitation. Les mesures non définies par les PCGR servent aussi à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt et à gérer sa structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié des lignes directrices qui définissent en quoi consistent le BAIIA normalisé et les flux de trésorerie disponibles normalisés. Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles dont il est fait mention dans le présent document sont conformes aux définitions établies par la direction; un rapprochement avec les définitions normalisées est présenté à la *rubrique 11*.

1.2 Économie canadienne

L'économie canadienne est sortie de la récession au troisième trimestre de 2009, et la croissance de l'économie s'est poursuivie au troisième trimestre de 2010. Dans son Rapport sur la politique monétaire daté d'octobre 2010, la Banque du Canada prévoit que l'économie canadienne affichera une croissance de 3,0 % en 2010, de 2,3 % en 2011 et de 2,6 % en 2012, soit une reprise plus graduelle que celle qui était prévue dans le Rapport sur la politique monétaire daté de juillet. Dans son Enquête sur la population active pour septembre 2010, Statistique Canada indique que le taux de chômage s'est élevé à 8,0 %, en hausse légèrement par rapport à juin 2010 et en baisse comparativement à 8,5 % en décembre 2009 et à 8,3 % en septembre 2009.

Compte tenu du rendement de l'exploitation de TELUS au cours des neuf premiers mois de 2010 et de la reprise continue de l'économie canadienne, la direction a révisé ses indications annuelles initiales pour l'exercice 2010, qui sont présentées à la *rubrique 9*.

1.3 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
États consolidés des résultats						
Produits d'exploitation	2 455	2 411	1,8 %	7 228	7 163	0,9 %
Bénéfice d'exploitation	505	493	2,4 %	1 504	1 421	5,8 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	316	386	(18,1) %	1 075	1 097	(2,0) %
Bénéfice net	247	280	(11,8) %	811	846	(4,1) %
Bénéfice par action ¹ , de base (en dollars)	0,77	0,88	(12,5) %	2,53	2,65	(4,5) %
Bénéfice par action ¹ , dilué (en dollars)	0,76	0,87	(12,6) %	2,52	2,65	(4,9) %
Dividendes en espèces déclarés par action ¹ (en dollars)	0,50	0,475	5,3 %	1,475	1,425	3,5 %
Nombre moyen d'actions ¹ en circulation, de base (en millions)	321	318	0,9 %	319	318	0,3 %
États consolidés des flux de trésorerie						
Rentrées liées aux activités d'exploitation	913	814	12,2 %	1 850	2 280	(18,9) %
Sorties liées aux activités d'investissement	452	585	(22,7) %	1 148	1 615	(28,9) %
• Dépenses en immobilisations	449	558	(19,5) %	1 157	1 589	(27,2) %
• Acquisitions	—	26	n.s.	—	26	n.s.
Sorties liées aux activités de financement	452	221	104,5 %	693	635	9,1 %
Nombre d'abonnés et autres mesures						
Nombre de connexions ² (en milliers)				12 129	11 782	2,9 %
BAIIA ³	937	923	1,5 %	2 796	2 702	3,5 %
Flux de trésorerie disponibles ³	339	266	27,4 %	826	535	54,4 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration (fois) ⁴				1,9	1,9	—

1. Comprend les actions ordinaires et les actions sans droit de vote.
2. Le total du nombre d'abonnés aux services mobiles, de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet et d'abonnés au service TELUS TV (services TELUS TV sur IP et TELUS TV Satellite) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. De plus, le nombre de lignes d'accès au réseau au 30 septembre 2009 tenait compte des retraitements du nombre d'abonnés des services résidentiels et des services d'affaires effectués au cours des périodes précédentes.
3. Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », ainsi qu'à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».
4. Se reporter à la rubrique 7.4, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », ainsi qu'à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

Faits saillants de l'exploitation – résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, ou mesures au 30 septembre 2010, par rapport aux résultats des périodes correspondantes de 2009 :

- Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 44 millions de dollars et de 65 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La croissance des produits tirés des services mobiles et de ceux tirés des services filaires de transmission de données a largement neutralisé la réduction des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des autres produits.

Les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») se sont établis à 58,75 \$ au troisième trimestre de 2010, résultat qui reflète une hausse séquentielle de 1,28 \$ par rapport au deuxième trimestre de 2010 ainsi qu'une réduction d'un exercice à l'autre plus modérée de 1,2 %, par rapport aux trimestres précédents de 2010 et de 2009.

- Le nombre de connexions a augmenté de 347 000 au cours de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010. Ce résultat tient compte d'une croissance de 6,8 % des abonnés aux services mobiles et d'une croissance de 94 % des abonnés au service TELUS TV, ainsi qu'une légère hausse du total des abonnés à Internet, résultats neutralisés en partie par une diminution de 5,6 % du total des lignes d'accès au réseau.

Les abonnés des services mobiles qui utilisent des téléphones intelligents représentent maintenant 28 % des abonnés des services postpayés, comparativement à 18 % à l'exercice précédent, résultat qui tient au fait que la société a continué d'enregistrer une forte croissance des ventes de téléphones intelligents, principalement les appareils iPhone, BlackBerry et Android.

Le lancement des services Optik TV^{MC} et Optik High-Speed^{MC} de TELUS en juin 2010, de même que l'offre de produits groupés améliorés, a contribué au nombre record d'ajouts d'abonnés à TELUS TV, qui s'est établi à 38 000 au troisième trimestre de 2010, et s'est aussi soldé par une augmentation des ajouts d'abonnés à Internet haute vitesse et par des pertes moins importantes de lignes résidentielles d'accès au réseau, comparativement aux premier et deuxième trimestres de 2010 et au troisième trimestre de 2009.

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 12 millions de dollars et de 83 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultats qui tiennent au fait que la hausse du BAIIA a été neutralisée en partie par l'augmentation nette de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Le **BAIIA** s'est accru de 14 millions de dollars et de 94 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la croissance enregistrée dans le secteur des services mobiles.
- Le **bénéfice avant impôts** a diminué de 70 millions de dollars et de 22 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats à la baisse tiennent essentiellement aux coûts de financement avant impôts de 52 millions de dollars liés au rachat anticipé d'une tranche des titres de créance à long terme en septembre 2010, à la comptabilisation au troisième trimestre de 2010 d'une redevance de nature réglementaire de 15 millions de dollars liée à la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») concernant les comptes de report, ainsi qu'à la baisse des intérêts créditeurs découlant principalement du règlement en 2009 de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
- Le **bénéfice net** a diminué de 33 millions de dollars et de 35 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats à la baisse sont principalement imputables à la comptabilisation, au troisième trimestre de 2010, d'une redevance de nature réglementaire après impôts, de coûts de financement au titre du rachat anticipé d'une tranche des billets libellés en dollars américains et de la résiliation des swaps de devises connexes, ainsi que des écarts, d'un exercice à l'autre, relatifs aux ajustements favorables liés aux impôts sur les bénéfices. Par suite des ajustements visant à tenir compte de ces éléments, le bénéfice net sous-jacent a augmenté, d'un exercice à l'autre, d'environ 20 millions de dollars au cours du troisième trimestre et d'environ 87 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Analyse du bénéfice net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Bénéfice net	247	280	(33)	811	846	(35)
Ajouter : Redevance de nature réglementaire après impôts	11	—	11	11	—	11
Ajouter : Perte après impôts découlant du rachat de titres de créance	37	—	37	37	—	37
Déduire : Ajustements favorables nets liés aux impôts sur les bénéfices, y compris les intérêts créditeurs connexes (se reporter à la rubrique 5.2)	(9)	(14)	5	(20)	(94)	74
Bénéfice net compte non tenu des éléments ci-dessus (montant approximatif)	286	266	20	839	752	87

- Le **nombre moyen d'actions en circulation, de base**, a augmenté, en raison principalement de l'émission d'actions sans droit de vote de TELUS en vertu du programme de réinvestissement des dividendes, avec prise d'effet lors du versement de dividendes le 4 janvier 2010. Le taux de participation à ce programme a augmenté, passant d'environ 14 % en janvier à 32 % en octobre 2010.
- Le **bénéfice par action de base** s'est établi à 0,77 \$ et à 2,53 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, soit un résultat en baisse de 11 cents pour le trimestre et de 12 cents pour les neuf premiers mois, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Compte non tenu de l'incidence de la redevance de nature réglementaire après impôts d'environ trois cents par action et de l'incidence de la perte au rachat d'une tranche des titres de créance d'environ 12 cents par action, ainsi que des écarts, d'un exercice à l'autre, relatifs aux ajustements favorables liés aux impôts sur les bénéfices (se reporter à la rubrique 5.2), le bénéfice par action a augmenté d'environ cinq cents et 26 cents, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010.

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement – résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, ou mesures au 30 septembre 2010, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2009 :

- Au 30 septembre 2010, TELUS disposait de liquidités inutilisées dépassant 1,8 milliard de dollars, ce qui est conforme à l'objectif de la société, qui vise à maintenir généralement un seuil de liquidités inutilisées de plus de 1 milliard de dollars. En août 2010, la société a annulé sa facilité de crédit renouvelable non utilisée d'un montant de 300 millions de dollars et d'une durée de 364 jours qui serait venue à échéance en décembre 2010.
- Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration) au 30 septembre 2010 était de 1,9 fois, soit un résultat qui se situe dans la fourchette à long terme visée de 1,5 à 2,0 fois.
- Le 3 novembre 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 52,5 cents par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, payable le 4 janvier 2011 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 10 décembre 2010. Il s'agit de la deuxième augmentation du dividende pour l'exercice, ce qui représente une hausse de 10,5 % par rapport au dividende de l'exercice précédent et une hausse de 5 % par rapport aux dividendes trimestriels versés en juillet et octobre 2010.
- Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 99 millions de dollars au troisième trimestre et ont diminué de 430 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Au troisième trimestre, la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par rapport à l'exercice précédent a largement neutralisé la hausse des paiements d'intérêts liés au rachat anticipé d'une tranche des titres de créance en septembre 2010. En ce qui concerne les neuf premiers mois, la variation du produit tiré des créances titrisées a entraîné une baisse des flux de trésorerie de 200 millions de dollars (réduction du produit de 100 millions de dollars en 2010, par rapport à une hausse du produit de 100 millions de dollars en 2009), une hausse des impôts sur les bénéfices payés (déduction faite des économies) de 69 millions de dollars, une augmentation des intérêts payés de 58 millions de dollars découlant du rachat anticipé d'une tranche des titres de créance, et une réduction de 52 millions de dollars des intérêts reçus par suite du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
- Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 133 millions de dollars et de 467 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats à la baisse tiennent à l'augmentation des dépenses en immobilisations engagées en 2009 aux fins de la mise en place du réseau sans fil HSPA+ de la société et de l'accroissement de la capacité en prévision du lancement effectué en novembre 2009. La société continue d'investir dans les infrastructures à large bande mobiles et filaires, et elle s'attend à ce que ses dépenses en immobilisations pour l'exercice complet s'élèvent à environ 1,7 milliard de dollars, en baisse de 19 % par rapport à 2009. Se reporter à la *rubrique 9*. Au troisième trimestre de 2009, la société a acquis Black's Photo Corporation pour 28 millions de dollars (26 millions de dollars déduction faite des espèces acquises).
- Les sorties liées aux activités de financement ont augmenté de 231 millions de dollars et de 58 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

Au troisième trimestre de 2010, la société a accru la durée moyenne à l'échéance de sa dette à long terme, la portant à 5,9 ans, au moyen de l'émission de billets à 5,05 % d'un montant de 1 milliard de dollars échéant dans 10 ans. Le produit a été utilisé aux fins du rachat anticipé d'une tranche d'environ 45 % des billets à 8 % libellés en dollars américains en cours échéant le 1^{er} juin 2011, ainsi qu'aux fins de la résiliation des swaps de devises connexes. Le taux de rendement effectif des titres de créance libellés en dollars américains est d'environ 8,5 %.

- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 73 millions de dollars et de 291 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La réduction des dépenses en immobilisations a largement neutralisé les coûts de financement liés au rachat anticipé, la baisse des intérêts reçus découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs, et la hausse des paiements d'impôts au cours des neuf premiers mois.

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les activités principales et la stratégie de TELUS sont décrites dans son rapport de gestion annuel 2009. Les activités mises en œuvre au cours des neuf premiers mois de 2010 à l'appui des six impératifs stratégiques de la société comprennent ce qui suit :

Se doter de moyens nationaux pour les services de transmission de données, IP, de transmission de la voix et mobiles

Le 3 août 2010, TELUS a annoncé le déploiement de la technologie HSPA+ double cellule; cette technologie augmentera les vitesses maximales de téléchargement établies par le fabricant qui pourront atteindre jusqu'à 42 mégabits par seconde (« Mbps ») lorsque le déploiement du réseau sera terminé dans les villes canadiennes. Les appareils utilisant la technologie à double cellule devraient être offerts sur le marché à compter de 2011. En tirant profit de l'investissement que TELUS a déjà effectué dans son réseau HSPA+, la société est en mesure de soutenir le déploiement de la technologie à double cellule par un investissement minime qui n'excède pas les indications générales en matière de dépenses en immobilisations pour 2010. Le réseau HSPA+ de TELUS, couche superposée complète qui offre des vitesses allant jusqu'à 21 Mbps, et la mise en œuvre de la technologie à double cellule devraient permettre une transition future optimale à la technologie LTE (*long-term evolution*), la norme mondiale émergente pour les réseaux mobiles de quatrième génération.

La société prévoit mener à terme la quasi-totalité des initiatives liées au réseau filaire ADSL2+ d'ici la fin de 2010 pour offrir des vitesses de téléchargement pouvant atteindre 15 Mbps, réseau qui couvrira jusqu'à 90 % des 48 principales collectivités de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Depuis 2009, la société procède au déploiement de la technologie VDSL2, de manière à accroître la vitesse de téléchargement des réseaux jusqu'à 30 Mbps dans les 48 principales collectivités, et elle prévoit que la mise à niveau sera en grande partie terminée d'ici la fin de 2011. La société poursuit également son déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile dans les nouveaux secteurs résidentiels et son déploiement de la fibre optique jusqu'aux immeubles dans de nouveaux immeubles d'habitation. Ces investissements dans les infrastructures de base permettent à la société de renforcer sa position concurrentielle par rapport à d'autres concurrents fournisseurs de services filaires et câblodistributeurs. (Se reporter à la rubrique « *Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents* », ci-dessous.)

Cibler inlassablement les marchés en croissance pour les services de transmission de données, IP et mobiles

Les produits tirés des services mobiles et ceux tirés des services filaires de transmission de données ont totalisé 5 353 millions de dollars (74 % des produits consolidés) au cours des neuf premiers mois de 2010, soit un résultat en hausse de 279 millions de dollars, ou 5,5 %, par rapport à la période correspondante de 2009, au cours de laquelle ces produits avaient totalisé 5 074 millions de dollars (71 % des produits consolidés). La croissance des produits tirés des services mobiles et de ceux tirés des services filaires de transmission de données a largement neutralisé la baisse de 214 millions de dollars, ou 10 %, des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des autres produits au cours des neuf premiers mois.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et concentrer nos ressources sur nos activités de base

En mai 2010, TELUS a annoncé le lancement de TELUS espace santé^{MC}, un service reposant sur la plateforme HealthVault de Microsoft, pour lequel les organisations actives dans les domaines de la santé peuvent maintenant obtenir une licence d'utilisation. Cette plateforme est un service de stockage et de partage de données à haute sécurité, grâce auquel les Canadiens pourront conserver tous les renseignements relatifs à leur état de santé dans une base de données en ligne accessible par Internet. TELUS espace santé est la première plateforme santé grand public au Canada à obtenir la certification de pré-mise en œuvre d'Inforoute Santé du Canada, ce qui démontre que la plateforme fonctionne de façon sécuritaire dans un environnement permettant l'interconnexion d'applications pour une meilleure gestion de la santé personnelle. La société a également annoncé que 12 importantes organisations nationales du domaine de la santé collaborent avec TELUS afin d'incorporer des applications, des dispositifs médicaux et des documents éducatifs à TELUS espace santé.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

Les investissements continus de TELUS dans l'élargissement de son réseau à fibre optique ont fourni à la société la capacité voulue pour offrir de nouveaux services de divertissement résidentiels en Colombie-Britannique et en Alberta. En juin 2010, TELUS a lancé Optik^{MC}, une nouvelle suite de services de télévision et d'accès à Internet haute vitesse évolués. Optik regroupe les services résidentiels de TELUS les plus évolués, soit le service Optik TV reposant sur la plateforme Mediaroom de Microsoft, et le service Optik High-Speed permettant un accès à Internet à des vitesses pouvant atteindre jusqu'à 15 Mbps, qui peut être utilisé partout dans le domicile, au moyen de la technologie Wi-Fi. Grâce au service TELUS Optik TV reposant sur la plateforme Mediaroom de Microsoft lancé en février 2010, les abonnés peuvent enregistrer jusqu'à trois émissions simultanément à l'aide d'un seul enregistreur numérique personnel (ENP), peu importe la pièce où se trouve la télévision, et ils peuvent regarder ces émissions sur un maximum de six télévisions dans leur domicile, à l'aide d'un décodeur. Le service Optik TV comprend également le service vidéo sur demande avec contrôles de style DVD, un guide horaire à écran doté de l'incrustation d'images, une fonction permettant de changer de chaîne instantanément et une fonction d'afficheur

d'appel entrant sur la télévision. En août, la société a lancé un service d'enregistrement à distance qui permet aux abonnés de gérer les émissions qu'ils enregistrent sur leur ENP par l'entremise du Web ou de certains téléphones intelligents, y compris les appareils iPhone. TELUS a également lancé un service grâce auquel les abonnés peuvent directement accéder au service Optik TV à l'aide d'une console Xbox 360 intégrant les jeux et les services de divertissement. Le service Optik TV a contribué à atténuer la diminution du nombre d'abonnés des services résidentiels et à accroître les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse au troisième trimestre de 2010.

En octobre, TELUS a lancé l'appareil Motorola i1 avec écran tactile reposant sur la plateforme Android, qui s'adresse aux abonnés du service de conversation directe PTT^{MC} sur le réseau Mike^{MD} de la société. Outre les caractéristiques de premier ordre qu'offrent les téléphones intelligents, l'appareil i1 est conforme à la norme militaire 810F relative à la pluie poussée par le vent, à la poussière, aux chocs, aux vibrations, aux températures extrêmes et à l'humidité.

En juin, la société a aussi lancé le service d'avis d'utilisation de données TELUS, un système d'avis gratuits par message texte qui informe les clients des services mobiles lorsqu'ils atteignent certains seuils de consommation de données. Ces avis aux clients abonnés à un forfait de données et à ceux qui paient leurs données à l'usage fonctionnent au Canada et en itinérance aux États-Unis et à l'étranger.

Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant un rendement élevé et de garantir l'efficacité opérationnelle

TELUS a réalisé des économies de coûts cumulatives d'environ 95 millions de dollars au titre de son Programme d'efficacité opérationnelle au cours des neuf premiers mois de 2010. La société prévoit réaliser des économies de coûts d'environ 135 millions de dollars au titre de ce programme pour l'exercice complet de 2010. Les initiatives mises en œuvre en 2010 devraient entraîner des charges de restructuration d'environ 75 millions de dollars.

Le nombre d'employés équivalents temps plein (ETP) a diminué d'environ 1 200 au cours des neuf premiers mois de 2010, en raison des initiatives s'inscrivant dans le cadre de la restructuration, de l'attrition et du gel de l'embauche. Cependant, la hausse saisonnière de l'effectif au quatrième trimestre devrait réduire ce nombre à environ 1 000 d'ici la fin de l'exercice (se reporter aux hypothèses principales présentées à la *rubrique 9*). La réduction d'environ 100 du nombre d'employés ETP de TELUS International depuis le début de l'exercice a été neutralisée par la hausse du nombre de salariés à temps partiel au pays cet été.

En mai 2010, la société a créé l'unité d'affaires TELUS Solutions clients par le regroupement des unités d'affaires Solutions d'affaires et Solutions consommateurs, sous la direction de Joe Natale, qui a été nommé vice-président à la direction et chef des services commerciaux de TELUS Solutions clients. Les avantages liés à cette initiative comprennent i) une capacité accrue en matière de communications avec les abonnés, par l'intermédiaire d'une équipe appliquant une démarche coordonnée aux fins des activités de vente, de commercialisation et de service à la clientèle; ii) une plus grande capacité à partager les meilleures pratiques, le savoir, les programmes, les stratégies concurrentielles et les stratégies d'approche « marché », de manière à fournir aux abonnés une expérience positive; iii) un apport aux économies de coûts au titre du Programme d'efficacité opérationnelle et aux synergies de coûts énoncées dans les objectifs de restructuration de la société pour 2010; iv) la rationalisation des interfaces entre TELUS Solutions clients et les unités d'affaires, ce qui aidera la société à établir avec une plus grande efficacité l'ordre de priorité des ressources financières et des ressources humaines.

Les initiatives en cours au titre du Programme d'efficacité opérationnelle sont les suivantes :

- simplification ou automatisation des processus;
- simplification des structures organisationnelles au moyen du regroupement des fonctions et de la réduction des paliers de l'organisation, notamment en réduisant l'effectif;
- regroupement des biens immobiliers abritant les services administratifs, afin de créer une plus petite empreinte environnementale en favorisant le travail mobile, en encourageant la diminution des déplacements intervilles, et en réduisant les déplacements quotidiens vers le lieu de travail et l'utilisation des biens immobiliers, ce qui inclut l'abandon de locaux;
- mise hors service des produits et services non rentables;
- optimisation des activités d'impartition et de délocalisation des processus d'affaires vers les centres d'appels internationaux de TELUS.

Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique

La création de l'unité d'affaires TELUS Solutions clients dont il est fait mention ci-dessus contribue à la réalisation de cet impératif. La société a par ailleurs décidé de se focaliser de nouveau sur l'expérience client et mis en œuvre le programme « Les clients d'abord » cet été. Ce programme repose sur les maintes occasions d'améliorer cette expérience mises en évidence par le personnel de première ligne et communiquées aux cadres dirigeants. Tous les membres de l'équipe doivent s'efforcer de favoriser le changement et de constamment accroître le niveau du service à la clientèle.

3. Catalyseurs clés de rendement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La direction renouvelle ses priorités ou en établit de nouvelles à chaque exercice en vue de faire progresser les priorités stratégiques à long terme de TELUS, et de se pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Un grand nombre des mesures prises par la société décrites à la *rubrique 2* contribuent à la concrétisation des priorités énumérées ci-dessous.

Priorités de la société pour 2010
Tirer parti du plein potentiel des réseaux à large bande mobiles et filaires de pointe de TELUS
Améliorer la position de TELUS dans le marché des petites et moyennes entreprises
S'assurer que TELUS fournit aux clients des produits alignés sur sa promesse de marque « le futur est simple ^{MD} »
Continuer d'améliorer l'efficacité opérationnelle de TELUS de manière à assurer une concurrence efficace dans ce marché et à financer la croissance future de la société
Accroître l'engagement de l'équipe de TELUS et le maintien d'une culture préconisant la responsabilité personnelle et le service à la clientèle

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Une analyse des principaux marchés et concurrents de la société est présentée à la *rubrique 4.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. Se reporter à la section *Principales hypothèses* de la *rubrique 9* de ce rapport de gestion pour une mise à jour concernant les nouveaux concurrents offrant des services mobiles, qui comprennent des câblodistributeurs, ainsi qu'à la *rubrique 10.1*, « *Concurrence* », pour une mise à jour des risques connexes.

Les restrictions à la propriété étrangère s'appliquent en règle générale à toutes les entreprises de télécommunications qui sont propriétaires des installations, y compris les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles, les entreprises de télécommunications offrant des services filaires et les entreprises de distribution et de radiodiffusion autorisées. Se reporter à la *rubrique 10.3*, « *Réglementation* », pour les faits nouveaux concernant les restrictions à la propriété étrangère et les autres questions liées à la réglementation.

4.2 Ressources opérationnelles

Les ressources opérationnelles sont décrites à la *rubrique 4.2* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) d'assurer un équilibre entre les intérêts des détenteurs de titres de participation et ceux des détenteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les actions ordinaires et les actions sans droit de vote (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu), l'encaisse et les placements temporaires, ainsi que les créances titrisées.

La société gère la structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut émettre de nouvelles actions sur le capital autorisé, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres permises de rachat dans le cours normal des activités, peut émettre de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration, ainsi que les ratios de distribution. Le 4 mai 2010, le conseil d'administration a approuvé la révision de l'indication relative au ratio de distribution, qui prévoit un ratio de distribution se situant dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles sur une base prospective. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique 7.4, « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital de TELUS pour 2010

<p>Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de TELUS</p> <p>Le dividende trimestriel versé le 1^{er} octobre 2010 se chiffre à 50 cents par action, soit une hausse de 5,3 % par rapport au dividende de 47,5 cents par action versé le 1^{er} octobre 2009. Le conseil a déclaré un dividende trimestriel payable le 4 janvier 2011, ce qui représente une hausse de 5 % par rapport au dividende d'octobre 2010 et une hausse de 10,5 % par rapport aux dividendes versés en janvier et avril 2010.</p>
<p>Utiliser le produit des créances titrisées, les facilités bancaires, le papier commercial et le réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie</p> <p>L'augmentation des flux de trésorerie disponibles de même que la diminution des sorties liées aux dividendes réinvestis dans les actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS ont contribué à la réduction de la dette nette de 407 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010.</p>
<p>Maintenir la conformité aux objectifs, aux politiques et aux lignes directrices sur le plan financier</p> <p><u>De façon générale, maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars</u> – La société disposait de liquidités inutilisées dépassant 1,8 milliard de dollars au 30 septembre 2010, y compris un montant de 1,7 milliard de dollars au titre de facilités de crédit inutilisées et un montant de 100 millions de dollars en vertu du programme de titrisation de créances.</p> <p><u>Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration de 1,5 à 2,0 fois</u> – Le ratio était de 1,9 fois au 30 septembre 2010.</p> <p><u>Ratio de distribution se situant dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective</u> – Se reporter à la rubrique 7.4.</p>
<p>Maintenir sa position de pleine couverture du risque de change à l'égard de sa dette</p> <p>Maintenue en ce qui concerne la tranche restante des billets en dollars américains à 8,00 % échéant en juin 2011, soit la seule émission restante de titres de créance libellés en devises. La société a la partie de ses swaps de devises liée au rachat anticipé d'une tranche de 45 % de ces billets effectué le 2 septembre 2010 (se reporter à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement »).</p>
<p>Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes, à l'avenir</p> <p>Au 3 novembre 2010, les cotes de crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée.</p>

La durée moyenne à l'échéance de la dette à long terme était de 5,9 ans au 30 septembre 2010, comparativement à 5,0 ans au 31 décembre 2009. Cette augmentation découle du rachat anticipé, le 2 septembre 2010, d'une tranche des billets libellés en dollars américains échéant en juin 2011 et de la résiliation des swaps de devises connexes, opérations financées au moyen de l'émission, en juillet 2010, de billets à 5,05 % d'un montant de 1 milliard de dollars CA échéant dans 10 ans. Un tableau révisé de l'échéance des titres de créance à long terme au 30 septembre 2010 est présenté à la note 16 d) des états financiers consolidés intermédiaires.

4.4 Changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

5. Analyse des résultats d'exploitation

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la mise en garde concernant les énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion.

5.1 Généralités

La société compte deux secteurs isolables, soit les services filaires et les services mobiles. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution utilisés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle présentée à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée au chef de la direction de la société (le principal responsable de l'exploitation).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2010	T2 2010	T1 2010	T4 2009	T3 2009	T2 2009	T1 2009	T4 2008
Produits d'exploitation	2 455	2 398	2 375	2 443	2 411	2 377	2 375	2 454
Charges d'exploitation	1 501	1 460	1 429	1 577	1 456	1 451	1 441	1 479
Coûts de restructuration	17	19	6	77	32	53	28	38
BAIIA ¹	937	919	940	789	923	873	906	937
Amortissement des immobilisations corporelles	332	316	345	347	330	330	334	351
Amortissement des actifs incorporels	100	91	108	94	100	94	93	84
Bénéfice d'exploitation	505	512	487	348	493	449	479	502
Autres charges	7	6	8	10	6	11	5	11
Coûts de financement	182	114	112	230	101	106	95	118
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	316	392	367	108	386	332	379	373
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	69	96	99	(48)	106	88	57	88
Bénéfice net	247	296	268	156	280	244	322	285
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires et actions sans droit de vote	246	295	267	155	279	243	321	285
Bénéfice par action ordinaire et action sans droit de vote – De base	0,77	0,92	0,84	0,49	0,88	0,77	1,01	0,90
– Dilué	0,76	0,92	0,84	0,49	0,87	0,77	1,01	0,89
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote	0,50	0,50	0,475	0,475	0,475	0,475	0,475	0,475

1. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits d'exploitation consolidés reflète i) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés du réseau mobile, qui tient à l'accroissement du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits tirés de l'équipement et autres produits; ii) la croissance des produits tirés des services mobiles de transmission de données, largement neutralisée par la baisse des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants et des autres produits.

Les produits tirés du réseau mobile comptabilisés au troisième trimestre de 2010 se sont accrus de 5,4 % d'un exercice à l'autre, résultat qui tient à la tendance générale au chapitre de la croissance des PMAA tirés des services de transmission de données, qui s'est poursuivie au cours du trimestre, la croissance d'un exercice à l'autre étant de 21 %, résultat neutralisé par le recul de 6,7 % des PMAA tirés des services de transmission de la voix (pour lequel une analyse est présentée à la rubrique 5.5). La croissance des PMAA tirés des services de transmission de données découle de la plus grande utilisation de forfaits de services de transmission de données tenant à l'utilisation accrue de téléphones intelligents. L'accroissement de la demande visant les services mobiles de transmission de données pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau et de la capacité spectrale dans l'avenir (se reporter à la rubrique 10.2, « Technologie »). Les produits tirés de l'équipement mobile et autres produits comptabilisés au troisième trimestre de 2010 se sont accrus de 19 % d'un exercice à l'autre, en raison principalement de l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009.

L'arrivée sur le marché de nouveaux concurrents offrant des services mobiles, conjuguée au lancement de nouvelles marques complémentaires par des fournisseurs de services mobiles titulaires concurrents et par les activités de concurrents ayant de nouveau lancé certains de leurs produits, pourrait perturber les résultats saisonniers habituels au chapitre des ajouts d'abonnés des services mobiles dans l'avenir. Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère

hautement saisonnier au quatrième trimestre, donnant lieu à un BAIIA du secteur des services mobiles moins élevé au quatrième trimestre. Le troisième trimestre a gagné en importance en ce qui a trait aux ajouts d'abonnés au cours des derniers exercices, en raison des promotions pour la rentrée scolaire, tandis que les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Par ailleurs, les PMAA tirés des services mobiles subissent généralement des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, et des baisses séquentielles aux quatrième et premier trimestres.

La tendance au chapitre des produits tirés des services filaires reflète la croissance des produits tirés des services de transmission de données, le nombre d'abonnés à TELUS TV ayant presque doublé au cours des 12 derniers mois, ainsi que la croissance des produits tirés des services de transmission de données améliorés, des services Internet et des services gérés à l'intention du marché d'affaires, atténuée par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de données de base existants. La diminution des produits tirés des services filaires de transmission de la voix tient au passage aux services mobiles et au service Internet, ainsi qu'à la concurrence de la part des fournisseurs offrant des services VoIP (qui comprennent des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises dotées d'installations, ainsi qu'à la diminution de la part du marché des nouveaux abonnés. Se reporter à l'analyse des risques présentée à la *rubrique 10.1, « Concurrence »*. Les pertes nettes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont diminué au troisième trimestre de 2010, par rapport à l'exercice précédent et aux trimestres précédents de 2010, résultat qui tient à l'offre de produits groupés améliorés. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau avaient augmenté d'un exercice à l'autre au premier semestre de 2010, en raison des activités promotionnelles intenses visant les services de téléphonie locale et les services Internet mises en œuvre par un important câblodistributeur concurrent de TELUS, ainsi que du remplacement continu de la technologie en faveur de la technologie mobile. En ce qui concerne les lignes commerciales d'accès au réseau, la société a noté le maintien du nombre de débranchements et une baisse du nombre d'installations qui tiennent à la concurrence, au remplacement de la technologie et aux dépenses prudentes des entreprises, ainsi qu'à la croissance plus faible enregistrée en Ontario et au Québec, qui tient à l'exécution de contrats d'entreprise d'envergure, dont certains concernent d'importants réseaux IP privés qui ne donnent pas lieu à une augmentation du nombre de lignes d'accès.

La tendance au chapitre des charges d'exploitation reflète l'augmentation des coûts d'acquisition des abonnés des services mobiles et des frais de fidélisation, la prise en compte des charges de Black's Photo depuis septembre 2009, et l'augmentation des coûts liés à TELUS TV tenant au fait que le nombre d'abonnés a presque doublé, facteurs neutralisés par les économies découlant des initiatives s'inscrivant dans le cadre de la restructuration.

Les coûts de restructuration pour le troisième trimestre de 2010 ont diminué par rapport à la période correspondante de 2009, et la société s'attend à ce que ces coûts pour l'exercice complet se chiffrent à environ 75 millions de dollars, en raison de la mise en œuvre de nouvelles initiatives (se reporter aux principales hypothèses présentées à la *rubrique 9*). Les coûts de restructuration ont augmenté entre le quatrième trimestre de 2008 et le quatrième trimestre de 2009, car la direction a accéléré la mise en œuvre d'initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle, principalement dans le secteur des services filaires.

La baisse séquentielle de l'amortissement des immobilisations corporelles du troisième trimestre de 2010 tient principalement au fait que certaines immobilisations qui sont encore utilisées ont été entièrement amorties, ainsi qu'à la comptabilisation, au deuxième trimestre, d'un ajustement tenant à l'accroissement de la durée de vie utile estimative des décodeurs pour la télévision (se reporter à la *rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des immobilisations corporelles »*). La hausse séquentielle de l'amortissement des immobilisations corporelles depuis le quatrième trimestre de 2009 tient au nombre plus élevé d'immobilisations en service, y compris le réseau sans fil HSPA+ dont le lancement a eu lieu en novembre 2009. La baisse séquentielle de l'amortissement des immobilisations corporelles au premier trimestre de 2009 tient au fait que certaines immobilisations qui sont encore utilisées ont été entièrement amorties en 2008, à des fins comptables.

La hausse de l'amortissement des actifs incorporels du troisième trimestre de 2010 tient à la mise en place du réseau HSPA+ en novembre 2009, résultat neutralisé par la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2010, de la diminution des crédits d'impôt à l'investissement d'environ 5 millions de dollars ayant été portés en réduction de la charge d'amortissement touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties, suivant l'établissement de leur admissibilité par l'administration fiscale. Dans un même ordre d'idées, l'amortissement des actifs incorporels au quatrième trimestre de 2009 a été présenté déduction faite de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 10 millions de dollars, et il a été présenté déduction faite de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008.

Les coûts de financement pour chaque période sont présentés déduction faite des montants variables d'intérêts créditeurs, y compris les intérêts découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. Les coûts de financement comptabilisés au troisième trimestre de 2010 incluent une perte de 52 millions de dollars liée au rachat anticipé d'une tranche d'environ 45 % du montant en capital des billets à 8 % libellés en dollars américains (échéant en juin 2011) et au dénouement des swaps de devises connexes. Les coûts de financement au quatrième trimestre de 2009 incluaient une perte de 99 millions de dollars découlant du rachat anticipé semblable d'une tranche du montant en capital de ces billets. Ces deux rachats ont été financés par l'émission de billets à 5,05 % d'un montant de 1 milliard de dollars échéant dans 10 ans.

Les tendances observées au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflètent les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements liés aux variations des impôts sur les bénéfices, des règlements et des redressements visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes sur les redressements. Les renseignements présentés ci-dessous pour 2009 ont été révisés par rapport aux renseignements présentés à l'exercice 2009, de manière à ne pas tenir compte des crédits d'impôt à l'investissement.

Ajustements liés aux impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)	T3 2010	T2 2010	T1 2010	T4 2009	T3 2009	T2 2009	T1 2009	T4 2008
Incidence approximative sur le bénéfice net	9	10	1	71	14	18	62	26
Incidence approximative sur le bénéfice par action	0,03	0,03	—	0,23	0,04	0,06	0,19	0,08
Bénéfice par action de base approximatif excluant les incidences fiscales	0,74	0,89	0,84	0,26	0,84	0,71	0,82	0,82

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Produits d'exploitation	2 455	2 411	1,8 %	7 228	7 163	0,9 %
Charges d'exploitation	1 501	1 456	3,1 %	4 390	4 348	1,0 %
Coûts de restructuration	17	32	(46,9) %	42	113	(62,8) %
BAIIA ¹	937	923	1,5 %	2 796	2 702	3,5 %
Amortissement des immobilisations corporelles	332	330	0,6 %	993	994	(0,1) %
Amortissement des actifs incorporels	100	100	—	299	287	4,2 %
Bénéfice d'exploitation	505	493	2,4 %	1 504	1 421	5,8 %
Marge du BAIIA ² (en %)	38,2	38,3	(0,1) pt	38,7	37,7	1,0 pt

pt(s) : point(s) de pourcentage

1. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».
2. BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

L'analyse qui suit porte sur les résultats consolidés de TELUS. Des informations sectorielles sont fournies à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services mobiles », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 44 millions de dollars et de 65 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, car la croissance des produits tirés des services mobiles a continué d'excéder la baisse des produits tirés des services filaires. Les produits tirés des services de réseau mobiles ont augmenté de 61 millions de dollars et de 122 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, en raison de la croissance des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'utilisation accrue de téléphones intelligents, résultat neutralisé en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés de l'équipement mobile et les autres produits ont augmenté de 15 millions de dollars et de 72 millions de dollars, respectivement, en raison de l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009, ainsi que de l'augmentation des volumes d'acquisition d'abonnés et de fidélisation et des ventes d'accessoires. Dans le secteur des services filaires, les produits tirés des services de transmission de données se sont accrus de 38 millions de dollars et de 85 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du trimestre et des neuf premiers mois, en raison de la croissance des produits tirés du service TELUS TV, des services de transmission de données améliorés et des services Internet, ainsi que de l'augmentation des produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires. Toutefois, la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données a été largement neutralisée par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix existants et des autres produits d'un exercice à l'autre, qui a totalisé 70 millions de dollars au troisième trimestre et 214 millions de dollars au cours des neuf premiers mois.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se sont accrues de 45 millions de dollars et de 42 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison essentiellement de la hausse des coûts d'acquisition d'abonnés des services mobiles et des frais de fidélisation tenant aux volumes élevés d'acquisition d'abonnés et de fidélisation.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Salaires, charge au titre des avantages sociaux ¹ et autres charges liées à l'effectif	581	580	0,2 %	1 733	1 783	(2,8) %
Autres charges d'exploitation	920	876	5,0 %	2 657	2 565	3,6 %
	1 501	1 456	3,1 %	4 390	4 348	1,0 %

1. Comprend des charges au titre des régimes de retraite à prestations déterminées de 7 millions de dollars et de 4 millions de dollars, respectivement, aux troisièmes trimestres de 2010 et de 2009, et de 21 millions de dollars et de 13 millions de dollars, respectivement, au cours des neuf premiers mois de 2010 et de 2009, concernant principalement le secteur des services filaires.

En ce qui a trait aux variations des charges d'exploitation :

- Les salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif ont augmenté de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2010 et ont diminué de 50 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les charges au troisième trimestre sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent, car la réduction des salaires de base découlant de la diminution du nombre d'employés équivalents temps plein (ETP) au pays a été neutralisée par la prise en compte des charges de Black's Photo depuis septembre 2009 ainsi que par la baisse, à l'exercice précédent, des primes de rendement. La diminution au cours des neuf premiers mois tient essentiellement à la réduction des salaires de base dans le secteur des services filaires découlant de la diminution du nombre d'employés ETP et à la baisse des coûts discrétionnaires liés à l'effectif (se reporter à la rubrique 2, « Investir dans les ressources internes »). Ce résultat a été neutralisé en partie par les charges de Black's Photo, par la hausse des taux de rémunération en 2010, ainsi que par l'augmentation des charges au titre des régimes de retraite à prestations déterminées.
- Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 44 millions de dollars et de 92 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la hausse des coûts d'acquisition d'abonnés des services mobiles et des frais de fidélisation, de l'accroissement des coûts liés à TELUS TV tenant à la hausse de 94 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois, ainsi que de la prise en compte des charges de Black's Photo et, pour les neuf premiers mois, de la baisse des taux de capitalisation de la main-d'œuvre découlant de la réduction du ratio d'intensité des dépenses en immobilisations en 2010. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en partie par la diminution des charges du secteur des services filaires découlant des initiatives s'inscrivant dans le cadre du Programme d'efficacité opérationnelle ainsi que des crédits consentis par les fournisseurs et, pour les neuf premiers mois, d'économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration ont diminué de 15 millions de dollars et de 71 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultats qui reflètent le niveau relativement élevé des activités de restructuration du secteur des services filaires mises en œuvre à l'exercice précédent, ainsi que la diminution prévue des charges de restructuration pour l'exercice complet 2010, par rapport à 2009. Une charge d'environ 75 millions de dollars pour l'exercice complet est prévue pour les initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle en 2010 (se reporter à la rubrique 9). Les coûts de restructuration se composent principalement d'indemnités de départ concernant les initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle décrites à la rubrique 2, « Investir dans les ressources internes ».

BAIIA

Le BAIIA a augmenté de 14 millions de dollars et de 94 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultat qui tient principalement à la baisse des coûts de restructuration, ainsi qu'aux retombées des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle et, pour les neuf premiers mois, à la vente d'applications logicielles générant des marges élevées et aux économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle comptabilisées au premier trimestre de 2010. Le BAIIA du secteur des services filaires a reculé de 4 millions de dollars au cours du trimestre et a augmenté de 37 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, et le BAIIA du secteur des services mobiles a progressé de 18 millions de dollars et de 57 millions de dollars, respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois.

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

Le total de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels a augmenté de 2 millions de dollars et de 11 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

- L'amortissement des immobilisations corporelles s'est accru de 2 millions de dollars au cours du troisième trimestre et a diminué de 1 million de dollars au cours des neuf premiers mois, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. L'amortissement plus élevé des immobilisations corporelles découlant de l'accroissement des immobilisations liées à TELUS TV et au réseau à large bande a été neutralisé par la diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles tenant aux changements apportés aux durées de vie des immobilisations dans le cadre d'un programme permanent d'évaluation des durées de vie des immobilisations (y compris une augmentation de la durée de vie utile estimative des décodeurs pour le service TELUS TV en 2010), et au fait que du matériel et certaines stations cellulaires numériques ont été entièrement amortis (quoique la majorité demeure en service), ainsi qu'au nombre moins élevé de mise hors service d'immobilisations en 2010.
- L'amortissement des actifs incorporels est demeuré inchangé au troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent, et il a augmenté de 12 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux neuf premiers mois de 2009. La hausse de l'amortissement des actifs incorporels découlant de l'augmentation des actifs logiciels, y compris les logiciels d'application prenant en charge les services sans fil HSPA+, a été neutralisée au cours du trimestre par l'amortissement moins élevé d'autres actifs logiciels entièrement amortis et toujours utilisés, et a été neutralisée en partie au cours des neuf premiers mois par la comptabilisation d'un crédit d'impôt à l'investissement d'environ 5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010, touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 12 millions de dollars et de 83 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultats qui tiennent principalement à la hausse du BAIIA.

Autres éléments de l'état des résultats

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
	7	6	16,7 %	21	22	(4,5) %

Les autres charges, montant net, comprennent la charge liée à la titrisation de créances, le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille, les gains ou les pertes à la cession de biens immobiliers et les dons de bienfaisance.

Les autres charges, montant net, ont augmenté de 1 million de dollars au troisième trimestre et ont diminué de 1 million de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La charge liée à la titrisation de créances s'est établie à 2 millions de dollars et à 6 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, soit des résultats en baisse de 1 million de dollars par rapport aux périodes correspondantes de 2009, qui tiennent principalement aux taux moins élevés. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances ». La hausse des dons de bienfaisance a été en grande partie neutralisée par les gains nets à la vente de placements de petite envergure en 2010 comparativement à des pertes nettes sur des placements de petite envergure au cours de l'exercice précédent.

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Intérêts débiteurs (intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres)	134	121	10,7 %	360	352	2,3 %
Perte au rachat d'une tranche des titres de créance	52	—	n.s.	52	—	n.s.
Pertes (gains) de change	(3)	—	n.s.	(2)	(3)	n.s.
Intérêts créditeurs (remboursements d'impôts)	(1)	(20)	n.s.	(1)	(46)	n.s.
Intérêts créditeurs (autres)	—	—	—	(1)	(1)	—
	182	101	80,2 %	408	302	35,1 %

n.s. : non significatif

Les intérêts débiteurs ont augmenté de 13 millions de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison de la comptabilisation au troisième trimestre d'une redevance de nature réglementaire de 15 millions de dollars découlant de la décision du CRTC concernant le compte de report (se reporter à la section « *Réglementation sur plafonnement des prix* » à la rubrique 10.3, « *Réglementation* », pour une analyse plus détaillée à ce sujet). Compte non tenu de cette redevance, les intérêts débiteurs ont diminué, en raison de la baisse des taux d'intérêt effectifs sur les titres de créance à long terme, facteur neutralisé en partie ce trimestre par l'augmentation du solde moyen des titres de créance à long terme découlant du financement du rachat anticipé d'une tranche des titres de créance effectué en septembre 2010.

Le 2 septembre 2010, la société a procédé au rachat anticipé d'une tranche de 607 millions de dollars US des billets à 8 % négociés sur le marché échéant le 1^{er} juin 2011 et à la résiliation des swaps de devises connexes. Ce rachat a été financé par l'émission, le 23 juillet 2010, de billets à 5,05 % d'un montant de 1 milliard de dollars échéant dans dix ans. La société a comptabilisé une perte au titre de ce rachat, qui se compose d'un montant de 36 millions de dollars lié aux billets rachetés et d'un montant de 16 millions de dollars lié à la résiliation des swaps de devises connexes.

Les intérêts créditeurs sur les remboursements d'impôts ont diminué de 19 millions de dollars et de 45 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les montants plus élevés comptabilisés en 2009 tenaient au règlement de questions fiscales concernant des exercices antérieurs.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés de base aux taux d'imposition prévus par la loi	92	117	(21,4) %	311	332	(6,3) %
Réévaluation du passif d'impôts futurs pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	(15)	(10)	n.s.	(31)	(36)	n.s.
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	(8)	—	n.s.	(19)	(48)	n.s.
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	1	—	n.s.	3	3	—
Autres	(1)	(1)	—	—	—	—
	69	106	(34,9) %	264	251	5,2 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	29,1	30,3	(1,2) pt	28,9	30,3	(1,4) pt
Taux d'imposition effectifs (en %)	21,8	27,5	(5,7) pt	24,6	22,9	1,7 pt

La baisse de 25 millions de dollars et de 21 millions de dollars, respectivement, de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, découle de la diminution de 18 % et de 2 %, respectivement, du bénéfice avant impôts, ainsi que de la réduction des taux d'imposition combinés prévus par la loi. Les taux d'imposition effectifs étaient moins élevés que les taux prévus par la loi, en raison de la réévaluation du passif d'impôts futurs et de l'écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs et des ajustements corrélatifs à ce redressement. Les modifications des taux d'imposition futurs en Colombie-Britannique sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2009, ce qui a pour effet de réduire les taux avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2010. Les réductions des taux d'imposition en Ontario pour 2010 à 2013 sont entrées en vigueur au quatrième trimestre de 2009 et s'appliquent aux impôts sur les bénéfices provinciaux à compter du 1^{er} juillet 2010. Par ailleurs, les taux d'imposition en vigueur au fédéral ont diminué en 2010.

Autres éléments du résultat étendu (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
	38	5	n.s.	56	25	124,0 %

Les autres éléments du résultat étendu comprennent les variations de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie et liés principalement aux billets libellés en dollars américains, ainsi que les écarts de conversion découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes. Le crédit après impôts de 35 millions de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu au troisième trimestre de 2010 tient principalement à la variation de la juste valeur des swaps de devises liés aux titres de créance libellés en dollars américains, y compris l'incidence après impôts d'environ 11 millions de dollars découlant du dénouement des swaps liés au rachat anticipé d'une tranche des billets libellés en dollars américains effectué en septembre 2010, soit un montant avant impôts de 16 millions de dollars inscrit dans les coûts de financement.

5.4 Secteur des services filaires

Produits d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Services de transmission de données	562	524	7,3 %	1 677	1 592	5,3 %
Services locaux de transmission de la voix	416	466	(10,7) %	1 281	1 406	(8,9) %
Services interurbains de transmission de la voix	131	148	(11,5) %	400	477	(16,1) %
Autres	64	67	(4,5) %	194	206	(5,8) %
Produits d'exploitation externes	1 173	1 205	(2,7) %	3 552	3 681	(3,5) %
Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles	39	34	14,7 %	115	98	17,3 %
Total des produits d'exploitation	1 212	1 239	(2,2) %	3 667	3 779	(3,0) %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services filaires a diminué de 27 millions de dollars et de 112 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les produits tirés des services de transmission de données comptabilisés au troisième trimestre de 2010 ont excédé le total des produits tirés des services locaux et interurbains de transmission de la voix, ce qui ne s'était jamais produit auparavant.

- Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 38 millions de dollars et de 85 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois. Ces résultats à la hausse sont attribuables i) à la forte croissance du nombre d'abonnés à TELUS TV; ii) à l'accroissement des services Internet, des services de transmission de données améliorés et des services d'hébergement; iii) à l'augmentation des produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires, notamment de la vente au premier trimestre de 2010 d'applications logicielles générant des marges élevées; et, dans une mesure moindre, iv) de l'accroissement des ventes d'équipement de transmission de données. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de données de base existants.

Indicateurs de l'exploitation – secteur des services filaires

(en milliers)	Aux 30 septembre		
	2010	2009	Variation
Abonnés à Internet			
Haute vitesse	1 149	1 117	2,9 %
Commuté	68	96	(29,2) %
Total	1 217	1 213	0,3 %
Abonnés à TELUS TV	266	137	94,2 %

(en milliers)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés à Internet						
Haute vitesse	15	9	66,7 %	21	26	(19,2) %
Commuté	(5)	(9)	44,4 %	(19)	(28)	32,1 %
Total	10	—	n.s.	2	(2)	n.s.
Ajouts nets d'abonnés à TELUS TV	38	22	72,7 %	96	59	62,7 %

Comme il est décrit à la *rubrique 2*, la société a lancé les services Optik TV et Optik High-Speed en juin 2010. Ces lancements ont donné lieu à une augmentation des ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse au troisième trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009 et au premier semestre de 2010. Avant le lancement des services Optik, la société avait enregistré une baisse des ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse au premier semestre de 2010, par rapport à l'exercice précédent, en raison des offres accrocheuses des concurrents. Les abonnements à TELUS TV ont augmenté de 94 % au cours de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010, en raison de l'amélioration des capacités en matière d'installation, de l'offre de canaux haute définition et d'enregistreurs numériques personnels (ENP), de la meilleure couverture géographique du service TV sur IP, du lancement de TELUS TV Satellite au milieu de 2009, et de la commercialisation de produits groupés. La société se concentre sur la mise à niveau des services TELUS TV et Internet aux abonnés existants, ainsi que sur l'offre des services Optik aux nouveaux abonnés.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 50 millions de dollars et de 125 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010. Ces reculs continuent de refléter la diminution des produits tirés des services d'accès de base et des services améliorés de transmission de la voix découlant de la concurrence à l'égard de l'obtention d'abonnés des services résidentiels, de la diminution consécutive des lignes résidentielles locales d'accès au réseau ainsi que d'offres concurrentielles similaires, de même que le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet. Le recul reflète également la réduction des lignes commerciales d'accès aux services de transmission de la voix découlant du remplacement de la technologie en faveur des services de transmission de données, des activités des concurrents, y compris la concurrence au chapitre des tarifs, et des dépenses prudentes engagées par les entreprises.

Indicateurs de l'exploitation – secteur des services filaires

(en milliers)	Aux 30 septembre		
	2010	2009	Variation
Lignes d'accès au réseau¹			
Lignes résidentielles	2 083	2 268	(8,2) %
Lignes commerciales	1 711	1 751	(2,3) %
Total	3 794	4 019	(5,6) %

(en milliers)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
(Pertes nettes) ajouts nets de lignes d'accès au réseau						
Lignes résidentielles	(39)	(43)	9,3 %	(140)	(130)	(7,7) %
Lignes commerciales	(12)	(13)	7,7 %	(32)	(27)	(18,5) %
Total	(51)	(56)	8,9 %	(172)	(157)	(9,6) %

- En raison de l'examen périodique portant sur l'évaluation du nombre d'abonnés et des corrections apportées au premier trimestre de 2010, les données historiques liées aux lignes d'accès au réseau ont été retraitées pour les périodes antérieures, avec prise d'effet en 2007. Le total des lignes d'accès au réseau au 30 septembre 2009 reflète une réduction du nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau de 11 000 par rapport au nombre de lignes présenté à l'exercice précédent en ce qui concerne les abonnés à TELUS TV qui ne sont pas abonnés aux services de transmission de la voix, mais qui ont été pris en compte par inadvertance dans le calcul du nombre de lignes d'accès au réseau. Le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau a été réduit de 70 000 par rapport au nombre présenté à l'exercice précédent, en raison de la révision et de la suppression de dossiers d'abonnés inexacts effectuées dans le cadre de l'intégration des processus de facturation et de production de rapports concernant les abonnés, ainsi que de la mise en application, à tous les échelons de la société, des pratiques en matière d'évaluation utilisées au sein de l'industrie.

Le nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau continue d'être touché par le remplacement de la technologie pour les services locaux, en faveur des services mobiles et Internet, ainsi que par les activités promotionnelles des principaux câblodistributeurs concurrents de la société dans les régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec où cette dernière est l'entreprise titulaire. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont diminué au troisième trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009 et au premier semestre de 2010, en raison des capacités accrues de la société aux fins de l'offre de produits groupés découlant de l'accroissement des services TELUS TV, du lancement du service Optik TV et des offres concurrentielles visant à fidéliser les abonnés. Les pertes de lignes commerciales d'accès au réseau au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010 reflètent le maintien des taux de désabonnement, le nombre réduit d'ajouts et la plus faible croissance du nombre de lignes d'accès aux services de transmission de données, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La plus faible croissance des lignes d'accès aux services de transmission de données découle de l'exécution de contrats d'entreprise d'envergure, dont certains concernent d'importants réseaux IP privés. La croissance de certains services de transmission de données, tels que les réseaux IP privés, n'est pas prise en compte dans le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau, et le passage des services de transmission de la voix existants aux services IP a donné lieu à une réduction générale des lignes commerciales d'accès au réseau.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 17 millions de dollars et de 77 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, résultats qui reflètent le maintien de la concurrence au chapitre des tarifs dans l'ensemble de l'industrie, la diminution du nombre d'abonnés aux services locaux et le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet. Les volumes à la minute facturés pour les services résidentiels et de gros ont diminué.
- Les autres produits ont diminué de 3 millions de dollars et de 12 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, en raison principalement de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif	430	438	(1,8) %	1 291	1 356	(4,8) %
Autres charges d'exploitation	365	366	(0,3) %	1 097	1 115	(1,6) %
Charges d'exploitation	795	804	(1,1) %	2 388	2 471	(3,4) %
Coûts de restructuration	15	29	(48,3) %	38	104	(63,5) %
Total des charges d'exploitation	810	833	(2,8) %	2 426	2 575	(5,8) %

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires a diminué de 23 millions de dollars et de 149 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

- Les salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif ont diminué de 8 millions de dollars et de 65 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010. Ces résultats à la baisse reflètent principalement la diminution des salaires de base découlant du nombre réduit d'employés ETP au pays et la baisse continue des coûts discrétionnaires liés à l'effectif tels que les frais de déplacement, facteurs neutralisés en partie par l'accroissement du taux de rémunération en 2010, par la réduction, au troisième trimestre de l'exercice précédent, des primes de rendement comptabilisées et par l'augmentation des charges au titre des régimes à prestations déterminées.
- Les autres charges d'exploitation ont reculé de 1 million de dollars et de 18 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois. Ces reculs tiennent à la diminution du coût des ventes découlant de la baisse générale des ventes d'équipement, à la réduction des frais de transit et de résiliation tenant à la diminution des volumes et des coûts à la minute d'appels interurbains sortants, aux crédits consentis par les fournisseurs et, pour les neuf premiers mois, à la comptabilisation, au premier trimestre de 2010, d'économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle. Ces réductions ont été neutralisées par la hausse des coûts liés à la programmation du service TELUS TV et des coûts des installations tenant à l'augmentation de 94 % du nombre d'abonnés d'un exercice à l'autre, à l'accroissement des frais de publicité et de promotion, et, pour la période de neuf mois, à la baisse des taux de capitalisation de la main-d'œuvre découlant de la réduction du ratio d'intensité des dépenses en immobilisations en 2010.
- Les coûts de restructuration ont reculé de 14 millions de dollars et de 66 millions de dollars, respectivement. Se reporter à l'analyse présentée à la rubrique 5.3.

BAIIA – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	402	406	(1,0) %	1 241	1 204	3,1 %
Marge du BAIIA (en %)	33,2	32,8	0,4 pt	33,8	31,9	1,9 pt

Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué de 4 millions de dollars au troisième trimestre et a augmenté de 37 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. L'amélioration de la marge du BAIIA découle de la baisse des coûts de restructuration et des économies résultant des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle mises en œuvre pour atténuer la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix, ainsi que des ventes d'applications logicielles générant des marges élevées comptabilisées au premier trimestre de 2010.

5.5 Secteur des services mobiles

Produits d'exploitation – secteur des services mobiles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Services de réseau	1 187	1 126	5,4 %	3 411	3 289	3,7 %
Équipement et autres produits	95	80	18,8 %	265	193	37,3 %
Produits d'exploitation externes	1 282	1 206	6,3 %	3 676	3 482	5,6 %
Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles	8	7	14,3 %	24	21	14,3 %
Total des produits d'exploitation	1 290	1 213	6,3 %	3 700	3 503	5,6 %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services mobiles a augmenté de 77 millions de dollars et de 197 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services de réseau se sont accrus d'un exercice à l'autre de 61 millions de dollars et de 122 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010. Ces résultats à la hausse tiennent à la croissance continue des produits tirés des services mobiles de transmission de données et à la croissance de 6,8 % du nombre d'abonnés d'un exercice à l'autre, facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté de 65 millions de dollars, ou 29 %, au troisième trimestre, et de 173 millions de dollars, ou 27 %, au cours des neuf premiers mois, résultats qui reflètent les produits élevés tirés des services liés aux téléphones intelligents et à la messagerie textuelle, qui découlent de la pénétration accrue du marché des téléphones intelligents, de l'utilisation accrue de forfaits de services de transmission de données, des appareils compatibles avec les technologies permettant de plus hautes vitesses de transmission et des clés Internet mobile, ainsi que de la hausse des volumes liés aux services de transmission de données en itinérance depuis l'étranger, facteurs neutralisés en partie par la baisse des tarifs liés aux services d'itinérance. Les produits tirés des services de transmission de données ont représenté 24 % des produits tirés des services de réseau au cours des neuf premiers mois de 2010, comparativement à 20 % à la période correspondante de 2009. Les produits tirés des services de transmission de la voix ont reculé de 4 millions de dollars, ou 0,4 %, au troisième trimestre, et de 51 millions de dollars, ou 1,9 %, au cours des neuf premiers mois, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution des PMAA tirés des services de transmission de la voix, comme il est décrit plus en détail ci-dessous.

Les PMAA combinés se sont chiffrés à 58,75 \$ au troisième trimestre de 2010, en baisse de 0,70 \$, ou 1,2 %, par rapport à la période correspondante de 2009. Ce résultat reflète cependant une hausse séquentielle de 1,28 \$ comparativement aux PMAA de 57,47 \$ comptabilisés au deuxième trimestre de 2010. La baisse de 1,2 % d'un exercice à l'autre comptabilisée au troisième trimestre constitue une amélioration continue par rapport à la baisse de 1,9 % comptabilisée au deuxième trimestre de 2010, à la diminution de 4,4 % comptabilisée au premier trimestre de 2010 et au recul de 7,7 % comptabilisé au quatrième trimestre de 2009. Les PMAA combinés se sont établis à 57,36 \$ au cours des neuf premiers mois de 2010, en baisse de 1,46 \$, ou 2,5 %, par rapport à la période correspondante de 2009. La baisse des PMAA combinés reflète la réduction des tarifs liés aux services de transmission de la voix et du nombre de minutes utilisées (se reporter à l'analyse présentée ci-dessous), ainsi que la pénétration accrue du marché des clés Internet mobile, facteurs neutralisés en partie par l'utilisation accrue des services de transmission de données découlant de l'adoption des téléphones intelligents et des volumes à la hausse de services d'itinérance.

Les PMAA tirés des services de transmission de données se sont établis à 14,53 \$ et à 13,83 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, en hausse de 2,48 \$, ou 21 %, pour le trimestre, et de 2,20 \$, ou 19 %, pour les neuf premiers mois, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La hausse des PMAA tirés des services de transmission de données reflète essentiellement la tendance au chapitre des produits tirés des services de transmission de données. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix se sont établis à 44,22 \$ et à 43,53 \$, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, des baisses d'un exercice à l'autre de 3,18 \$, ou 6,7 %, pour le trimestre, et de 3,66 \$, ou 7,8 %, pour les neuf premiers mois. La baisse de 6,7 % pour le troisième trimestre est plus faible que les baisses de 7,2 %, de 9,5 % et de 12 % enregistrées aux deuxième et premier trimestres de 2010 et au quatrième trimestre de 2009, respectivement. La diminution des PMAA tirés des services de transmission de la voix tient aux facteurs suivants : la baisse des minutes par abonné des services résidentiels et d'affaires; l'utilisation accrue des forfaits minutes incluses découlant des changements dans les habitudes des abonnés, le remplacement de la messagerie textuelle par le rappel vocal et l'adoption de forfaits visant à optimiser les tarifs; un volume accru du nombre d'abonnés aux clés Internet mobile pour lesquelles aucun produit des services de transmission de la voix ne peut être tiré; la pénétration accrue de la marque Koodo et la réduction des produits tirés de ce service; la suppression des frais d'accès au système et des frais pour le service e911; et la diminution des PMAA tirés du service Mike; facteurs neutralisés en partie par l'accroissement des volumes liés aux services d'itinérance depuis l'étranger et par la hausse des produits découlant des meilleures caractéristiques des services offerts.

Les ajouts bruts et les ajouts nets d'abonnés reflètent l'amélioration de la conjoncture économique et l'amélioration de la gamme d'appareils découlant en partie de la mise en place du nouveau réseau HSPA+, ainsi que les efforts déployés afin d'attirer des abonnés des services postpayés présentant une valeur élevée et de les fidéliser. Les ajouts bruts d'abonnés se sont accrus d'environ 11 % au troisième trimestre et d'environ 5,7 % au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, et les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont augmenté d'environ 11 % au cours des deux périodes. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont représenté 69 % du total des ajouts bruts au troisième trimestre et 68 % au cours des neuf premiers mois de 2010 (69 % au troisième trimestre de 2009 et 64 % au cours des neuf premiers mois de 2009). La société a enregistré de solides ajouts bruts d'abonnés des services prépayés au troisième trimestre de 2010, en raison essentiellement des offres plus concurrentielles faites au cours du trimestre, y compris un meilleur choix d'appareils permettant la transmission de données.

Les téléphones intelligents ont représenté 38 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au troisième trimestre de 2010, par rapport à 22 % à la période correspondante de 2009. Au 30 septembre 2010, les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentent 28 % du nombre d'abonnés des services postpayés, comparativement à 18 % à l'exercice précédent. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents génèrent des PMAA considérablement plus élevés que ceux tirés des appareils qui donnent uniquement accès aux services de messagerie textuelle et de transmission de la voix. L'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts devrait avoir une incidence favorable sur la croissance future des produits tirés des services de transmission de données et des PMAA, et se traduire par une utilisation accrue du réseau et par une hausse des frais de fidélisation des abonnés dans l'avenir, par rapport aux niveaux historiques.

Les ajouts nets au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010 ont augmenté, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultat qui reflète la solidité continue de la composition des ajouts d'abonnés des services postpayés et prépayés. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont représenté 86 % du total des ajouts nets (105 % en 2009) au troisième trimestre de 2010, et 93 % (95 % en 2009) au cours des neuf premiers mois. Les ajouts nets d'abonnés des services prépayés ont augmenté considérablement au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009 et au premier semestre de 2010, en raison de la diminution du taux de désabonnement, ainsi que de l'augmentation des ajouts bruts au troisième trimestre de 2010.

Le taux de désabonnement combiné s'est établi à 1,54 % et à 1,52 %, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, comparativement à 1,55 % et à 1,57 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2009. La diminution du taux de désabonnement reflète la baisse du taux de désabonnement non volontaire, la mise en service du nouveau réseau HSPA+, le plus grand choix d'appareils offerts, y compris le iPhone d'Apple, et les résultats fructueux des efforts visant à fidéliser les abonnés, facteurs neutralisés en partie par l'intensification des pressions concurrentielles sur le plan du marketing, tant en ce qui concerne le segment des services postpayés que celui des services prépayés.

- Les produits tirés de l'équipement et autres produits tirés des services ont augmenté de 15 millions de dollars et de 72 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats à la hausse tiennent principalement à l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009 et, dans une moindre mesure, à la hausse des volumes d'acquisition d'abonnés et de fidélisation, ainsi que des ventes d'accessoires à la hausse. L'augmentation a été neutralisée en partie au troisième trimestre de 2010, car les pressions concurrentielles sur les prix des appareils ont entraîné une hausse des coûts de financement des appareils. Les prix moyens des appareils ont affiché une tendance à la hausse au premier semestre de 2010, en raison du plus grand choix de téléphones intelligents offerts.
- Les produits tirés des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services mobiles au secteur des services filaires, et ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Indicateurs de l'exploitation – secteur des services mobiles

	Aux 30 septembre					
	2010		2009		Variation	
Abonnés (en milliers)						
Postpayés	5 596	5 192				7,8 %
Prépayés	1 256	1 221				2,9 %
Total	6 852	6 413				6,8 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	81,7	81,0				0,7 pt
Population ¹ couverte par les services numériques (en millions) ²	33,7	32,7				3,1 %
Population couverte par le réseau HSPA (en millions) ²	32,6	—				n.s.
	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Ajouts bruts d'abonnés (en milliers)						
Postpayés	322	291	10,7 %	837	753	11,2 %
Prépayés	144	129	11,6 %	398	415	(4,1) %
Total	466	420	11,0 %	1 235	1 168	5,7 %
Ajouts nets d'abonnés (en milliers)						
Postpayés	132	131	0,8 %	306	270	13,3 %
Prépayés	21	(6)	n.s.	22	14	57,1 %
Total	153	125	22,4 %	328	284	15,5 %
PMAA (en dollars) ³	58,75	59,45	(1,2) %	57,36	58,82	(2,5) %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ³	1,54	1,55	(0,01) pt	1,52	1,57	(0,05) pt
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	361	397	(9,1) %	364	394	(7,6) %
Frais d'acquisition ⁴ par ajout brut d'abonné (en dollars) ³	339	320	5,9 %	335	322	4,0 %
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ³	10,7	10,3	0,4 pt	10,6	10,5	0,1 pt
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars)	693	652	6,3 %	1 969	1 874	5,1 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	45,1	45,9	(0,8) pt	45,6	45,5	0,1 pt

pt(s) : point(s) de pourcentage

- Par « population », on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.
- Y compris les ententes de services d'itinérance et de revente ainsi que les ententes de partage de réseau, conclues principalement avec Bell Canada.
- Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services mobiles.
- Frais d'acquisition.

Charges d'exploitation – secteur des services mobiles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	250	209	19,6 %	685	582	17,7 %
Charges d'exploitation des services de réseau	161	161	—	478	465	2,8 %
Frais de marketing	111	106	4,7 %	298	292	2,1 %
Frais généraux et d'administration						
Salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif	151	142	6,3 %	442	427	3,5 %
Autres frais généraux et d'administration	80	75	6,7 %	238	230	3,5 %
Charges d'exploitation	753	693	8,7 %	2 141	1 996	7,3 %
Coûts de restructuration	2	3	(33,3) %	4	9	(55,6) %
Total des charges d'exploitation	755	696	8,5 %	2 145	2 005	7,0 %

Le total des charges d'exploitation du secteur des services mobiles a augmenté de 59 millions de dollars et de 140 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison de ce qui suit :

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté d'un exercice à l'autre de 41 millions de dollars et de 103 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010. Ces hausses tiennent en partie à l'augmentation des volumes d'acquisition d'abonnés et de fidélisation et à l'accroissement des coûts par appareil afin de soutenir la migration des abonnés vers des téléphones intelligents, y compris l'appareil iPhone d'Apple. Les charges liées aux ventes d'équipement tiennent compte des résultats de Black's Photo depuis septembre 2009.

- Les charges d'exploitation des services de réseau sont demeurées inchangées d'un exercice à l'autre au troisième trimestre et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars au cours des neuf premiers mois. Le maintien des charges d'exploitation au troisième trimestre tient à l'incidence favorable du règlement non récurrent de différends concernant les coûts des installations et aux renouvellements de contrats ayant neutralisé l'augmentation des autres charges. L'augmentation au cours des neuf premiers mois reflète la croissance des volumes d'itinérance et l'introduction de frais pour le service 911 s'appliquant aux abonnés des services mobiles au Québec, facteurs neutralisés en partie par la baisse des revenus partagés avec des tiers négociés et par la réduction des tarifs liés aux licences d'utilisation, ainsi que par la baisse des coûts liés aux services d'itinérance découlant de la réduction des tarifs. La baisse des revenus partagés avec des tiers négociés et la réduction des tarifs liés aux licences d'utilisation ont été en grande partie neutralisées par la hausse des volumes liés à des revenus partagés avec des tiers et des volumes liés aux licences d'utilisation des fournisseurs de services, en raison de la pénétration continue du marché des téléphones intelligents.
- Les frais de marketing se sont accrus de 5 millions de dollars et de 6 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, par rapport à l'exercice précédent. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont augmenté de 19 \$, ou 5,9 %, au troisième trimestre de 2010, et de 13 \$, ou 4,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont augmenté, en raison de la hausse des coûts de financement par appareil reflétant la plus importante gamme de téléphones intelligents offerts et, pour les neuf premiers mois, en raison de la comptabilisation au deuxième trimestre de 2010 du règlement lié au financement de canaux touchant des exercices antérieurs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par un taux de change favorable du dollar américain (comparativement à 2009), ainsi que par la hausse des ajouts bruts ayant accru l'efficacité des frais de publicité et de promotion par ajout brut d'abonné.

Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau se sont établis à 10,7 % et à 10,6 %, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, soit des résultats en hausse comparativement à 10,3 % et à 10,5 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2009. La hausse des frais de fidélisation tient aux volumes de fidélisation accrus liés à l'augmentation du nombre d'abonnés et à l'accroissement du volume de clients passant aux téléphones intelligents, notamment la mise à niveau des appareils fondés sur la technologie HSPA+, facteurs neutralisés en partie par la croissance accrue des produits tirés des services de réseau, par la diminution des commissions par abonné fidélisé et par le taux de change favorable du dollar américain par rapport à 2009.

- Le total des frais généraux et d'administration a augmenté d'un exercice à l'autre de 14 millions de dollars et de 23 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois.

Les salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif se sont accrus de 9 millions de dollars et de 15 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la prise en compte, en 2010, des charges de Black's Photo, facteur neutralisé en partie par la réduction du nombre d'employés ETP au pays. Les autres frais généraux et d'administration ont progressé de 5 millions de dollars et de 8 millions de dollars d'un exercice à l'autre, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, résultats qui tiennent à la prise en compte des charges de Black's Photo et à la hausse des coûts relatifs à la main-d'œuvre externe visant à soutenir l'accroissement du nombre d'abonnés, facteurs neutralisés en partie par la diminution des créances douteuses et, pour les neuf premiers mois, par la comptabilisation au premier trimestre de 2010 d'économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle. Les créances douteuses ont diminué de 4 millions de dollars au troisième trimestre et de 20 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, résultats qui reflètent la baisse du taux de désabonnement non volontaire découlant de la reprise de l'économie.

- Les coûts de restructuration ont diminué de 1 million de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement. Se reporter à l'analyse qui est présentée à la *rubrique 5.3*.

BAIIA – secteur des services mobiles	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	535	517	3,5 %	1 555	1 498	3,8 %
Marge du BAIIA (en %)	41,5	42,6	(1,1) pt	42,0	42,8	(0,8) pt

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 18 millions de dollars et de 57 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats reflètent la croissance accrue du BAIIA tiré des services de transmission de données, la diminution moins prononcée des PMAA et la réduction des créances douteuses. Les marges du secteur des services mobiles ont subi des pressions, en raison principalement de la hausse des coûts d'acquisition d'abonnés et des frais de fidélisation liés aux volumes élevés d'acquisition d'abonnés et de fidélisation et à l'adoption continue des téléphones intelligents, par suite du lancement du nouveau réseau HSPA+ et des appareils connexes tels que le iPhone à la fin de 2009, ainsi que de l'intensification de la concurrence ayant entraîné une augmentation des coûts de financement des appareils.

6. Évolution de la situation financière

Le tableau ci-après illustre les variations entre les bilans consolidés survenues au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
Actif à court terme					
Encaisse et placements temporaires, montant net	50	41	9	22 %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	830	694	136	20 %	Augmentation découlant de la réduction de 100 millions de dollars du produit tiré des créances titrisées (se reporter à la rubrique 7.6) et hausse des débiteurs découlant du plus grand nombre d'abonnés des services mobiles postpayés. Le délai moyen de règlement des débiteurs était de 47 jours au 30 septembre 2010, comparativement à 46 jours au 31 décembre 2009 et à 45 jours au 30 septembre 2009.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	196	16	180	n.s.	Reflète une augmentation des impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir, ainsi que les acomptes provisionnels pour l'exercice considéré, déduction faite de la charge d'impôts exigibles.
Stocks	226	270	(44)	(16) %	Principalement une baisse du coût moyen des nouveaux appareils mobiles et une diminution des volumes d'appareils mobiles en stock.
Frais payés d'avance	163	105	58	55 %	Principalement les contrats d'entretien payés d'avance, le paiement annuel des taxes foncières et le paiement des droits de licence annuels, ainsi que le paiement d'avantages sociaux en début de période, déduction faite de l'amortissement.
Actifs dérivés	1	1	—	—	—
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	1 479	1 385	94	7 %	Principalement une augmentation des intérêts semestriels exigibles et une augmentation des jours de paie comptabilisés.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	5	182	(177)	(97) %	Reflète principalement les impôts finaux exigibles au premier trimestre de 2010 pour l'année d'imposition 2009.
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	88	135	(47)	(35) %	Les paiements ont excédé les nouvelles obligations en vertu des programmes de restructuration.
Dividendes à payer	160	150	10	7 %	Reflète essentiellement la hausse de 5,3 % du taux de dividende applicable au dividende versé le 1 ^{er} octobre 2010, par rapport au dividende versé le 4 janvier 2010.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	635	674	(39)	(6) %	Tient compte du reclassement au poste Autres passifs à long terme d'un montant de 83 millions de dollars au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix, déduction faite de l'augmentation de la facturation par anticipation liée à la croissance du nombre d'abonnés, et des autres facturations par anticipation à long terme qui sont maintenant prises en compte pour l'exercice considéré.
Tranche à court terme de la dette à long terme	770	82	688	n.s.	Le solde au 30 septembre tient compte de billets à 8 % libellés en dollars américains d'un montant de 761 millions de dollars échéant en juin 2011, par suite du rachat d'une tranche des billets effectué le 2 septembre. Des billets d'un montant totalisant 80 millions de dollars, qui étaient en cours au 31 décembre, sont arrivés à échéance et ont été remboursés en 2010. Se reporter à la rubrique 7.3.
Passifs dérivés	398	62	336	n.s.	Le solde au 30 septembre et la variation nette par rapport au 31 décembre tiennent compte d'un montant de 380 millions de dollars au titre des passifs dérivés liés à l'échéance en juin 2011 de billets libellés en dollars américains, compte tenu des ajustements à la juste valeur et de la résiliation de la portion liée au rachat d'une tranche des billets le 2 septembre. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les ajustements à la juste valeur pour tenir compte des options sur actions et des couvertures relatives aux unités d'actions temporairement inaccessibles, ainsi que par le dénouement des dérivés liés aux options réglées en espèces.
Tranche à court terme des impôts futurs	490	294	196	67 %	Tient principalement à la variation du revenu tiré de la société de personnes qui sera attribué au cours des 12 prochains mois, ainsi que des changements apportés dans le classement comptable de passifs à court terme et à long terme.
Fonds de roulement¹	(2 559)	(1 837)	(722)	(39) %	Tient principalement à la tranche restante des billets libellés en dollars américains échéant en juin 2011 (741 millions de dollars US).

1. Actif à court terme moins le passif à court terme.

Évolution de la situation financière □ Suite du tableau de la page précédente.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
Actif à long terme					
Immobilisations corporelles et autres actifs, montant net	7 643	7 729	(86)	(1) %	Se reporter à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations », ainsi qu'à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des immobilisations corporelles ».
Actifs incorporels, montant net	5 090	5 148	(58)	(1) %	Se reporter à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations », ainsi qu'à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des actifs incorporels ». Les soldes des deux périodes tiennent compte d'un montant de 3 849 millions de dollars versé au titre des licences de spectre pour les SSFE.
Écart d'acquisition, montant net	3 572	3 572	—	—	—
Autres actifs à long terme	1 717	1 602	115	7 %	Concerne principalement la capitalisation des régimes de retraite et l'amortissement continu de l'actif transitoire des régimes de retraite.
Placements	41	41	—	—	Les ventes de placements d'un montant peu élevé ont été neutralisées par de nouveaux placements.
Passif à long terme					
Dette à long terme	5 379	6 090	(711)	(12) %	La diminution reflète principalement le reclassement de billets libellés en dollars américains échéant en juin 2011 dans le passif à court terme, et une diminution de 295 millions de dollars de l'encours du papier commercial, déduction des billets d'un montant de 1 milliard de dollars émis en juillet.
Autres passifs à long terme	643	1 271	(628)	(49) %	La diminution reflète principalement le reclassement d'un passif dérivé de 721 millions de dollars lié aux billets libellés en dollars américains échéant en juin 2011 dans le passif à court terme, ainsi que les autres facturations par anticipation à long terme qui sont maintenant prises en compte pour l'exercice considéré, facteurs neutralisés en partie par le reclassement d'un montant de 83 millions de dollars au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix, qui était classé au poste Passif à court terme.
Impôts futurs	1 402	1 319	83	6 %	Augmentation des impôts futurs sur les actifs et passifs à long terme, neutralisée en partie par un reclassement au poste Tranche à court terme des impôts futurs.
Capitaux propres					
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	8 059	7 554	505	7 %	Principalement un bénéfice net de 808 millions de dollars et un montant de 56 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat étendu qui reviennent aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, moins les dividendes déclarés de 473 millions de dollars, et la prise en compte de 98 millions de dollars au titre des actions sur le capital autorisé émises aux fins des dividendes réinvestis dans les actions sans droit de vote au titre du programme de réinvestissement des dividendes.
Part des actionnaires sans contrôle	21	21	—	—	Bénéfice net de 3 millions de dollars qui revient à la part des actionnaires sans contrôle, moins les dividendes de 3 millions de dollars versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les politiques financières liées à la structure du capital de la société sont décrites à la *rubrique 4.3*. Dans le cours normal des activités, la société a généré des flux de trésorerie liés à l'exploitation annuels supérieurs aux dépenses en immobilisations annuelles nécessaires à la croissance des activités et aux investissements dans la technologie.

Sommaire des états consolidés des flux de trésorerie (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Rentrées liées aux activités d'exploitation	913	814	12,2 %	1 850	2 280	(18,9) %
Sorties liées aux activités d'investissement	(452)	(585)	22,7 %	(1 148)	(1 615)	28,9 %
Sorties liées aux activités de financement	(452)	(221)	(104,5) %	(693)	(635)	(9,1) %
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	9	8	—	9	30	—
Encaisse et placements temporaires, montant net, au début	41	26	—	41	4	—
Encaisse et placements temporaires, montant net, à la fin	50	34	47,1 %	50	34	47,1 %

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 99 millions de dollars au troisième trimestre et ont diminué de 430 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les variations des flux de trésorerie d'un exercice à l'autre pour le trimestre et la période de neuf mois comprennent ce qui suit :

- La variation du produit tiré des créances titrisées (prise en compte dans la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement à l'état consolidé des flux de trésorerie), qui constitue une sortie de fonds lorsque le produit diminue et une source de fonds lorsque le produit augmente. Le produit tiré des créances titrisées est demeuré inchangé aux troisièmes trimestres de 2010 et de 2009. Au cours des neuf premiers mois de 2010, le produit a diminué de 100 millions de dollars, comparativement à une augmentation de 100 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2009, ce qui se traduit par une diminution de 200 millions de dollars des flux de trésorerie. Se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances ».
- La hausse des intérêts payés de 70 millions de dollars et de 58 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, qui tient principalement aux coûts de financement de 52 millions de dollars liés au rachat anticipé, le 2 septembre 2010, d'une tranche des billets libellés en dollars américains, ainsi qu'au paiement d'intérêts d'un montant de 20 millions de dollars courus à la date du rachat, soit le 2 septembre, qui auraient autrement été payés le 1^{er} décembre 2010.
- La baisse de 17 millions de dollars et de 52 millions de dollars, respectivement, des intérêts reçus au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois, qui tient essentiellement aux intérêts reçus en 2009 par suite du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
- La baisse de 18 millions de dollars des paiements d'impôts au trimestre et leur augmentation de 69 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, déduction faite des remboursements reçus, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation pour les neuf premiers mois tient principalement aux économies d'impôts reçues à l'exercice précédent et à la légère hausse des acomptes provisionnels en 2010. Les économies se sont établies à 4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, et à 10 millions de dollars et 64 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2009.
- Les autres variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 133 millions de dollars et de 467 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison principalement de la réduction des dépenses en immobilisations.

Dépenses en immobilisations (en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 30 septembre			Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Secteur des services filaires	336	365	(7,9) %	886	1 011	(12,4) %
Secteur des services mobiles	113	193	(41,5) %	271	578	(53,1) %
Total des dépenses en immobilisations	449	558	(19,5) %	1 157	1 589	(27,2) %
BAIIA, déduction faite du total des dépenses en immobilisations ¹	488	365	33,7 %	1 639	1 113	47,3 %
Intensité des dépenses en immobilisations (en %) ²	18	23	(5) pts	16	22	(6) pts

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », pour le calcul et pour une description du BAIIA.
2. L'intensité des dépenses en immobilisations est calculée comme les dépenses en immobilisations divisées par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Le total des dépenses en immobilisations a reculé de 109 millions de dollars et de 432 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La diminution du ratio d'intensité des dépenses en immobilisations en 2010 reflète principalement les importantes activités mises en œuvre en 2009 aux fins du lancement du réseau sans fil HSPA+, qui a eu lieu en novembre 2009. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, a augmenté de 123 millions de dollars et de 526 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, comparativement aux périodes correspondantes de 2009.

- Secteur des services filaires

Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires ont reculé d'un exercice à l'autre de 29 millions de dollars et de 125 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010. Le recul reflète la baisse des dépenses liées à la mise à niveau de la technologie ADSL2+, par suite des importantes activités mises en œuvre en 2009, facteur neutralisé en partie par la hausse des dépenses liées à TELUS TV sur IP et aux technologies VDSL2 et GPON (d'après l'anglais *gigabit passive optical network*) (se reporter à la rubrique 2, « *Se doter de moyens nationaux* »).

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services filaires s'est établi à 24 % au cours des neuf premiers mois de 2010, en baisse comparativement à 27 % au cours des neuf premiers mois de 2009. Par conséquent, les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) du secteur des services filaires se sont chiffrés à 355 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, soit une hausse d'un exercice à l'autre de 162 millions de dollars, ou 84 %.

- Secteur des services mobiles

Les dépenses en immobilisations du secteur des services mobiles ont reculé d'un exercice à l'autre de 80 millions de dollars et de 307 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010. Ces baisses en 2010 reflètent les importantes activités mises en œuvre à l'exercice précédent aux fins de la construction du réseau HSPA+, qui a été quasi achevé et lancé en novembre 2009, ainsi que la baisse des dépenses liées au réseau AMRC, qui est bien établi. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les nouvelles dépenses engagées relativement à la technologie HSPA+ double cellule (se reporter à la rubrique 2, « *Se doter de moyens nationaux* »).

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services mobiles s'est établi à 7 % au cours des neuf premiers mois de 2010, en baisse comparativement à 17 % au cours des neuf premiers mois de 2009. Les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) du secteur des services mobiles se sont chiffrés à 1 284 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2010, soit une hausse d'un exercice à l'autre de 364 millions de dollars, ou 40 %.

7.3 Sorties liées aux activités de financement

Les sorties nettes liées aux activités de financement ont augmenté de 231 millions de dollars et de 58 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

- Les dividendes en espèces versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote se sont élevés à 116 millions de dollars et à 365 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2010. Ces montants représentent les dividendes déclarés, déduction faite des montants réinvestis dans les actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS émises à un escompte de 3 % en vertu du programme de réinvestissement des dividendes de la société. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2009, aucune action sur le capital autorisé n'a été émise et les paiements de dividendes en espèces ont été de 149 millions de dollars et de 451 millions de dollars, respectivement

- Facilités bancaires et papier commercial

La société alterne régulièrement entre diverses sources de financement à court terme pour tirer parti des écarts au chapitre des frais d'intérêts. Au premier trimestre de 2010, la société a accru l'encours du papier commercial de 28 millions de dollars, le portant à 495 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2010, elle a accru l'encours du papier commercial de 29 millions de dollars, le portant à 524 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2010, la société a réduit l'encours du papier commercial de 352 millions de dollars, le ramenant à 172 millions de dollars. Au 30 septembre 2010, la société n'a prélevé aucun montant au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 (résultat inchangé par rapport au 31 décembre 2009).

Au premier trimestre de 2009, la société avait réduit les montants nets prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 de 680 millions de dollars, les ramenant à 300 millions de dollars, et avait accru l'encours du papier commercial de 756 millions de dollars, le portant à 1 188 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2009, la société avait réduit l'encours du papier commercial et des montants prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012, les ramenant respectivement à 604 millions de dollars et à néant, en raison principalement de l'émission de billets en mai. Au troisième trimestre de 2009, elle avait réduit davantage l'encours du papier commercial, le ramenant à 534 millions de dollars.

- Échéance et remboursement d'émissions de titres de créance de moindre envergure en 2010

La société a remboursé un montant de 50 millions de dollars au titre des débentures de TCI à 12 % venues à échéance en mai 2010 et un montant de 30 millions de dollars au titre des obligations hypothécaires de premier rang de TCI venues à échéance en juillet 2010.

- Émission de titres de créance à long terme en juillet 2010; rachat anticipé d'une tranche des billets libellés en dollars américains effectué en septembre 2010

Le 23 juillet 2010, la société a émis, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, des billets de série CH à 5,05 % échéant en juillet 2020, pour un produit brut de 1 milliard de dollars. Les billets de série CH sont rachetables en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, au gré de la société, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de rachat est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux des bons du Trésor majoré de 47 points de base, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le rachat.

Le produit net, qui s'élève à environ 993 millions de dollars, a été utilisé pour financer le rachat anticipé d'une tranche de 607 millions de dollars US des billets à 8 % libellés en dollars américains échéant en juin 2011 de la société, et pour effectuer les paiements aux fins de la résiliation des swaps de devises liés aux billets rachetés. Le taux d'intérêt effectif des billets libellés en dollars américains est d'environ 8,5 %. Le rachat anticipé a entraîné la comptabilisation, au troisième trimestre, d'une charge avant impôts de 52 millions de dollars, ou d'environ 37 millions de dollars (12 cents par action) après impôts.

Ces activités de financement, de même que l'émission de billets et le rachat anticipé effectués en décembre 2009, ont réduit d'environ 1,2 milliard de dollars US la valeur nominale des titres de créance à long terme échéant en juin 2011 et augmenté la durée à l'échéance moyenne de la dette à long terme, la portant à 5,9 ans au 30 septembre 2010 (quatre ans au 30 septembre 2009).

- Émission de titres de créance à long terme en mai et en décembre 2009; rachat anticipé d'une tranche des billets libellés en dollars américains effectué en décembre 2009

L'état consolidé comparatif des flux de trésorerie pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 reflète l'émission, dans le cadre d'un appel public à l'épargne effectué en mai 2009, de billets de série CF à 4,95 % d'un montant de 700 millions de dollars échéant en mai 2014. En décembre, la société a également émis, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, des billets de série CG à 5,05 % d'un montant de 1 milliard de dollars échéant en décembre 2019. Le produit net de l'émission effectuée en décembre a été utilisé aux fins du rachat anticipé d'une tranche de 577,5 millions de dollars US des billets à 8 % libellés en dollars américains échéant en juin 2011, ainsi qu'aux fins des paiements au titre de la résiliation des swaps de devises liés aux billets rachetés.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement			
Aux 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois terminées à cette date	2010	2009	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dette nette	6 905	7 177	(272)
Total des capitaux investis – valeur comptable	15 001	14 815	186
BAIIA excluant les coûts de restructuration	3 704	3 790	(86)
Montant net des intérêts débiteurs	638	420	218
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	92	87	5 pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	5,9	4,0	1,9
Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹	46,0	48,4	(2,4) pts
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration ¹	1,9	1,9	—
Ratios de couverture (fois)¹			
Couverture par le bénéfice (couverture des intérêts sur la dette à long terme)	2,9	4,1	(1,2)
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration	5,8	9,0	(3,2)
Autres mesures			
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²	791	596	195
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté (en %) ¹	65	60	5 pts
Ratio de distribution (en %) ¹	66	53	13 pts

1. Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition et calcul des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

2. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles », pour la définition.

La diminution de la dette nette au 30 septembre 2010, par rapport à l'exercice précédent, tient compte de l'échéance et du rachat d'une tranche de 80 millions de dollars des titres de créance à long terme au cours des sept premiers mois de 2010, de la réduction de l'encours du papier commercial et du rachat anticipé, en décembre 2009 et en septembre 2010, d'une tranche des billets libellés en dollars américains, lequel a été neutralisé par l'émission de billets en décembre 2009 et en juillet 2010. L'augmentation de 186 millions de dollars du total des capitaux investis tient à la hausse des bénéfices non répartis et du capital-actions lié aux actions sans droit de vote, déduction faite de la dette réduite.

La proportion des titres de créance qui portent intérêt à des taux fixes était de 92 % au 30 septembre 2010, soit un résultat en hausse comparativement à 87 % à l'exercice précédent, qui tient principalement à la diminution de l'encours du papier commercial. La durée moyenne à l'échéance de la dette, qui était de 4,0 ans au 30 septembre 2009, a été portée à 5,9 ans au 30 septembre 2010, en raison essentiellement de l'émission, en décembre 2009 et en juillet 2010, de billets échéant dans 10 ans et des deux rachats anticipés d'une tranche des billets libellés en dollars américains échéant le 1^{er} juin 2011.

Le ratio de couverture par le bénéfice était de 2,9 fois pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010, soit une baisse comparativement à 4,1 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des intérêts débiteurs sur la dette à long terme, qui tient principalement aux charges au titre du rachat anticipé d'une tranche des titres de créance à long terme (99 millions de dollars en décembre 2009 et 52 millions de dollars en septembre 2010), s'est traduite par une réduction de 0,9 fois du ratio, et la diminution du bénéfice sur 12 mois avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices a donné lieu à une réduction de 0,3 fois du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA (excluant les coûts de restructuration) était de 5,8 fois pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010, soit une baisse comparativement à 9,0 fois à l'exercice précédent, qui tient principalement aux charges au titre du rachat anticipé de titres de créance à long terme. Ce ratio, ajusté de manière à ne pas tenir compte des pertes liées au rachat, s'est établi à 7,6 fois au 30 septembre 2010.

Les flux de trésorerie disponibles pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010 ont augmenté de 195 millions de dollars par rapport à la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2009. L'augmentation est principalement attribuable à la réduction des dépenses en immobilisations, facteur neutralisé en partie par la hausse des paiements d'intérêts découlant du rachat anticipé d'une tranche de la dette, par l'augmentation des paiements d'impôts, par la baisse du BAIIA et par la diminution des intérêts reçus par suite du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

La stratégie de la société vise à maintenir les politiques et les lignes directrices financières énoncées ci-après. La société estime que ces mesures ont atteint un niveau optimal et qu'elles devraient lui permettre d'avoir raisonnablement accès aux marchés financiers en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Les politiques financières et lignes directrices à long terme de TELUS sont les suivantes :

- Ratio de la dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration entre 1,5 et 2,0 fois.
Le ratio s'est établi à 1,9 fois au 30 septembre 2010.
- Ratio de distribution de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles.

L'indication relative au ratio de distribution est établie sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. L'indication actuelle a été approuvée par le conseil le 4 mai 2010 et témoigne de la confiance dont la direction et le conseil d'administration font preuve en ce qui concerne les perspectives à moyen terme de la société, soit jusqu'en 2011. Le ratio de distribution est approprié compte tenu des perspectives de la société concernant la croissance du bénéfice et des flux de trésorerie, et de la réduction des dépenses en immobilisations. La société entend poursuivre sa pratique de longue date qui consiste à publier ses indications et ses principales hypothèses annuelles au milieu de décembre 2010 pour l'exercice 2011 à venir.

7.5 Facilités de crédit

En août 2010, la société a annulé sa facilité de crédit renouvelable inutilisée, d'un montant de 300 millions de dollars, d'une durée de 364 jours et devant arriver à échéance le 31 décembre 2010. Au 30 septembre 2010, TELUS avait des liquidités disponibles aux termes des facilités de crédit inutilisées de plus de 1,7 milliard de dollars, et elle disposait d'un montant de 100 millions de dollars aux termes de son programme de titrisation de créances au 30 septembre 2010 (se reporter à la *rubrique 7.6*), ce qui est conforme à l'objectif de la société, lequel vise à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilités de crédit de TELUS au 30 septembre 2010

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans ¹	1 ^{er} mai 2012	2 000	—	(118)	(172)	1 710
Autres facilités bancaires	—	62	—	(3)	—	59
Total	—	2 062	—	(121)	(172)	1 769

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

La facilité de crédit renouvelable de TELUS comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4:1 (environ 1,9:1 au 30 septembre 2010) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2:1 (environ 5,8:1 au 30 septembre 2010) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu des conventions de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. Se reporter à la section « *Évaluation des politiques de l'entreprise* », à la *rubrique 8.2.5*, pour une analyse des clauses restrictives que TELUS devra respecter après le passage aux IFRS le 1^{er} janvier 2011. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

7.6 Vente de créances

TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. À la suite de la vente d'une participation dans certaines créances avec gestion intégrale, un passif lié à la gestion des créances vendues est constaté à la date de la vente puis est amorti dans l'état des résultats sur la durée de vie prévue des créances.

TCI doit maintenir une cote de crédit de DBRS Ltd. d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 3 novembre 2010, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue.

Solde du produit des créances titrisées (en millions de dollars)	30 sept. 2010	30 juin 2010	31 mars 2010	31 déc. 2009	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2008
	400	400	400	500	400	400	300	300

7.7 Cotes de crédit

Aucun changement n'a été apporté aux cotes de crédit de première qualité de la société au 3 novembre 2010.

7.8 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels*Instruments financiers*

Les instruments financiers de la société ainsi que la nature des risques auxquels ils pourraient être assujéti sont décrits dans le rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. Une mise à jour est présentée ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit du fait que la société possède une clientèle vaste et diversifiée, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle maintient des provisions pour les pertes de crédit potentielles, et ces pertes ont été conformes aux prévisions de la direction jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2010, la durée de vie moyenne pondérée des créances de fournisseurs était de 31 jours (35 jours au 31 décembre 2009), et la durée de vie moyenne pondérée des comptes clients en souffrance était de 65 jours (72 jours au 31 décembre 2009).

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à la structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », la société gère son risque de liquidité à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui lui permet de gérer ses liquidités excédentaires et ses besoins en liquidités selon les besoins réels de la société et de ses filiales; de plus, la société maintient des facilités bancaires bilatérales et des facilités de crédit consorsial ainsi qu'un programme de papier commercial, vend des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, exerce une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, et gère les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

La société a d'importantes échéances de titres de créance au cours des exercices ultérieurs. Au 30 septembre 2010, elle pouvait émettre un montant de 2 milliards de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en octobre 2011. La société dispose de facilités de crédit, notamment une facilité de 2 milliards de dollars échéant en 2012 (se reporter à la *rubrique 7.5, « Facilités de crédit »*). La société estime que ses cotes de crédit de première qualité lui fournissent un accès raisonnable aux marchés financiers.

Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu pour les périodes terminées les 30 septembre 2010 et 2009 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien et du dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société avaient présenté une variation des montants raisonnables possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date du bilan.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix découlant de la rémunération à base d'actions est présentée à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires.

Engagements et passifs éventuels

Garanties

Les PCGR du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux non actualisés des garanties au 30 septembre 2010, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, étaient négligeables.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société est de 40 % jusqu'en mai 2011 puis sera ramenée à 15 % pour les cinq dernières années se terminant en mai 2016. Si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier. Au 30 septembre 2010, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

Réclamations et poursuites

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de propriété intellectuelle) à son égard et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications. Dans certaines instances, les questions en sont au stade préliminaire et la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées actuellement de façon fiable. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites. Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société à l'exception de ce qui est décrit à la note 18 b) des états financiers consolidés intermédiaires.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 30 septembre 2010 dans le tableau suivant se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options en cours, ainsi que les options pour lesquelles les actions sont détenues en réserve, ont été converties.

Actions en circulation (en millions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Nombre total d'actions
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			
Actions en circulation au 30 septembre 2010	174,9	145,8	320,7 ¹
Options en circulation et pouvant être émises ^{2, 3} au 30 septembre 2010	—	29,9	29,9
Actions en cours et pouvant être émises au 30 septembre 2010	174,9	175,7	350,6

1. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre d'actions s'établissait à 320,6 millions pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010.

2. En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.

3. Tient compte de l'ajout de 15 millions d'actions sans droit de vote au nombre d'actions détenues en réserve approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire annuelle ayant eu lieu le 5 mai 2010.

Environ 1 260 000 actions sans droit de vote de TELUS ont été émises sur le capital autorisé en vertu du programme de réinvestissement des dividendes, relativement au dividende versé le 1^{er} octobre 2010. Le taux de participation au programme de réinvestissement des dividendes s'est élevé à environ 32 % en ce qui a trait au dividende versé le 1^{er} octobre, en hausse par rapport à 27 % en ce qui concerne le dividende versé le 2 juillet 2010. Outre les actions émises dans le cadre du programme de réinvestissement des dividendes, le nombre d'actions en circulation et pouvant être émises au 31 octobre 2010 n'a pas varié de façon importante depuis le 30 septembre 2010. Le 3 novembre 2010, le conseil d'administration a approuvé une modification au programme de réinvestissement des dividendes de TELUS, de sorte qu'après le 4 janvier 2011, TELUS cessera d'émettre des actions sur le capital autorisé à un escompte de 3 % aux fins du réinvestissement des dividendes et commencera des achats sur le marché libre sans escompte. Cette modification entraînera une hausse des décaissements en ce qui concerne les versements de dividendes.

En septembre 2010, un projet de loi visant à modifier le traitement fiscal de certaines rémunérations à base d'actions a été déposé. En vertu de ce projet de loi, lorsque des options d'achat d'actions sont rachetées par la société en contrepartie d'un paiement en espèces, deux choix sont possibles : soit l'employé renonce à la déduction fiscale à laquelle il a droit, ce qui produit le même effet qu'un traitement des gains en capital, soit la société renonce à la déduction fiscale à laquelle elle a droit, ce qui élimine le double avantage dont jouissent les employés et les sociétés par actions. Les mesures prévues par ce projet de loi ne sont pas encore pratiquement entrées en vigueur, et aucune répercussion en découlant n'est prise en compte dans les résultats financiers. Advenant le cas où elle rachèterait des options d'achat d'actions détenues par des employés, la société compte renoncer à la déduction fiscale à laquelle elle aurait droit au titre des paiements effectués.

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques sont décrites à la *rubrique 8.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction ait recours à des estimations, à des hypothèses et à des jugements. Ces estimations, hypothèses et jugements ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Facturation par anticipation et dépôts de clients – décision du CRTC relative au passif au titre du compte de report

En août 2010, le CRTC a publié la *Décision de télécom 2010-639*, dans laquelle il présente ses conclusions concernant l'utilisation des fonds des comptes de report aux termes du régime de plafonnement des prix. Se reporter à la *rubrique 10.3, « Réglementation – Réglementation sur le plafonnement des prix »*.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront remplacés par les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de l'IASB ») au cours d'une période de transition devant se terminer d'ici 2011. La présente rubrique comporte une analyse des attentes de la société concernant le passage aux IFRS de l'IASB. L'acronyme IFRS utilisé dans le présent rapport de gestion constitue une abréviation de l'expression IFRS de l'IASB.

Il n'existe aucune certitude que l'International Accounting Standards Board ne publiera pas d'autres prises de position, ni que le Conseil des normes comptables du Canada n'adoptera pas d'autres prises de position avant que la société ne prépare ses états financiers consolidés au 31 décembre 2011. Par conséquent, il n'existe aucune certitude que les normes appliquées aux fins de la préparation de l'information fournie dans la présente rubrique ne différeront pas de celles qui serviront à préparer les états financiers consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, ni que les répercussions décrites et quantifiées ci-après ne varieront pas.

Dates clés :

- Le 1^{er} janvier 2010 (date de transition) : TELUS a préparé un bilan d'ouverture à cette date, conformément aux IFRS, afin de faciliter le basculement aux IFRS en 2011. TELUS continuera de présenter les résultats de son exercice 2010 et les chiffres correspondants de l'exercice 2009 conformément aux PCGR du Canada.
- Le 1^{er} janvier 2011 (date du basculement) : date après laquelle TELUS préparera et présentera ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice 2011 selon les IFRS et présentera également les chiffres correspondants de l'exercice 2010 selon les IFRS.

Aux fins des activités visant à assurer la convergence des PCGR du Canada avec les IFRS de l'IASB, la société a adopté les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant les écarts d'acquisition et actifs incorporels (chapitre 3064 du *Manuel*), les regroupements d'entreprises (chapitre 1582 du *Manuel*), les états financiers consolidés (chapitre 1601 du *Manuel*), les participations ne donnant pas le contrôle (chapitre 1602 du *Manuel*), les informations à fournir sur les instruments financiers et la présentation de ces instruments (chapitres 3862 et 3863 du *Manuel*), et les stocks (chapitre 3031 du *Manuel*). Se reporter à la *rubrique 8.2.4* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

La présente rubrique se compose de ce qui suit :

- *Rubrique 8.2.1 – Explications concernant le passage aux IFRS de l'IASB*
- *Rubrique 8.2.2 – Répercussions quantifiées sur les états consolidés de la situation financière*
- *Rubrique 8.2.3 – Répercussions quantifiées sur l'état consolidé des résultats et du résultat global*
- *Rubrique 8.2.4 – Répercussions sur les autres mesures*
- *Rubrique 8.2.5 – Progrès accomplis aux fins du passage*

8.2.1 Explications concernant le passage aux IFRS de l'IASB

Dans le cadre de la transition aux IFRS, la société est tenue d'appliquer IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, qui établit les procédures liées à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS pour la première période suivant la date de basculement. IFRS 1 doit uniquement être appliquée au moment du basculement et prévoit l'application rétrospective de chaque norme, comme si ces normes avaient toujours été en vigueur. IFRS 1 fournit également une série d'exemptions facultatives à l'égard de l'application rétrospective, afin de faciliter la transition à l'ensemble des normes IFRS.

De plus, la société a déterminé les domaines pour lesquels des modifications de conventions comptables sont attendues. Le tableau suivant fournit une analyse des répercussions qualitatives de la transition et quantifie les répercussions sur les capitaux propres à la date de transition et sur le résultat net pour les neuf premiers mois de 2010, déduction faite des impôts sur le résultat applicables.

Répercussions de la transition

		Incidence pro forma non vérifiée sur le résultat net (Rubrique 8.2.3)									
		Incidence pro forma non vérifiée sur les capitaux propres (Rubrique 8.2.2)									
Sujet	Description et incidences [en millions de dollars – augmentation (diminution)]	Au 1 ^{er} janvier 2010	Période de neuf mois terminée le 30 sept. 2010								
Avantages du personnel – régimes à prestations définies											
•	<p>Comptabilisation des écarts actuariels cumulés non amortis, du coût des services passés et des obligations et actifs transitoires à la date de transition</p> <p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Oui</p> <p>Répercussions à la date de transition : La société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels cumulés non amortis à la date de transition à titre d'ajustement apporté aux résultats non distribués à cette date.</p> <p>De plus, aux fins de l'application rétrospective d'IAS 19, un ajustement a été apporté aux résultats non distribués à la date de transition, relativement au coût des services passés pour lesquels les droits sont acquis et aux obligations et actifs transitoires à cette date.</p> <p><u>Au 1^{er} janvier 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Autres actifs à long terme</td> <td style="text-align: right;">(1 314)</td> </tr> <tr> <td>Autres passifs à long terme</td> <td style="text-align: right;">142</td> </tr> <tr> <td>Passif d'impôt différé</td> <td style="text-align: right;">(379)</td> </tr> <tr> <td>Résultats non distribués</td> <td style="text-align: right;">(1 077)</td> </tr> </table>	Autres actifs à long terme	(1 314)	Autres passifs à long terme	142	Passif d'impôt différé	(379)	Résultats non distribués	(1 077)	(1 077)	
Autres actifs à long terme	(1 314)										
Autres passifs à long terme	142										
Passif d'impôt différé	(379)										
Résultats non distribués	(1 077)										
•	<p>Comptabilisation des écarts actuariels</p> <p>Différence par rapport aux PCGR du Canada; répercussions continues : En vertu des IFRS, un choix de conventions comptables est possible aux fins de la comptabilisation des écarts actuariels survenant après la date de transition. La société a choisi d'inscrire les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global, choix qui est conforme aux modifications proposées dans un exposé-sondage portant sur les avantages du personnel et plus particulièrement sur la comptabilisation et l'évaluation des écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies. L'exposé-sondage propose la suppression des autres choix de conventions comptables aux fins de la comptabilisation des écarts actuariels.</p> <p>En vertu des PCGR du Canada, l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, était amorti sur la période résiduelle estimative moyenne de service des salariés actifs couverts par le régime, tout comme le coût des services passés et les actifs et passifs transitoires.</p> <p><u>Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Charge au titre des avantages du personnel</td> <td style="text-align: right;">(30)</td> </tr> <tr> <td>Impôts sur le résultat</td> <td style="text-align: right;">8</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td style="text-align: right;">22</td> </tr> </table>	Charge au titre des avantages du personnel	(30)	Impôts sur le résultat	8	Résultat net	22				
Charge au titre des avantages du personnel	(30)										
Impôts sur le résultat	8										
Résultat net	22										

Répercussions de la transition

		Incidence pro forma non vérifiée sur le résultat net (Rubrique 8.2.3)																	
		Incidence pro forma non vérifiée sur les capitaux propres (Rubrique 8.2.2)																	
Sujet	Description et incidences [en millions de dollars – augmentation (diminution)]	Au 1 ^{er} janvier 2010	Période de neuf mois terminée le 30 sept. 2010																
Dépréciation d'actifs	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada : Aux termes des IFRS, les augmentations de la valeur recouvrable des actifs dépréciés survenues après la perte de valeur doivent être comptabilisées à titre de reprise des pertes de valeur (sauf en ce qui concerne le goodwill), mais uniquement dans la mesure où la valeur comptable en découlant n'excèdera pas la valeur comptable qui aurait existé si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée initialement. Les PCGR du Canada ne permettraient pas la comptabilisation des augmentations de la valeur recouvrable des actifs dépréciés survenues après la perte de valeur.</p> <p>Compte tenu des faits et circonstances concernant la société et conformément aux IFRS, les licences de spectre de la société doivent faire l'objet d'un test de dépréciation dans le cadre de l'évaluation du secteur des services mobiles, une unité génératrice de trésorerie. Il en résulte que la perte de valeur de 910 millions de dollars que la société a comptabilisée en 2002 n'aurait pas été requise en vertu des IFRS. Auparavant, compte tenu des faits et circonstances concernant la société en vertu de l'application des PCGR du Canada, les licences de spectre de la société faisaient l'objet de tests de dépréciation distincts.</p> <p>Répercussions à la date de transition : Outre les reprises des pertes de valeur, les règles transitoires des IFRS exigent que l'arrêt de l'amortissement des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie soit comptabilisé rétrospectivement, donnant ainsi lieu à une reprise de l'amortissement comptabilisé précédemment en vertu des PCGR du Canada. Lorsque le concept de perte de valeur des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie a été introduit aux termes des PCGR du Canada, il n'était plus nécessaire d'amortir ces actifs sur une base prospective, et un montant de 108 millions de dollars au titre de l'amortissement alors comptabilisé par la société n'a pas fait l'objet d'une reprise. La société a également comptabilisé des reprises de pertes de valeur, déduction faite des amortissements cumulés de 91 millions de dollars à la date de transition, relativement à certaines immobilisations corporelles comptabilisées par des sociétés préexistantes.</p> <p><u>Au 1^{er} janvier 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Immobilisations corporelles et autres, montant net</td> <td style="text-align: right;">91</td> </tr> <tr> <td>Actifs incorporels, montant net (reprise de pertes de valeur)</td> <td style="text-align: right;">910</td> </tr> <tr> <td>Actifs incorporels, montant net (reprise de l'amortissement)</td> <td style="text-align: right;">108</td> </tr> <tr> <td>Passif d'impôt différé</td> <td style="text-align: right;">281</td> </tr> <tr> <td>Résultats non distribués</td> <td style="text-align: right;">828</td> </tr> </table> <p>Répercussions continues : La reprise de pertes de valeur à la date de transition liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles comptabilisée par des sociétés préexistantes donne lieu à une légère augmentation de la charge de dépréciation. Les dépréciations périodiques d'actifs pourraient entraîner la volatilité du résultat net, si les faits pris en compte laissent supposer une dépréciation future.</p> <p><u>Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Amortissement des immobilisations corporelles</td> <td style="text-align: right;">4</td> </tr> <tr> <td>Impôts sur le résultat</td> <td style="text-align: right;">(1)</td> </tr> <tr> <td>Résultat net</td> <td style="text-align: right;">(3)</td> </tr> </table>	Immobilisations corporelles et autres, montant net	91	Actifs incorporels, montant net (reprise de pertes de valeur)	910	Actifs incorporels, montant net (reprise de l'amortissement)	108	Passif d'impôt différé	281	Résultats non distribués	828	Amortissement des immobilisations corporelles	4	Impôts sur le résultat	(1)	Résultat net	(3)	828	(3)
Immobilisations corporelles et autres, montant net	91																		
Actifs incorporels, montant net (reprise de pertes de valeur)	910																		
Actifs incorporels, montant net (reprise de l'amortissement)	108																		
Passif d'impôt différé	281																		
Résultats non distribués	828																		
Amortissement des immobilisations corporelles	4																		
Impôts sur le résultat	(1)																		
Résultat net	(3)																		
Vente de créances	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada : Les IFRS ne permettent pas la décomptabilisation des créances vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, compte tenu des faits et circonstances concernant la société. Les IFRS considèrent que le produit de la vente constitue des emprunts à court terme de la société. Les PCGR du Canada permettaient la décomptabilisation des créances vendues à la fiducie de titrisation avec laquelle la société conclut des opérations.</p> <p>Répercussions à la date de transition : Le produit tiré de la vente de créances en vertu des conventions de titrisation de créances de la société est constaté comme un emprunt à court terme plutôt que d'être porté en réduction des débiteurs (ou décomptabilisé).</p> <p><u>Au 1^{er} janvier 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Débiteurs</td> <td style="text-align: right;">501</td> </tr> <tr> <td>Emprunts à court terme</td> <td style="text-align: right;">500</td> </tr> <tr> <td>Créditeurs et charges à payer</td> <td style="text-align: right;">(1)</td> </tr> <tr> <td>Impôts sur le résultat et autres impôts à payer</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> <tr> <td>Résultats non distribués</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> </table> <p>Répercussions continues : Les charges au titre de la titrisation de créances de 6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 sont comprises dans les coûts de financement en vertu des IFRS, plutôt que dans les autres charges comme c'était le cas aux termes des PCGR du Canada.</p>	Débiteurs	501	Emprunts à court terme	500	Créditeurs et charges à payer	(1)	Impôts sur le résultat et autres impôts à payer	1	Résultats non distribués	1	1	—						
Débiteurs	501																		
Emprunts à court terme	500																		
Créditeurs et charges à payer	(1)																		
Impôts sur le résultat et autres impôts à payer	1																		
Résultats non distribués	1																		

Répercussions de la transition

		Incidence pro forma non vérifiée sur le résultat net (Rubrique 8.2.3)															
		Incidence pro forma non vérifiée sur les capitaux propres (Rubrique 8.2.2)															
Sujet	Description et incidences [en millions de dollars – augmentation (diminution)]	Au 1 ^{er} janvier 2010	Période de neuf mois terminée le 30 sept. 2010														
Contrats de location (opérations de cession-bail)	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada : La société a conclu des contrats de cession-bail visant certains immeubles de bureaux non stratégiques, principalement en 2000 et en 2001. Aux termes des IFRS, lorsque la vente initiale est comptabilisée à la juste valeur, le gain doit être comptabilisé aux résultats immédiatement. En vertu des PCGR du Canada, les gains découlant d'opérations de cession-bail devaient être reportés et amortis sur la durée du contrat de location.</p> <p>Répercussions à la date de transition : Une portion des gains reportés en vertu des PCGR du Canada sera comptabilisée, à la date de transition, à titre d'augmentation du solde d'ouverture des résultats non distribués.</p> <p><u>Au 1^{er} janvier 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">Créditeurs</td><td style="text-align: right;">(6)</td></tr> <tr><td>Autres passifs à long terme</td><td style="text-align: right;">(31)</td></tr> <tr><td>Passif d'impôt différé</td><td style="text-align: right;">7</td></tr> <tr><td>Résultats non distribués</td><td style="text-align: right;">30</td></tr> </table> <p>Répercussions continues : La portion des gains comptabilisés à la date de transition en vertu des IFRS sera portée en réduction de l'amortissement des gains reportés en vertu des IFRS.</p> <p><u>Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">Produits et services achetés</td><td style="text-align: right;">5</td></tr> <tr><td>Impôts sur le résultat</td><td style="text-align: right;">(1)</td></tr> <tr><td>Résultat net</td><td style="text-align: right;">(4)</td></tr> </table>	Créditeurs	(6)	Autres passifs à long terme	(31)	Passif d'impôt différé	7	Résultats non distribués	30	Produits et services achetés	5	Impôts sur le résultat	(1)	Résultat net	(4)	30	(4)
Créditeurs	(6)																
Autres passifs à long terme	(31)																
Passif d'impôt différé	7																
Résultats non distribués	30																
Produits et services achetés	5																
Impôts sur le résultat	(1)																
Résultat net	(4)																
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle)	<p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Oui</p> <p>Répercussions à la date de transition : La société a choisi d'appliquer la norme IFRS pertinente (IFRIC 1) prospectivement, avec prise d'effet à la date de transition, en raison de la faible incidence de cette norme. Si la société n'avait pas utilisé l'exemption, elle aurait dû calculer rétrospectivement les variations sur la durée de chaque obligation. Une variation du taux d'actualisation a été utilisée aux fins de la comptabilisation à la date de transition des obligations préexistantes liées à la mise hors service d'immobilisations.</p> <p><u>Au 1^{er} janvier 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">Immobilisations corporelles</td><td style="text-align: right;">12</td></tr> <tr><td>Passifs non courants – provisions</td><td style="text-align: right;">21</td></tr> <tr><td>Passif d'impôt différé</td><td style="text-align: right;">(2)</td></tr> <tr><td>Résultats non distribués</td><td style="text-align: right;">(7)</td></tr> </table> <p>Différence par rapport aux PCGR du Canada : En vertu des IFRS, le solde des obligations préexistantes liées à la mise hors service d'immobilisations doit être réévalué à chaque période intermédiaire, au moyen des taux d'actualisation en vigueur au moment de la réévaluation, et la charge de désactualisation connexe doit être inscrite comme une composante des coûts de financement. En vertu des PCGR du Canada, ce solde n'était pas ajusté de manière à tenir compte des variations des taux d'actualisation, et la charge de désactualisation connexe était prise en compte dans les charges d'exploitation.</p> <p>Répercussions continues : Il en résulte, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, une diminution de 3 millions de dollars des charges d'exploitation, neutralisée par une hausse de 3 millions de dollars des coûts de financement.</p>	Immobilisations corporelles	12	Passifs non courants – provisions	21	Passif d'impôt différé	(2)	Résultats non distribués	(7)	(7)	—						
Immobilisations corporelles	12																
Passifs non courants – provisions	21																
Passif d'impôt différé	(2)																
Résultats non distribués	(7)																
Provisions	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada; répercussions à la date de transition et répercussions continues : En vertu des IFRS, les provisions doivent être présentées dans un poste distinct de l'état de la situation financière. En vertu des PCGR du Canada, les provisions n'étaient pas présentées comme un sous-ensemble précis du passif. À la date de transition, par suite d'un examen et d'une analyse plus approfondis, la société a déterminé que certaines provisions constituaient des éléments à long terme, ce qui a donné lieu à une diminution de 22 millions de dollars des passifs courants et à une augmentation de 22 millions de dollars des passifs non courants.</p> <p><u>Au 1^{er} janvier 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">Créditeurs et charges à payer</td><td style="text-align: right;">(42)</td></tr> <tr><td>Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration</td><td style="text-align: right;">(135)</td></tr> <tr><td>Facturation par anticipation et dépôts de clients</td><td style="text-align: right;">(144)</td></tr> <tr><td>Provisions – passifs courants</td><td style="text-align: right;">299</td></tr> <tr><td>Autres passifs à long terme</td><td style="text-align: right;">(69)</td></tr> <tr><td>Provisions – passifs non courants</td><td style="text-align: right;">91</td></tr> </table>	Créditeurs et charges à payer	(42)	Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	(135)	Facturation par anticipation et dépôts de clients	(144)	Provisions – passifs courants	299	Autres passifs à long terme	(69)	Provisions – passifs non courants	91	—	—		
Créditeurs et charges à payer	(42)																
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	(135)																
Facturation par anticipation et dépôts de clients	(144)																
Provisions – passifs courants	299																
Autres passifs à long terme	(69)																
Provisions – passifs non courants	91																
Impôts sur le résultat – différés	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada; répercussions à la date de transition et répercussions continues : En vertu des IFRS, les différences temporelles imposables et déductibles découlant des actifs et passifs courants doivent respectivement être classées dans les passifs non courants et les actifs non courants. En vertu des PCGR du Canada, les différences temporelles imposables et déductibles découlant des actifs et passifs courants, respectivement, étaient classées dans la tranche à court terme des passifs et des actifs d'impôts futurs, respectivement. Les actifs d'impôt différé à la date de transition reflètent également les incidences fiscales de divers ajustements rétrospectifs.</p> <p><u>Au 1^{er} janvier 2010</u></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="width: 80%;">Autres actifs à long terme</td><td style="text-align: right;">(2)</td></tr> <tr><td>Impôts sur le résultat et autres impôts à payer</td><td style="text-align: right;">(9)</td></tr> <tr><td>Tranche courante des impôts sur le résultat différés</td><td style="text-align: right;">(294)</td></tr> <tr><td>Passif d'impôt différé</td><td style="text-align: right;">296</td></tr> <tr><td>Résultats non distribués</td><td style="text-align: right;">5</td></tr> </table>	Autres actifs à long terme	(2)	Impôts sur le résultat et autres impôts à payer	(9)	Tranche courante des impôts sur le résultat différés	(294)	Passif d'impôt différé	296	Résultats non distribués	5	5	—				
Autres actifs à long terme	(2)																
Impôts sur le résultat et autres impôts à payer	(9)																
Tranche courante des impôts sur le résultat différés	(294)																
Passif d'impôt différé	296																
Résultats non distribués	5																

Répercussions de la transition

		Incidence pro forma non vérifiée sur le résultat net (Rubrique 8.2.3)					
		Incidence pro forma non vérifiée sur les capitaux propres (Rubrique 8.2.2)					
Sujet	Description et incidences [en millions de dollars – augmentation (diminution)]	Au 1 ^{er} janvier 2010	Période de neuf mois terminée le 30 sept. 2010				
Montant cumulé des différences de conversion	<p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Oui</p> <p>Répercussions à la date de transition : La société a choisi de considérer le montant cumulé des différences de conversion concernant toutes les activités à l'étranger comme étant égal à néant, ce qui a entraîné le reclassement des pertes au titre de l'écart de conversion cumulé du poste Cumul des autres éléments du résultat global au poste Résultats non distribués. Si la société n'avait pas utilisé cette exemption, la norme aurait été appliquée rétroactivement à la date à laquelle chaque filiale étrangère a été acquise ou créée.</p> <p>Au 1^{er} janvier 2010</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Résultats non distribués</td> <td style="text-align: right;">(19)</td> </tr> <tr> <td>Cumul des autres éléments du résultat global</td> <td style="text-align: right;">19</td> </tr> </table>	Résultats non distribués	(19)	Cumul des autres éléments du résultat global	19	—	
Résultats non distribués	(19)						
Cumul des autres éléments du résultat global	19						
Répercussions totales		(220)	15				

Exemptions facultatives supplémentaires et conventions entraînant des répercussions non significatives ou non quantifiées

Sujet	Description
Regroupements d'entreprises	<p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Oui</p> <p>Tels qu'ils ont été adoptés par la société, les PCGR du Canada concernant les regroupements d'entreprises, les états financiers consolidés et les participations ne donnant pas le contrôle ont été alignés sur les IFRS avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009. Les regroupements d'entreprises effectués avant cette date sont évalués d'une manière différente.</p>
Juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé	<p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Non</p> <p>Répercussions à la date de transition : La société a choisi d'évaluer ses immobilisations corporelles et autres et ses actifs incorporels selon la méthode du coût historique.</p> <p>Répercussions continues : En ce qui concerne les périodes postérieures à la date de transition, la société peut, aux termes des IFRS, utiliser soit le modèle de la réévaluation soit la méthode du coût historique. La société a décidé de continuer à utiliser la méthode du coût historique pour chaque catégorie d'actifs.</p>
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	<p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Oui</p> <p>Répercussions à la date de transition : La société a choisi d'appliquer la norme pertinente (IFRS 2) uniquement aux attributions d'options sur actions effectuées après 2001 et aux modifications apportées aux attributions d'options sur actions en cours après 2001 (ce qui n'entraîne aucune différence par rapport à l'application des PCGR du Canada).</p>
Coûts d'emprunt	<p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Oui</p> <p>Répercussions à la date de transition : La société a choisi d'appliquer la norme pertinente (IAS 23) prospectivement, avec prise d'effet à la date de transition, en raison de son incidence négligeable.</p>

Les IFRS que la société devra adopter à la date de basculement ont été déterminées; cependant, en vertu de son plan de travail, l'IASB a mis en œuvre des projets qui devraient donner lieu à de nouvelles prises de position qui se traduiront par des modifications des IFRS. L'IASB examine les exigences d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et il compte la remplacer par une nouvelle norme en 2011. On s'attend également à ce que l'IASB examine la norme IAS 12 concernant les impôts sur le résultat et propose des changements à cette norme. La norme IAS 12 en vigueur s'applique aux activités de TELUS dans le cadre de la transition.

En avril 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage concernant les avantages du personnel, et plus particulièrement la comptabilisation des écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies. Cet exposé-sondage propose la suppression de la méthode du corridor aux fins de la comptabilisation des écarts actuariels. La méthode choisie par la société, qui consiste à comptabiliser les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global, est conforme aux recommandations proposées dans l'exposé-sondage. Cet exposé-sondage propose également certains changements en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information. Les modifications aux normes existantes devraient être établies de façon définitive au milieu de 2011, et leur date de prise d'effet pour la société est inconnue à l'heure actuelle.

En juin 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage concernant la constatation des produits, dans le cadre du projet conjoint entrepris avec le Financial Accounting Standards Board des États-Unis (le « FASB »). En août 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage concernant les contrats de location, dans le cadre d'un projet mis en œuvre conjointement avec le FASB. Ce dernier exposé-sondage suggère la suppression de la distinction entre les contrats de location-exploitation et les contrats de location-acquisition et il propose un nouveau modèle pour les locataires et les bailleurs.

La société poursuit son évaluation de l'incidence possible des nouvelles normes et des exposés-sondages, et elle surveillera les projets à court terme concernant les impôts sur le résultat que l'IASB mettra en œuvre, mais il lui est actuellement impossible de déterminer leur incidence ultime.

8.2.2 Répercussions quantifiées sur les états consolidés de la situation financière

Les tableaux suivants résument, pour chaque sujet, les répercussions prévues du passage aux IFRS sur les totaux partiels et les totaux figurant aux états consolidés de la situation financière de la société, au 1^{er} janvier 2010 et au 30 septembre 2010.

État consolidé de la situation financière, totaux partiels et totaux - À la date de transition du 1^{er} janvier 2010

(en millions de dollars)	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Répercussions sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication d'information							Chiffres non vérifiés pro forma selon les IFRS de l'IASB
		Sujet (se reporter à la rubrique 8.2.1)							
		Avantages du personnel (régimes à prestations définies)	Dépréciation d'actifs	Vente de créances	Contrats de location (opérations de cession-bail)	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Provisions	Impôts sur le résultat	
ACTIF									
Actifs courants	1 127	—	—	501	—	—	—	—	1 628
Actifs non courants	18 092	(1 314)	1 109	—	—	12	—	(2)	17 897
	19 219	(1 314)	1 109	501	—	12	—	(2)	19 525
PASSIF									
Passifs courants	2 964	—	—	500	(6)	—	(22)	(303)	3 133
Passifs non courants	8 680	(237)	281	—	(24)	19	22	296	9 037
	11 644	(237)	281	500	(30)	19	—	(7)	12 170
CAPITAUX PROPRES									
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	7 554	(1 077)	828	1	30	(7)	—	5	7 334
Participations ne donnant pas le contrôle	21	—	—	—	—	—	—	—	21
	7 575	(1 077)	828	1	30	(7)	—	5	7 355
	19 219	(1 314)	1 109	501	—	12	—	(2)	19 525

État consolidé intermédiaire de la situation financière, totaux partiels et totaux – Au 30 septembre 2010

(en millions de dollars)	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Répercussions sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication d'information							Chiffres non vérifiés pro forma selon les IFRS de l'IASB
		Sujet (se reporter à la rubrique 8.2.1)							
		Avantages du personnel (régimes à prestations définies)	Dépréciation d'actifs	Vente de créances	Contrats de location (opérations de cession-bail)	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Provisions	Impôts sur le résultat	
ACTIF									
Actifs courants	1 466	—	—	401	—	—	—	8	1 875
Actifs non courants	18 063	(1 349)	1 105	—	—	12	—	(4)	17 827
	19 529	(1 349)	1 105	401	—	12	—	4	19 702
PASSIF									
Passifs courants	4 025	—	—	400	(6)	—	(23)	(490)	3 906
Passifs non courants	7 424	(277)	280	—	(20)	19	23	489	7 938
	11 449	(277)	280	400	(26)	19	—	(1)	11 844
CAPITAUX PROPRES									
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	8 059	(1 072)	825	1	26	(7)	—	5	7 837
Participations ne donnant pas le contrôle	21	—	—	—	—	—	—	—	21
	8 080	(1 072)	825	1	26	(7)	—	5	7 858
	19 529	(1 349)	1 105	401	—	12	—	4	19 702

8.2.3 Répercussions quantifiées sur l'état consolidé des résultats et des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant illustre, pour chaque sujet, les répercussions prévues du passage aux IFRS sur les principaux postes de l'état consolidé des résultats et des autres éléments du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010.

État consolidé intermédiaire des résultats et des autres éléments du résultat global – Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Répercussions sur les principaux postes [Augmentation (diminution)]							Chiffres non vérifiés pro forma selon les IFRS de l'IASB
		Répercussions sur la présentation			Répercussions sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication d'information (se reporter au sujets présentés à la rubrique 8.2.1)				
		Produits ¹	Aide publique ²	Analyse des charges ³	Avantages du personnel – régimes à prestations définies	Dépréciation d'actifs (reprises de perte de valeur)	Titrisation de créances	Contrats de location (opérations de cession-bail)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	7 228	(7 228)	—	—	—	—	—	—	—
Services	—	6 823	(29)	—	—	—	—	—	6 794
Équipement	—	405	—	—	—	—	—	—	405
	7 228	—	(29)	—	—	—	—	—	7 199
Autre bénéfice d'exploitation	—	—	39	—	—	—	—	—	39
	7 228	—	10	—	—	—	—	—	7 238
CHARGES D'EXPLOITATION									
Frais d'exploitation	4 390	—	—	(4 390)	—	—	—	—	—
Coûts de restructuration	42	—	—	(42)	—	—	—	—	—
Produits et services achetés	—	—	—	2 999	—	—	5	(3)	3 001
Charge au titre des avantages du personnel	—	—	10	1 448	(30)	—	—	—	1 428
Amortissement des immobilisations corporelles	993	—	—	—	—	4	—	—	997
Amortissement des actifs incorporels	299	—	—	—	—	—	—	—	299
	5 724	—	10	15	(30)	4	—	5	5 725
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	1 504	—	—	(15)	30	(4)	—	(5)	1 513
Autres charges, montant net	21	—	—	(15)	—	—	(6)	—	—
Coûts de financement	408	—	—	—	—	—	6	—	417
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	1 075	—	—	—	30	(4)	—	(5)	1 096
Impôts sur le résultat	264	—	—	—	8	(1)	—	(1)	270
BÉNÉFICE NET	811	—	—	—	22	(3)	—	(4)	826
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL⁴	56	—	—	—	(17)	—	—	—	39
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	867	—	—	—	5	(3)	—	(4)	865
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES ET ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	808	—	—	—	22	(3)	—	(4)	823
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET SANS DROIT DE VOTE									
- De base	2,53	—	—	—	0,07	(0,01)	—	(0,01)	2,58
- Dilué	2,52	—	—	—	0,07	(0,01)	—	(0,01)	2,57

- En vertu des IFRS, la société est tenue de présenter chaque catégorie de produits; les PCGR du Canada n'exigeaient pas une présentation aussi détaillée. De plus, les gains de 2 millions de dollars à la vente de placements et les pertes de 2 millions de dollars liées aux participations dans des sociétés non liées ont été reclassés du poste Autres charges, montant net, au poste Autre bénéfice d'exploitation, conformément aux exigences en matière de présentation d'IAS 18.
- En vertu des IFRS, les montants reçus au titre de l'aide publique doivent être classés comme un autre bénéfice d'exploitation. En vertu des PCGR du Canada, les subventions publiques n'incluaient pas les montants reçus au titre de subventions transférables concernant les zones de desserte à coût élevé. Par ailleurs, aux termes des PCGR du Canada, les subventions publiques pouvaient être portées en déduction des charges connexes, à titre de recouvrement des coûts.
- En vertu des IFRS, les charges doivent être présentées par nature ou par fonction. La société a choisi de les présenter par nature. Les PCGR du Canada n'exigeaient pas une présentation aussi détaillée des charges. Il en résulte notamment le reclassement des dons de bienfaisance et des contributions politiques du poste Autres charges, montant net, au poste Produits et services achetés.
- En vertu des IFRS, les écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies qui sont inscrits au poste Autres éléments du résultat global sont considérés comme un élément qui ne sera jamais reclassé, par la suite, au poste Résultat net.

8.2.4 Répercussions sur les autres mesures

La société ne s'attend pas à ce que le passage aux IFRS ait une incidence importante sur les indicateurs de l'exploitation de ses secteurs, sur les états consolidés des flux de trésorerie, sur les mesures à l'égard des politiques financières et sur les autres mesures présentées.

Mesures		Attentes
Charges au titre des régimes à prestations définies comptabilisées dans le résultat net		Le montant de ces charges sera moins élevé, comme il est illustré à la rubrique précédente, et sa volatilité sera réduite à la suite du passage aux IFRS, car les écarts actuariels seront inscrits au poste Autres éléments du résultat global.
BAIIA	Le BAIIA constitue une mesure non conforme aux PCGR. À la suite du passage aux IFRS, il sera équivalent au bénéfice d'exploitation compte non tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, le BAIIA s'élève à 2 809 millions de dollars, comparativement au montant de 2 796 millions de dollars évalué et présenté à l'heure actuelle.
Information sectorielle	Mesures concernant le nombre d'abonnés	Aucune incidence
	Produits et BAIIA Mesures concernant le secteur des services mobiles présentées à l'heure actuelle, notamment les PMAA, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné et les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau	Incidence négligeable Aucune incidence importante prévue
États consolidés des flux de trésorerie		Différences au chapitre de la présentation uniquement
Mesures à l'égard des politiques financières	Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration	Politique visant un ratio entre 1,5 et 2,0 fois – inchangée Incidence négligeable sur les mesures historiques
	Ratio de distribution	Politique visant un ratio de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles sur une base prospective – inchangée Mesures historiques basées sur les résultats présentés et ajustés – aucune incidence importante
Autres mesures	Ratio de couverture par le bénéfice	Aucune incidence importante
	Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration	Aucune incidence importante
	Flux de trésorerie disponibles	Aucune incidence importante
	Dette nette/total des capitaux investis	Aucune incidence importante

8.2.5 Progrès accomplis aux fins du passage

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
Préparation des états financiers		
<ul style="list-style-type: none"> Phase de détermination des principaux éléments 	<p>Détermination, évaluation et sélection des conventions comptables que la société doit aligner avec les IFRS.</p> <p>Cette phase porte sur d'autres éléments au chapitre de l'exploitation, tels que les technologies de l'information, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, et la formation.</p>	<p>Choix initiaux effectués et approuvés en 2009. L'examen des exposés-sondages et des faits nouveaux concernant les IFRS, dont il est fait mention précédemment, n'a pas donné lieu à une modification des choix de conventions.</p> <p>Se reporter aux commentaires ci-dessous.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Phase d'intégration 	<p>Intégration aux systèmes et aux processus financiers sous-jacents de la société des solutions qui sont essentielles au passage aux IFRS. (Se reporter à la section « Infrastructure » ci-dessous.)</p> <p>La société maintient en parallèle deux livres comptables, soit un livre conforme aux PCGR du Canada en vigueur, et un livre conforme aux IFRS en vigueur.</p> <p>Élaboration du format des états financiers et des notes accompagnant ces états.</p>	<p>La société a adapté ses systèmes comptables existants aux fins du maintien de deux systèmes d'information en parallèle en vertu des IFRS.</p> <p>La société a commencé à maintenir en parallèle deux livres comptable en 2010, comme il était prévu.</p> <p>L'approbation des cadres dirigeants devrait en principe être obtenue au quatrième trimestre de 2010, et la version définitive devrait être prête au premier trimestre de 2011.</p>

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
Préparation des états financiers	Présentation dans le rapport de gestion des répercussions sur les chiffres correspondants de 2010, lorsque celles-ci seront connues.	<p>Se reporter aux rubriques suivantes sur les répercussions quantifiées du présent rapport de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rubrique 8.2.2</i> en ce qui concerne les répercussions non vérifiées sur les états consolidés de la situation financière à la date de transition et au 30 septembre 2010; • <i>Rubrique 8.2.3</i> en ce qui concerne les répercussions non vérifiées sur les états consolidés intermédiaires des résultats et des autres éléments du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 <p>La société prévoit présenter des informations quantifiées dans son rapport de gestion annuel 2010 pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les états consolidés de la situation financière au 1^{er} janvier et au 31 décembre 2010; • les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat global de 2010; • les mesures à l'égard des politiques financières de 2010 et les autres mesures calculées.
Communication et formation	Formation continue sur les répercussions prévues des IFRS, sur les choix aux termes d'IFRS 1 et sur les choix de conventions comptables.	<p>En 2008, des séminaires commandités par des tiers ont été offerts aux directeurs des finances dans plusieurs villes canadiennes.</p> <p>En 2009 et en 2010, la société a mobilisé ses ressources internes pour mettre sur pied des séminaires de formation générale pour l'ensemble de son service des finances ainsi qu'un certain nombre de séminaires de formation ciblés pour des membres de l'équipe des finances qui seront les plus touchés par le projet de conversion aux IFRS.</p> <p>Des communications et de la formation générales, faisant ressortir les ressources externes portant sur les IFRS disponibles par l'entremise du site Web interne de TELUS, seront fournies à tous les membres de l'équipe des finances.</p>
Infrastructure – technologies de l'information	Établissement des changements qui doivent être apportés aux systèmes et aux processus et actualisation des systèmes comptables aux fins de la préparation d'un bilan d'ouverture en vertu des IFRS et du maintien de deux livres comptables en 2010.	<p>Les plateformes aux fins du maintien en parallèle de deux livres comptables ont été créées, ont fait l'objet d'essais et ont été mises en œuvre au quatrième trimestre de 2009.</p> <p>La capacité de maintien en parallèle de deux livres comptables des systèmes comptables de la société a été mise en service au premier trimestre de 2010.</p>
	Mise en œuvre des fonctions en matière de planification et de prévisions financières en vertu des IFRS.	Les processus font actuellement l'objet de modifications. Une fonction d'établissement de prévisions en vertu des deux jeux de normes a été mise en place au cours du second semestre de 2010.

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
<p>Évaluation des politiques de l'entreprise</p>	<p>Évaluation des répercussions sur les ententes contractuelles et sur les clauses restrictives. Des modifications seront apportées, s'il y a lieu.</p>	<p>Les contrats font l'objet d'un examen trimestriel; jusqu'à présent, aucune modification ne s'est avérée nécessaire.</p> <p>La société ne s'attend pas à ce que le passage aux IFRS ait une incidence sur les calculs du ratio d'endettement et du ratio de couverture, qui ne doivent pas dépasser les ratios stipulés dans la facilité de crédit échéant en 2012.</p> <p>Le passage aux IFRS n'a pas d'incidence importante sur les processus décisionnels de la direction. Les mesures à l'égard des politiques et les autres principales mesures utilisées par TELUS, de même que les résultats sectoriels et les indicateurs de l'exploitation des secteurs ne devraient pas être touchés de façon importante par le passage aux IFRS (se reporter à la <i>rubrique 8.2.4</i>).</p>
Environnement de contrôle		
<ul style="list-style-type: none"> Contrôle interne à l'égard de l'information financière 	<p>Approbation des exemptions facultatives et des choix de conventions comptables initiaux aux termes d'IFRS 1.</p> <hr/> <p>Examen des progrès accomplis par les cadres dirigeants et par le comité de vérification.</p> <hr/> <p>Test des contrôles liés aux chiffres correspondants de 2010.</p>	<p>Approbation des cadres dirigeants concernant les choix initiaux et les choix de conventions comptables reçue en 2009.</p> <p>Examen des choix initiaux et des choix de conventions comptables de la direction par le comité de vérification, et approbation du conseil d'administration reçue en 2009.</p> <hr/> <p>Examen par les cadres dirigeants des progrès relatifs à la mise en œuvre des normes, de l'incidence des exposés-sondages existants concernant les IFRS et des activités au chapitre de la quantification en avril, juillet et octobre 2010.</p> <p>Présentation d'un rapport sur les progrès accomplis aux réunions du comité de vérification tenues le 4 mai, le 3 août et le 2 novembre 2010. Examen, en juillet 2010, des résultats quantifiés, de concert avec le comité de vérification.</p> <hr/> <p>Les activités ont été amorcées au premier trimestre de 2010 et elles se sont poursuivies au cours de l'exercice.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Contrôles et procédures de communication de l'information 	<p>Examen et approbation des répercussions de la conversion sur les résultats de l'exercice 2010</p> <ul style="list-style-type: none"> examen et approbation par les cadres dirigeants examen par le comité de vérification et approbation par le conseil d'administration <hr/> <p>Décembre 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Approbation par le conseil d'administration du budget pour l'exercice 2011 de la société préparé selon les IFRS. Approbation par les cadres dirigeants des objectifs pour l'exercice 2011 établis en vertu des IFRS. Publication des indications définitives pour l'exercice 2010 établies selon les PCGR du Canada, ainsi que des objectifs pour l'exercice 2011 en vertu des IFRS. 	<p>Quatrième trimestre de 2010 – l'approbation des informations à fournir en vertu des IFRS et la quantification des incidences sur les principaux postes seront présentées dans le rapport de gestion du troisième trimestre.</p> <p>Premier trimestre de 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> approbation des informations à fournir dans le rapport de gestion annuel en vertu des IFRS pour l'exercice 2010; approbation par les cadres dirigeants des informations supplémentaires à fournir en vertu des IFRS. <hr/> <p>La société entend poursuivre sa pratique de longue date qui consiste à publier, en décembre, ses indications et ses principales hypothèses annuelles pour l'exercice à venir et à fournir des indications définitives pour l'exercice considéré. Elle tient habituellement une téléconférence avec les investisseurs et une conférence diffusée sur le Web après la publication du communiqué.</p>

9. Indications pour l'exercice 2010

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La direction a révisé ses indications annuelles pour l'exercice 2010, qui avaient été précédemment mises à jour le 6 août 2010.

Indications annuelles

	Indications révisées pour 2010 et variation par rapport aux résultats réels de 2009	Variation par rapport à l'indication annuelle publiée le 6 août 2010
Chiffres consolidés		
Produits d'exploitation	9,7 G\$ à 9,95 G\$ 1 % à 4 %	Aucun changement
BAIIA ¹	3,6 G\$ à 3,7 G\$ 3 % à 6 %	Augmentation de 100 M\$ de la tranche inférieure de la fourchette
Bénéfice par action – de base ²	3,10 \$ à 3,30 \$ (1) % à 5 %	Augmentation de 100 M\$ de la tranche inférieure de la fourchette
Dépenses en immobilisations	Environ 1,7 G\$ (19) %	Aucun changement
Secteur des services filaires		
Produits d'exploitation (externes)	4,75 G\$ à 4,85 G\$ (3) % à (1) %	Aucun changement
BAIIA	1,575 G\$ à 1,675 G\$ 1 % à 8 %	Aucun changement
Secteur des services mobiles		
Produits d'exploitation (externes)	4,95 G\$ à 5,1 G\$ 5 % à 8 %	Aucun changement
BAIIA	2,0 G\$ à 2,05 G\$ 3 % à 6 %	Augmentation de 75 M\$ de la tranche inférieure de la fourchette et de 25 M\$ de la tranche supérieure de la fourchette

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement », pour la définition.
2. L'indication relative au bénéfice par action de base actuel comprend l'incidence d'une pénalité de 12 cents (par action) visant le rachat anticipé d'une tranche des billets libellés en dollars américains, l'incidence défavorable de 3 cents au titre de la redevance liée à la *Décision du CRTC 2010-639*, et les économies découlant des ajustements favorables liés aux impôts de 6 cents par action réalisées au cours des neuf premiers mois de 2010.

Les principales hypothèses suivantes ont été formulées lorsque les objectifs pour 2010 ont été annoncés, en décembre 2009. Les hypothèses concernant les charges et les cotisations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées ont été mises à jour dans le rapport de gestion annuel 2009.

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2010	État
Concurrence soutenue au chapitre des services filaires et mobiles dans le marché d'affaires et le marché résidentiel.	Attentes inchangées; le principal câblodistributeur concurrent dans l'Ouest du Canada (Shaw Communications) poursuit ses offres accrocheuses, un fournisseur de services mobiles titulaire (Rogers Communications) prévoit lancer une nouvelle marque (Chatr), et un fournisseur de services mobiles titulaire (Bell Canada) prévoit lancer de nouveau l'une de ses marques (Solo).
Gain d'environ 4 points de pourcentage (environ 3,6 points de pourcentage en 2009) pour l'exercice au titre de la pénétration du marché des services mobiles au Canada.	L'estimation actuelle de la Société est un gain d'environ 4,2 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché en 2010, et proportion accrue provenant des abonnés des services postpayés découlant de la hausse de l'usage des services de transmission de données et de l'adoption des téléphones intelligents.
Volumes accrus au titre de la mise en service des services mobiles pour les abonnés utilisant des téléphones intelligents.	Les téléphones intelligents ont représenté 38 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au troisième trimestre de 2010, par rapport à 22 % au troisième trimestre de 2009.
Pressions à la baisse moindres sur les PMAA du secteur des services mobiles (baisse de 6,8 % en 2009).	Hypothèse confirmée par la diminution de 1,2 % d'un exercice à l'autre des PMAA du secteur des services mobiles comptabilisés au troisième trimestre de 2010 (diminution de 2,5 % d'un exercice à l'autre au cours des neuf premiers mois).

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2010	État
<p>Pénétration du marché des services mobiles par de nouveaux venus au début de 2010, un concurrent ayant lancé ses services en décembre 2009.</p>	<p>À la suite du lancement initial de ses services à Calgary et à Toronto en décembre 2009, Globalive (marque Wind) a commencé à offrir ses services à Edmonton au premier trimestre de 2010 et à Ottawa et Vancouver au deuxième trimestre, et a annoncé qu'elle prévoit offrir ses services à Victoria en 2011.</p> <p>D'autres nouveaux venus ont lancé leurs services au deuxième trimestre de 2010. Mobilicity a lancé ses services dans la région de Toronto et a indiqué son intention de lancer ses services à Vancouver, à Edmonton, à Calgary et à Ottawa d'ici la fin de 2010, et à Victoria en 2011. Public Mobile a lancé ses services dans les régions de Toronto et de Montréal. Quebecor (marque Vidéotron) a lancé initialement ses services en septembre 2010, à Montréal et à Québec. Shaw Communications a indiqué qu'elle prévoit lancer ses services mobiles vers la fin de 2011.</p> <p>De plus, une entreprise titulaire nationale concurrente a lancé une nouvelle marque, et une autre entreprise titulaire nationale concurrente a procédé au nouveau lancement de l'une de ses marques.</p>
<p>Dans le secteur des services filaires, perte stable de lignes résidentielles d'accès au réseau et maintien des pressions concurrentielles de la part de câblodistributeurs et de fournisseurs de services VoIP sur le marché des services aux PME.</p>	<p>Les pertes de lignes résidentielles d'accès ont diminué au troisième trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, en raison des meilleures offres de produits groupés et de fidélisation des abonnés. Les lignes résidentielles d'accès ont diminué de 8,2 % au cours de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010, en raison des activités promotionnelles intenses visant les services de transmission de la voix et les services Internet mis en œuvre par Shaw, le principal câblodistributeur concurrent de la société dans l'ouest du pays. Les pertes de lignes commerciales d'accès se sont établies à 2,3 % au cours des 12 derniers mois, en raison de la stabilité du taux de désabonnement et du nombre moins élevé d'ajouts. Se reporter à la <i>rubrique 5.4</i>.</p>
<p>Élargissement continu des réseaux à large bande filaires.</p>	<p>Se reporter à la <i>rubrique 2, « Activités principales et stratégie »</i>.</p>
<p>Augmentation importante des frais d'acquisition et de fidélisation liés aux mises en service de téléphones intelligents et de TELUS TV.</p>	<p>Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné des services mobiles se sont établis à 335 \$ au cours des neuf premiers mois de 2010, en hausse de 4 % par rapport à la période correspondante de 2009. Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits à la hausse tirés des services de réseau se sont établis à 10,6 % au cours des neuf premiers mois de 2010, en hausse par rapport à 10,5 % à la période correspondante de 2009.</p> <p>Les activités de mise en service de TELUS TV se sont traduites par l'ajout de 96 000 abonnés au cours des neuf premiers mois de 2010, en hausse de 63 % par rapport à la période correspondante de 2009. Les frais de programmation du service TELUS TV se sont accrus, résultat qui tient à l'augmentation de 94 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois.</p>
<p>Incidence sur le BAIIA des économies d'environ 135 millions de dollars découlant des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle.</p>	<p>Des économies d'environ 95 millions de dollars ont été réalisées au cours des neuf premiers mois de 2010.</p>
<p>Charges de restructuration se situant environ à 75 millions de dollars (190 millions de dollars en 2009).</p>	<p>Aucun changement.</p>
<p>Taux d'imposition combiné prévu par la loi se situant environ entre 28,5 % et 29,5 % (30,3 % en 2009). La baisse prévue tient aux modifications des taux d'imposition fédéral et provinciaux qui sont entrées en vigueur.</p>	<p>Aucun changement. Pour les neuf premiers mois de 2010, le taux d'imposition combiné prévu par la loi s'est établi à 28,9 %, et le taux d'imposition effectif, à 24,6 %.</p>
<p>Paiements d'impôts en espèces se situant environ entre 385 millions de dollars et 425 millions de dollars (montant net de 266 millions de dollars en 2009), en raison de l'échéancier des acomptes provisionnels.</p>	<p>Les paiements d'impôts en espèces, déduction faite des remboursements reçus, se sont élevés à 339 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 et tiennent compte des acomptes provisionnels pour 2010 et des paiements d'impôts finaux exigibles pour 2009 effectués au premier trimestre. Les prévisions pour l'exercice complet ont été révisées, et la fourchette se situe entre 300 millions de dollars et 350 millions de dollars (la fourchette révisée le 6 août 2010 se situait entre 330 millions de dollars et 370 millions de dollars). Les paiements qui seront versés d'ici la fin de 2010 devraient uniquement tenir compte des acomptes provisionnels pour l'exercice considéré, déduction faite des remboursements prévus au titre du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.</p>

<p>Taux d'actualisation estimatif de 5,75 %, subséquemment établi à 5,85 % (baisse de 140 points de base par rapport à 2009) au titre des régimes de retraite. Rendement à long terme prévu de 7,25 %, soit un rendement inchangé par rapport à 2009 et conforme aux rendements à long terme et aux attentes de la société pour l'avenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le montant net des charges liées aux régimes de retraite à prestations déterminées avait été estimé à 28 millions de dollars pour 2010 (comparativement à environ 18 millions de dollars en 2009) en fonction du rendement prévu de la caisse de retraite. Le montant des cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées avait été estimé à environ 143 millions de dollars pour 2010, soit une baisse comparativement à 179 millions de dollars en 2009, qui tient principalement à la reprise des marchés boursiers en 2009 et aux réformes sur les régimes de retraite proposées par le gouvernement fédéral. 	<p>Aucun changement en ce qui concerne les charges au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, qui sont établies au début de l'exercice. La meilleure estimation de la société quant aux cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées pour 2010 demeure inchangée.</p>
--	---

10. Risques et gestion des risques

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion. L'information qui suit constitue une mise à jour de l'analyse portant sur les risques et la gestion des risques présentée à la *rubrique 10* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS et de ses rapports de gestion pour les premier et deuxième trimestres de 2010.

10.1 Concurrence

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

La concurrence intense au chapitre des tarifs et le remplacement de la technologie pourraient être préjudiciables aux parts de marché, aux volumes et aux tarifs, et entraîner par le fait même l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels

TELUS doit composer avec une forte concurrence dans tous les principaux secteurs d'activité et segments de marché, y compris le marché résidentiel, le marché des petites et moyennes entreprises (« PME »), et le marché des grandes entreprises. Les progrès technologiques estompent les frontières traditionnelles entre les services de radiodiffusion, les services Internet et les télécommunications. Étant donné que les câblodistributeurs continuent d'élargir leurs gammes de services de transmission numérique de la voix et de services de téléphonie vocale évolués, la concurrence s'est également intensifiée sur le marché résidentiel et sur certains marchés des PME, ainsi que sur les marchés des services d'accès locaux, des services interurbains et de l'accès à Internet haute vitesse. De façon générale, les pressions sur les tarifs au sein de l'industrie et les efforts déployés pour attirer des clients continuent d'entraîner une vive concurrence touchant la plupart des catégories de produits et services et les segments de marché.

Dans le marché résidentiel des services filaires, les câblodistributeurs et d'autres concurrents doivent se conformer à un nombre minime de règlements et continuent d'offrir des services locaux résidentiels VoIP, des services interurbains, l'accès Internet haute vitesse et, dans certains cas, des services mobiles groupés assortis de tarifs mensuels réduits, en plus de leurs services de diffusion traditionnels et de leurs services de télévision par satellite. Par ailleurs, les câblodistributeurs continuent d'accroître la vitesse de leurs services Internet haute vitesse. Dans une moindre mesure, d'autres concurrents non-proprétaires d'installations offrent des services VoIP locaux et interurbains sur Internet et revendent des solutions d'accès Internet haute vitesse. La diminution des lignes résidentielles d'accès au réseau de TELUS devrait se poursuivre, en raison de cette concurrence et du remplacement continu de la technologie et des services mobiles. La société s'attend à ce que les concurrents se taillent une part majoritaire dans les marchés présentant des occasions de croissance; par conséquent, la réduction des produits d'exploitation tirés des lignes d'accès, y compris les services interurbains, devrait se poursuivre. Bien que le marché de l'accès Internet haute vitesse soit de plus en plus établi, le nombre d'abonnés devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines années. Avec l'existence d'un marché de l'accès Internet haute vitesse mieux établi et l'offre possible de services Internet haute vitesse par des concurrents, la capacité de TELUS à maintenir sa part de marché dans les territoires où elle est l'entreprise titulaire pourrait être réduite, en raison du montant et du calendrier des dépenses en immobilisations nécessaires au maintien de vitesses d'accès au réseau concurrentielles.

Atténuation des risques : Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») au cours des dernières années, dans lesquelles ce dernier approuve la déréglementation des services filaires, ont accru la capacité de TELUS à composer plus rapidement avec l'intensification de la concurrence. En surveillant activement les faits nouveaux concernant la concurrence au chapitre des produits et des marchés géographiques, TELUS peut plus rapidement rivaliser avec les services offerts par ses concurrents et tirer parti de la gamme complète de solutions intégrées de la société et de sa présence à l'échelle nationale. TELUS poursuit l'expansion du service TELUS TV sur IP dans les territoires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Est du Québec où elle est l'entreprise titulaire, de manière à fournir une expérience de première qualité aux abonnés et d'améliorer ses produits groupés en fonction des besoins des clients et de rivaliser avec les câblodistributeurs concurrents qui offrent des services groupés. De plus, depuis juin 2009, le service TV Satellite offert par TELUS en Alberta et en Colombie-Britannique complète son service TELUS TV sur IP en permettant à la société de mieux servir les foyers qui n'ont actuellement pas accès au service TELUS TV sur IP, et tire parti des solides capacités de TELUS en matière de distribution et de commercialisation. Afin de neutraliser l'intensification de la concurrence et les pertes subies dans les régions où elle est l'entreprise titulaire, TELUS poursuit son expansion et prévoit une croissance continue de ses activités dans les marchés du centre du Canada où elle n'est pas l'entreprise titulaire, en offrant des services d'affaires et des services mobiles. TELUS cherche également à tirer parti d'une structure de coût plus concurrentielle.

Expérience client

Il se pourrait que TELUS ne soit pas en mesure de maintenir ou d'accroître ses taux de fidélisation des abonnés si les produits et services qu'elle offre, de même que l'expérience client, ne répondent pas aux attentes des abonnés ou n'excèdent pas celles-ci. Si TELUS n'offre pas une expérience client supérieure à celle de ses concurrents, cela pourrait ternir son image de marque et faire en sorte que ses abonnés des services d'affaires et des services résidentiels décident de changer de fournisseur de services. Les produits d'exploitation et la rentabilité de la société pourraient diminuer si les coûts engagés pour acquérir et fidéliser les clients augmentent.

Atténuation des risques : Offrir la meilleure expérience client qui soit et fidéliser la clientèle constituent un engagement mis en pratique à l'échelle de la société. Deux des priorités internes de la société en 2010 sont d'accroître l'engagement des membres de l'équipe et de favoriser la culture axée sur la responsabilité personnelle et le service à la clientèle, ainsi que de s'assurer que TELUS honore sa promesse de marque « le futur est simple ». La société a mis sur pied une équipe se composant de cadres dirigeants et d'employés de première ligne dont le mandat vise à déterminer les facteurs de mécontentement de la clientèle et à trouver des mesures correctives. Se reporter à la *rubrique 2, « Activités principales et stratégie – Pénétrer le marché comme une seule et même équipe »*.

10.2 Technologie

L'information qui suit est une mise à jour de la *rubrique 10.2* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

La demande de la part des abonnés visant les services de transmission de données pourrait poser un défi pour les réseaux mobiles

La demande à l'égard de services mobiles de transmission de données s'est accrue à un rythme sans précédent, et on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter en raison de la hausse du taux de pénétration des services à large bande, d'un plus grand besoin en matière de connectivité personnelle et de réseautage, des prix de plus en plus abordables des téléphones intelligents et des appareils permettant uniquement l'accès à Internet (tels que les appareils de transmission de données à fort trafic, notamment le iPhone, les clés Internet mobile et les produits émergents tels que les tablettes et les lecteurs de livres électroniques), des services et applications multimédias à contenu de plus en plus riche, de l'intensification de la concurrence concernant les services mobiles, et possiblement des forfaits permettant la transmission d'une quantité illimitée de données. L'industrie prévoit une augmentation spectaculaire, d'un exercice à l'autre, du trafic de données par les abonnés au cours des cinq prochaines années, car la demande à l'égard des services mobiles de transmission de données devrait continuer de s'aligner sur la consommation de données sur Internet par réseau câblé, avec un décalage de trois à cinq ans seulement. Les niveaux prévus de trafic de données constitueront un défi de plus en plus important en ce qui concerne la capacité des réseaux mobiles existants d'absorber ce trafic. La capacité d'acquérir du spectre additionnel pour satisfaire aux exigences futures dépendra du calendrier et des règles établis par Industrie Canada. (Se reporter à la *rubrique 3, « Réglementation »* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.)

Atténuation des risques : TELUS a créé un important réseau mobile fondé sur les technologies HSPA+ qui permet des vitesses de téléchargement établies par le fabricant pouvant atteindre 21 mégabits par seconde, dans tout le réseau de TELUS et qui offre des capacités réseau grandement améliorées par rapport aux anciennes technologies du réseau. Ce nouveau réseau mobile offre des capacités accrues et un soutien amélioré aux fins de la prestation de services conversationnels et interactifs en temps réel, à l'aide d'antennes faisant appel à la technologie entrée multiple sortie multiple (« MIMO »), une connectivité par paquets continue et des schémas de

modulation d'ordre élevé. Grâce à son réseau HSPA+, TELUS est positionnée de manière à répondre à la demande en matière de capacité et à relever les défis qui se présenteront dans un avenir prévisible. Le nouveau réseau complète le portefeuille de réseaux mobiles de TELUS, lequel comprend un réseau mobile haute vitesse de troisième génération (EVDO) fondé sur la technologie AMRC ainsi que le réseau et les services d'affaires Mike Push-to-Talk. TELUS continue d'améliorer sa position de chef de file en matière de technologie afin de répondre à la demande à l'égard du trafic de données, tout en offrant à ses abonnés un vaste choix d'appareils et de services mobiles, quelle que soit la technologie sur laquelle reposent ces appareils et services.

Outre les fonctionnalités supérieures et la capacité accrue offertes par le réseau HSPA+, l'infrastructure prenant en charge ce réseau 3G+ de TELUS facilite la migration aux technologies mobiles LTE de quatrième génération, qui devraient accroître davantage la capacité et la vitesse du réseau. Les investissements effectués par TELUS jusqu'à présent dans les réseaux IP, les liaisons terrestres pour stations cellulaires fondées sur les technologies IP/la fibre, et dans une infrastructure radio dotée de logiciels évolutifs devraient grandement faciliter le lancement rapide des technologies LTE une fois que cet écosystème sera bien établi. Les technologies LTE devraient permettre des vitesses pouvant atteindre 100 Mbps et donner lieu à des améliorations importantes en matière de rendement, y compris une réduction du temps de propagation et d'attente. La société s'attend à ce que ces améliorations se traduisent par une capacité accrue du réseau, par un rendement amélioré et par des services et applications multimédias à contenu plus riche, ainsi que par la prestation d'une expérience client supérieure.

La croissance rapide des volumes de transmission mobile de données nécessite l'utilisation optimale et efficace du spectre de TELUS. Le déploiement de la technologie HSPA+ de TELUS, le lancement éventuel de la technologie LTE de quatrième génération et l'élaboration d'une trousse de gestion du trafic visent à assurer l'utilisation efficace du spectre de TELUS et à positionner cette dernière de façon à absorber les niveaux croissants de trafic de données. Par ailleurs, TELUS a élaboré une stratégie en matière de spectre afin de renforcer davantage sa capacité d'offrir des services Internet mobile aux Canadiens dans l'avenir. TELUS compte participer aux prochaines enchères de licences de spectre, et si ses soumissions sont couronnées de succès, le spectre supplémentaire obtenu pourrait lui fournir une capacité additionnelle et atténuer les risques liés à l'accroissement du trafic de données. Se reporter à la *rubrique 10.3*, « *Réglementation – Enchères de licences de spectre futures* ».

10.3 Réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.3* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

Réglementation sur le plafonnement des prix – compte de report

Le CRTC a instauré le concept de compte de report en 2002. De juin 2002 à mai 2006, la société était tenue, en vertu de ce concept, de maintenir ses tarifs liés aux services résidentiels de base fournis dans les zones de desserte autres que celles à coût élevé, plutôt que de réduire ses tarifs, et de reporter la constatation dans l'état des résultats d'une tranche des montants reçus au titre de ces services dans un compte de report. L'utilisation des fonds des comptes de report a fait l'objet de nombreux appels auprès des tribunaux, y compris les appels auprès de la Cour suprême du Canada, interjetés par des groupes de défense des intérêts des consommateurs, par Bell Canada et par TELUS. L'utilisation des fonds des comptes de report a été par ailleurs limitée jusqu'à ce que la Cour suprême rejette tous les appels en septembre 2009.

Le 31 août 2010, le CRTC a publié ses conclusions concernant l'utilisation des fonds des comptes de report dans la *Décision de télécom 2010-639*. Le CRTC a établi le solde définitif du compte de report et approuvé l'utilisation par TELUS d'une portion des fonds de son compte de report, de manière à ce que la société étende les services à large bande à 159 collectivités en Alberta, en Colombie-Britannique et au Québec. Le CRTC a également ordonné à TELUS de remettre aux abonnés des services résidentiels dans les zones de desserte autres que celles à coût élevé (zones urbaines) un montant totalisant environ 54 millions de dollars, et donné à la société la possibilité de choisir la façon dont elle fera ces remises de fonds, notamment au moyen d'offres promotionnelles visant des produits ou services connexes ou non dont la valeur est supérieure à une remise en espèces; ces promotions devront se terminer d'ici la fin de février 2011. Le CRTC a aussi approuvé l'utilisation du solde du compte de report pour que la société étende les services à large bande dans les zones rurales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec sur une période se terminant en 2014, et il a établi le montant final des fonds qui serviront à améliorer l'accès des personnes handicapées aux services de télécommunication.

La tranche de 54 millions de dollars du solde du compte de report devant être utilisée aux fins des remises aux abonnés des services résidentiels est supérieure au montant auquel la société s'attendait (maximum de 25 millions de dollars); par conséquent, le solde du compte que la société prévoit utiliser pour étendre les services à large bande aux collectivités rurales approuvées est inférieur aux prévisions. Étant donné que le solde du compte de report n'a pas été porté en résultats précédemment, les remises en espèces versées à même les fonds du compte de report n'ont aucune incidence sur le résultat net de TELUS, mais elles entraîneront des sorties de fonds pouvant atteindre 54 millions de dollars d'ici février 2011. Le solde du compte de report, qui s'élève à environ 111 millions de dollars, sera utilisé aux fins de diverses initiatives approuvées visant à étendre les services à large bande aux collectivités rurales et à améliorer l'accès des personnes handicapées aux services de télécommunication. Ces montants seront constatés à titre de produits sur une période se terminant après 2014, mais aucune rentrée de fonds correspondante ne sera comptabilisée.

Le solde du compte de report, qui s'élève à 165 millions de dollars au 30 septembre 2010, comprend une charge supplémentaire de 15 millions de dollars inscrite au poste Coûts de financement au troisième trimestre de 2010. Le Conseil a déterminé que les intérêts devraient continuer d'être courus sur les comptes de report en 2010, mais TELUS a calculé des intérêts courus jusqu'au 31 mai 2006 uniquement. La société appuie la demande de Bell Canada visant à ce que le CRTC examine et modifie le calcul des intérêts, car les appels interjetés par des groupes de défense des intérêts des consommateurs et l'examen prolongé du Conseil relativement aux collectivités proposées par les ESLT aux fins des initiatives visant à étendre les services à large bande ont contribué au délai dans la publication de la décision du CRTC concernant l'utilisation du solde des comptes de report.

Instance sur les services d'accès à haute vitesse de gros

Le 30 août 2010, le CRTC a reconfirmé, dans la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2010-632*, la décision qu'il a rendue en 2008, laquelle fait en sorte que les obligations en matière de dégroupement s'appliquent aux services ADSL2+ et aux autres services évolués fondés sur la technologie DSL. Les ESLT avaient interjeté appel avec succès auprès du Cabinet fédéral pour que la décision soit revue. Le Cabinet avait ordonné au CRTC de réexaminer la question en tenant compte du niveau de concurrence visant les services Internet, de l'incidence des incitatifs aux fins des investissements dans les réseaux à large bande et de toutes répercussions sur le lancement de services TV sur IP par les ESLT.

Les points saillants de la décision rendue récemment par le CRTC sont les suivants :

- Les ESLT doivent fournir une vitesse équivalente pour ce qui est des services ADSL (y compris les technologies ADSL2, ADSL2+, VDSL et VDSL2) fournis aux FSI de gros;
- Les nouveaux tarifs de gros peuvent comporter une majoration supplémentaire de 10 % relativement à la prestation de nouveaux services à des vitesses supérieures, en plus de la majoration réglementaire concernant les services ADSL de gros existants;
- Les câblodistributeurs fournissent déjà une vitesse équivalente relativement à leurs installations de services d'accès Internet de tiers (AIT), mais ils sont maintenant assujettis à de nouvelles obligations en matière d'interconnexion;
- Dans les 90 jours suivant la date de la décision, les ESLT doivent déposer les tarifs de gros révisés qu'ils proposent relativement aux services ADSL, et les câblodistributeurs doivent déposer les tarifs de gros révisés qu'ils proposent relativement aux services AIT;
- La décision, y compris les exigences de vitesse équivalente, s'applique aux installations d'accès jusqu'au voisinage des ESLT et aux installations des câblodistributeurs fondées sur la technologie DOCSIS 3.0;
- Les installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné ne sont pas assujetties aux exigences de dégroupement à l'heure actuelle;
- TELUS n'est pas tenue d'adapter ses réseaux de manière que les utilisateurs finaux puissent recevoir le service TV sur IP de TELUS et le service Internet d'un fournisseur de gros, lorsqu'il existe une seule ligne vers l'établissement du client.

Les répercussions globales de cette décision pour TELUS dépendront des nouveaux tarifs et des marges connexes pour les services ADSL. La décision pourrait entraîner une baisse de la concurrence visant les services à large bande en réduisant ou en ralentissant le lancement de services évolués dans les zones à peine rentables, ou en accroissant la propension des entreprises de télécommunications à louer des installations plutôt qu'à en construire. À cet égard, TELUS considère que la décision est rétrograde, et non axée sur l'avenir. La décision pourrait entraîner une réduction des dépenses en immobilisations dans les régions rurales et les plus petits marchés, de manière à contrebalancer les coûts découlant du partage des marchés urbains. Il existe déjà une vive concurrence sur le marché relativement aux services Internet haute vitesse, y compris les services Internet sans fil et par satellite qui remplacent les services filaires.

Exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion par TELUS

Le CRTC a octroyé à TELUS des licences aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion par la voie terrestre pour desservir plusieurs localités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (licences renouvelées en 2009 pour une deuxième période complète de sept ans) et de l'Est du Québec (licence obtenue en juillet 2005). TELUS détient également une licence aux fins de l'exploitation d'un service national de vidéo sur demande (licence obtenue en septembre 2003 et en voie d'être renouvelée).

Le CRTC a tenu des instances concernant les services de télévision locale. Le 22 mars 2010, il a publié un nouveau cadre en vertu duquel les télédiffuseurs privés de langue anglaise pourront entamer des négociations avec les entreprises de distribution de radiodiffusion afin d'établir une juste valeur pour la distribution des émissions de chaque station de télévision. Comme il existe des incertitudes en ce qui concerne le pouvoir du CRTC d'imposer un régime de négociation, le CRTC a renvoyé la question concernant sa politique de réglementation devant la Cour d'appel fédérale afin qu'elle clarifie les pouvoirs à cet égard que lui confère la *Loi sur la radiodiffusion*. Ce cadre pourrait entraîner des obligations pour les entreprises de distribution de radiodiffusion, sous réserve des conclusions tirées par la Cour d'appel fédérale.

Enchères de licences de spectre futures

Industrie Canada a amorcé des consultations au sein de l'industrie relativement à la tenue d'enchères relatives aux licences de spectre qui viseront le spectre dans les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2.5/2.6 GHz, et elle prévoit tenir ces enchères vers la fin de 2011 ou en 2012. L'accès au spectre pour les services sans fil dans ces bandes pourrait faciliter l'expansion des entreprises titulaires et donner aux nouveaux venus sur le marché davantage d'occasions d'offrir des services mobiles à large bande. Il existe des incertitudes quant au calendrier d'exécution et à la position du gouvernement relativement à la réglementation de ces bandes de fréquences possibles. Ainsi, les règles concernant les enchères pourraient favoriser les entreprises non titulaires. Étant donné que les règles concernant les enchères futures sont inconnues, il est impossible de déterminer à combien s'élèveront les dépenses en immobilisations aux fins de l'acquisition de spectre additionnel. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *rubrique 10.3, « Disponibilité future et coût des licences de spectre pour les services sans fil »*, du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

Restrictions à la propriété étrangère

TELUS et ses filiales sont assujetties aux restrictions sur la propriété étrangère imposées par la *Loi sur les télécommunications*, la *Loi sur la radiocommunication* et la *Loi sur la radiodiffusion*, et les règlements connexes. Il existe également de plus importantes incertitudes en ce qui concerne l'interprétation des règles en vigueur, en raison d'une décision du Cabinet. Le 10 décembre 2009, le gouverneur en conseil (au nom du Cabinet fédéral) a publié le décret C.P. 2009-2008 qui infirme la décision rendue par le CRTC (Décision de télécom CRTC 2009-678) le 29 octobre 2009, laquelle stipule que le nouveau fournisseur de services mobiles Globalive n'était pas en conformité avec les lois canadiennes sur la propriété étrangère, en raison des importants capitaux investis par Orascom Telecom, une société ayant son siège social en Égypte. Il se pourrait que le gouvernement envisage de modifier la *Loi sur l'investissement Canada* et la *Loi sur les télécommunications* pour leur donner plus de flexibilité lorsqu'il s'agit d'autoriser des ententes de propriété réputées être dans l'intérêt public. Le relâchement ou la suppression des restrictions à la propriété étrangère accroît le risque que des entreprises de télécommunications détenues ou financées par des sociétés étrangères soient davantage en mesure d'exercer des activités au Canada. Le 8 janvier 2010, Public Mobile Inc. a déposé une demande de révision judiciaire auprès de la Cour fédérale afin que soit infirmée la décision du gouverneur en conseil rendue le 10 décembre 2009.

On décèle dans le discours du trône du gouvernement fédéral du 3 mars 2010 et le budget fédéral du 4 mars 2010 une intention d'ouvrir encore plus le secteur des services de télécommunications à l'investissement étranger. En juin 2010, Industrie Canada a proposé trois différentes options aux fins des consultations sur la suppression des restrictions à la propriété étrangère imposées aux entreprises de télécommunications :

- augmenter à 49 % la limite des investissements directs étrangers dans les entreprises de radiodiffusion et de télécommunications;
- exempter les entreprises de télécommunications représentant moins de 10 % des revenus totaux du marché des télécommunications;
- supprimer complètement les restrictions visant les télécommunications.

Rien ne garantit que la levée de toute incertitude concernant l'interprétation des lois et règlements en vigueur à l'égard des restrictions à la propriété étrangère auxquels TELUS est assujettie ou que leur éventuelle modification aura un effet favorable pour TELUS. Il se pourrait qu'un plus grand nombre de concurrents étrangers pénètrent le marché canadien; cependant, la suppression des restrictions à la propriété étrangère pourrait aussi occasionner un plus grand accès aux capitaux d'investissement et une réduction des coûts de financement.

Examen du cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale – Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-783

L'acquisition par Shaw Communications Inc. d'une participation lui donnant le contrôle effectif des filiales de radiodiffusion autorisées de Canwest Global, et l'intention de BCE Inc. d'acquiescer la totalité du contrôle de CTVglobemedia Inc. ont soulevé des questions concernant l'intégration verticale et la possibilité que les entreprises verticalement intégrées adoptent des comportements anticoncurrentiels et empêchent des concurrents tels que TELUS d'accéder au contenu de radiodiffusion. Compte tenu de la tendance croissante au regroupement des entreprises au sein de l'industrie et de la transition à la technologie numérique, le CRTC a annoncé la tenue d'une audience publique pour étudier la pertinence d'étoffer les balises existantes, notamment les clauses de renversement de la preuve applicables aux allégations de désavantage indu ou de préférence indu, afin de mieux tenir compte des changements systémiques de l'industrie de la radiodiffusion. Le Conseil estime à première vue que ces clauses et les interdictions concernant les contenus exclusifs devraient normalement s'appliquer à toutes les entreprises de programmation et à toutes les entreprises de distribution de radiodiffusion. L'audience devrait avoir lieu en mai 2011, et les mémoires doivent être présentés au plus tard le 7 mars 2011.

Atténuation des risques en matière de réglementation : TELUS préconise de façon générale un contexte de réglementation des télécommunications qui se fonde, dans la mesure du possible, sur la concurrence au sein du marché, plutôt que sur l'intervention des organismes de réglementation. En ce qui concerne la distribution de contenu de radiodiffusion, TELUS favorise plutôt l'application d'une symétrie en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui permet de s'assurer que tous les consommateurs canadiens continuent de bénéficier d'un accès équitable au contenu de radiodiffusion, quel que soit le distributeur ou la plateforme de leur choix. Selon TELUS, tant que le contenu est réglementé de manière à assurer l'atteinte d'objectifs culturels, cette position est au mieux des intérêts de toutes les entreprises de télécommunications et de leurs clients. TELUS ne s'oppose pas à l'élimination des restrictions à la propriété étrangère visant les télécommunications ou la distribution de contenu, tant que cette libéralisation est mise en œuvre de façon équitable et symétrique pour toutes les entreprises de télécommunications et entreprises de distribution de radiodiffusion.

10.4 Ressources humaines

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.4, « Ressources humaines »*, du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

Ratification d'une convention avec le SQET et négociations collectives nationales avec le TWU en 2010

En août 2010, une nouvelle convention collective entre TELUS-Québec et le Syndicat québécois des employés de TELUS (« SQET ») a été ratifiée par les membres de ce syndicat. La nouvelle convention, d'une durée de cinq ans, a pris effet le 1^{er} janvier 2010 et elle arrivera à échéance le 31 décembre 2014. Elle remplace la convention collective arrivée à échéance le 31 décembre 2009. Le SQET représente environ 1 000 employés des corps de métier, employés de bureau et téléphonistes membres de l'équipe au Québec.

En juillet 2010, TELUS et la Telecommunications Workers Union (« TWU ») ont entamé des négociations visant le renouvellement de la convention collective qui arrivera à échéance le 19 novembre 2010. Cette convention couvre environ 12 000 membres du personnel des secteurs des services filaires et mobiles de TELUS au Canada.

Comme c'est le cas pour toute négociation collective, rien ne peut garantir que les charges de rémunération négociées ou les changements liés à l'efficacité opérationnelle seront conformes aux prévisions, ni que les négociations se traduiront par une productivité moindre ou des perturbations du travail au cours de la période.

Atténuation des risques : La société a recours à un modèle de gouvernance afin de s'assurer que les répercussions d'ordre financier et opérationnel découlant des conditions de règlement font l'objet d'une analyse et qu'elles s'alignent sur l'orientation stratégique de TELUS. Comme il est d'usage en période de négociations collectives, la société s'assurera, par mesure de prudence, que toute nécessité éventuelle de poursuivre les activités d'exploitation par suite d'une interruption de travail soit prise en compte dans le cadre d'un plan d'urgence.

10.5 Risques liés aux processus

Systèmes et processus

En 2010, TELUS a mené à terme un projet exhaustif à l'échelle de l'entreprise et nécessitant le concours de centaines de membres du personnel afin de modifier plus de 70 systèmes et processus en prévision de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (« TVH ») en Colombie-Britannique et en Ontario le 1^{er} juillet, ainsi que de la hausse de la TVH en Nouvelle-Écosse. Le délai d'exécution, qui était relativement court, conjugué aux retards dans la publication des lois et aux changements de dernière minute apportés aux règlements, pourrait entraîner des problèmes d'interprétation et des redressements futurs éventuels susceptibles de donner lieu à d'autres modifications des systèmes et processus et à une hausse des coûts.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les PCGR du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des secteurs d'exploitation ainsi que la performance de la société. Le BAIIA est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt (se reporter à la section « *BAIIA excluant les coûts de restructuration* », à la rubrique 11.4). Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'ICCA a défini le BAIIA normalisé de manière à favoriser la comparabilité des mesures utilisées par diverses entités. Le BAIIA normalisé donne une indication de la capacité de l'entité de continuer de générer un bénéfice d'exploitation avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction et des coûts liés à la consommation des immobilisations corporelles et incorporelles, qui varient en fonction de leur âge, de leur actualité technologique et de l'estimation de leur durée de vie utile par la direction. Le BAIIA normalisé correspond donc aux produits moins les coûts d'exploitation, avant les intérêts débiteurs, l'amortissement et les charges au titre de la dépréciation des immobilisations, et les impôts sur les bénéfices. Le BAIIA tel qu'il est défini par la direction diffère du BAIIA normalisé, comme l'illustre le tableau suivant :

Calcul du BAIIA (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net	247	280	811	846
Coûts de financement	182	101	408	302
Impôts sur les bénéfices	69	106	264	251
Amortissement des immobilisations corporelles	332	330	993	994
Amortissement des actifs incorporels	100	100	299	287
BAIIA normalisé (selon les lignes directrices de l'ICCA)	930	917	2 775	2 680
Autres charges (produits)	7	6	21	22
BAIIA (tel qu'il est défini par la direction)	937	923	2 796	2 702

La direction calcule également le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, comme une simple approximation des flux de trésorerie consolidés dans ses deux secteurs isolables. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications au fil du temps, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment.

Calcul du BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
BAIIA (tel qu'il est défini par la direction)	937	923	2796	2702
Dépenses en immobilisations	(449)	(558)	(1 157)	(1 589)
	488	365	1639	1113

11.2 Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les PCGR du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. TELUS présente les flux de trésorerie disponibles parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de la société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés, et qu'il diffère des flux de trésorerie disponibles normalisés tels qu'ils sont définis par l'ICCA. Les flux de trésorerie disponibles tels qu'ils sont définis par la direction fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant les acquisitions, le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Calcul des flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
BAIIA (tel qu'il est défini par la direction)	937	923	2 796	2 702
Dons de bienfaisance et charge liée à la titrisation de créances compris dans les autres charges	(7)	(4)	(21)	(18)
Éléments des états consolidés des flux de trésorerie :				
Rémunération à base d'actions	3	(3)	10	17
Montant net de la charge au titre des régimes à prestations déterminées des salariés	7	3	21	12
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(21)	(31)	(110)	(135)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces	5	3	(47)	33
Intérêts en espèces payés	(108)	(38)	(329)	(271)
Intérêts en espèces reçus	2	19	2	54
Impôts remboursés (payés), montant net	(30)	(48)	(339)	(270)
Dépenses en immobilisations	(449)	(558)	(1 157)	(1 589)
Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)	339	266	826	535

Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'ICCA a défini les flux de trésorerie disponibles normalisés de manière à favoriser la comparabilité des mesures utilisées par diverses entités. Les flux de trésorerie disponibles normalisés constituent une indication de la capacité de l'entité de continuer à générer des flux de trésorerie discrétionnaires grâce aux activités d'exploitation, et comprennent les flux de trésorerie d'exploitation après déduction des dépenses en immobilisations totales et des dividendes qui s'apparentent davantage à des charges d'intérêts. Cette mesure ne correspond pas nécessairement aux flux de trésorerie disponibles au cours de la période pour utilisation discrétionnaire par la direction, qui peuvent être affectés par d'autres sources de trésorerie et d'autres utilisations non discrétionnaires. Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles, tels qu'ils sont définis par la direction, avec les flux de trésorerie disponibles normalisés et les rentrées liées aux activités d'exploitation :

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Rentrées liées aux activités d'exploitation	913	814	1 850	2 280
Déduire : Dividendes stipulés	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Déduire : Dépenses en immobilisations	(449)	(558)	(1 157)	(1 589)
Produit de la cession d'immobilisations	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles normalisés (selon les lignes directrices de l'ICCA)	464	256	693	691
Autres (amortissement des gains reportés sur la cession-bail de bâtiments, amortissement des éléments reportés et autres, montant net)	14	14	20	(9)
Réduction (augmentation) des créances titrisées	—	—	100	(100)
Autres variations nettes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(139)	(4)	13	(47)
Produit de la cession d'immobilisations	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)	339	266	826	535
s.o. : sans objet				

11.3 Définition des indicateurs de l'exploitation – services mobiles

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services mobiles.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les PMAA tirés des services de transmission de données sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

BAIIA excluant les frais d'acquisition Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs, y compris les frais de financement des appareils liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

Téléphone intelligent Appareil de communication mobile évolué ou assistant numérique personnel (ANP) qui offre des fonctions de messagerie textuelle, de courriel, de téléchargement en aval de données multimédias et de réseau social (p. ex. Facebook Mobile) en plus de la transmission de la voix. TELUS présente les résultats concernant les téléphones intelligents à titre de pourcentage des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et de pourcentage du nombre d'abonnés des services postpayés.

11.4 Définition et calcul des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Ratio de distribution et ratio de distribution des bénéfices net ajustés Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote, tels qu'ils sont comptabilisés aux états financiers, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice de base par action pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices). L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles. Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés aux impôts, de la perte au rachat de titres de créance, et de l'incidence continue de l'option de règlement en espèces net liée aux options instaurée en 2007, est considéré comme davantage représentatif du calcul des bénéfices prévisibles.

Couverture par le bénéfice (couverture des intérêts sur la dette à long terme) Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme comprennent la perte comptabilisée au titre du rachat de titres de créance. Le calcul se fonde sur le total de la dette à long terme, y compris la tranche de la dette à long terme exigible dans un délai de un an.

BAlIA excluant les coûts de restructuration Le BAlIA excluant les coûts de restructuration sert à calculer le ratio dette nette/BAlIA et la couverture des intérêts par le BAlIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration se sont établis à 119 millions de dollars et à 151 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées les 30 septembre 2010 et 2009.

Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration BAlIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Dette nette La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. (Se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAlIA présentée ci-dessous.)

Calcul de la dette nette (en millions de dollars)	Aux 30 septembre	
	2010	2009
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	6 149	5 891
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	30	28
Passif dérivé	380	1 001
Cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains (compte non tenu des incidences fiscales)	(4)	(109)
Encaisse et placements temporaires	(50)	(34)
Produits des créances titrisées	400	400
Dette nette	6 905	7 177

Le passif dérivé figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts et il porte sur la débenture de 741 millions de dollars US au 30 septembre 2010 (1 925 millions de dollars US au 30 septembre 2009) échéant le 1^{er} juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile, car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Ratio dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration Dette nette à la fin de la période divisée par le BAlIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. L'indication à long terme de TELUS pour le ratio dette/BAlIA se situe dans une fourchette de 1,5 à 2,0 fois. Normalement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Ratio dette nette/total des capitaux investis Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société.

Montant net des intérêts débiteurs Coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat et au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. La perte comptabilisée relativement au rachat de titres de créance est prise en compte dans le montant net des intérêts débiteurs. Pour les périodes de 12 mois terminées les 30 septembre 2010 et 2009, le montant net des intérêts débiteurs correspond aux coûts de financement déclarés pour ces périodes.

Total des capitaux investis – valeur comptable Total de la dette nette et des capitaux propres, compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat étendu :

Calcul du total des capitaux investis (en millions de dollars)	Aux 30 septembre	
	2010	2009
Dette nette	6 905	7 177
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	8 059	7 513
Ajouter : Cumul des autres éléments du résultat étendu	16	105
Part des actionnaires sans contrôle	21	20
Total des capitaux investis – valeur comptable	15 001	14 815

États consolidés intermédiaires des résultats et des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 455 \$	2 411 \$	7 228 \$	7 163 \$
CHARGES D'EXPLOITATION				
Exploitation	1 501	1 456	4 390	4 348
Coûts de restructuration	17	32	42	113
Amortissement des immobilisations corporelles	332	330	993	994
Amortissement des actifs incorporels	100	100	299	287
	1 950	1 918	5 724	5 742
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	505	493	1 504	1 421
Autres charges, montant net	7	6	21	22
Coûts de financement	182	101	408	302
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	316	386	1 075	1 097
Impôts sur les bénéfices	69	106	264	251
BÉNÉFICE NET	247	280	811	846
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	35	9	54	36
Écart de conversion découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	3	(4)	2	(12)
Variation de la juste valeur non réalisée des actifs financiers disponibles à la vente	—	—	—	1
	38	5	56	25
RÉSULTAT ÉTENDU	285 \$	285 \$	867 \$	871 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	246 \$	279 \$	808 \$	843 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	3	3
	247 \$	280 \$	811 \$	846 \$
TOTAL DU RÉSULTAT ÉTENDU ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	284 \$	284 \$	864 \$	868 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	3	3
	285 \$	285 \$	867 \$	871 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE				
De base	0,77 \$	0,88 \$	2,53 \$	2,65 \$
Dilué	0,76 \$	0,87 \$	2,52 \$	2,65 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	0,50 \$	0,475 \$	1,475 \$	1,425 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION				
De base	321	318	319	318
Dilué	322	318	320	318

Bilans consolidés intermédiaires

(non vérifié)

(en millions)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	50 \$	41 \$
Débiteurs	830	694
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	196	16
Stocks	226	270
Frais payés d'avance	163	105
Actifs dérivés	1	1
	1 466	1 127
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles et autres, montant net	7 643	7 729
Actifs incorporels, montant net	5 090	5 148
Écart d'acquisition, montant net	3 572	3 572
Autres actifs à long terme	1 717	1 602
Placements	41	41
	18 063	18 092
	19 529 \$	19 219 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 479 \$	1 385 \$
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	5	182
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	88	135
Dividendes à payer	160	150
Facturation par anticipation et dépôts de clients	635	674
Tranche à court terme de la dette à long terme	770	82
Tranche à court terme des passifs dérivés	398	62
Tranche à court terme des impôts futurs	490	294
	4 025	2 964
Passif à long terme		
Dette à long terme	5 379	6 090
Autres passifs à long terme	643	1 271
Impôts futurs	1 402	1 319
	7 424	8 680
Passif	11 449	11 644
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	8 059	7 554
Part des actionnaires sans contrôle	21	21
	8 080	7 575
	19 529 \$	19 219 \$

États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	247 \$	280 \$	811 \$	846 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	432	430	1 292	1 281
Impôts futurs	81	110	258	231
Rémunération à base d'actions	3	(3)	10	17
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	7	3	21	12
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(21)	(31)	(110)	(135)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces	5	3	(47)	33
Autres	(14)	(14)	(20)	9
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	173	36	(365)	(14)
Rentrées liées aux activités d'exploitation	913	814	1 850	2 280
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations	(449)	(558)	(1 157)	(1 589)
Acquisition	—	(26)	—	(26)
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	—	—	3	—
Autres	(3)	(1)	6	—
Sorties liées aux activités d'investissement	(452)	(585)	(1 148)	(1 615)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	5	—	7	1
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	(116)	(149)	(365)	(451)
Émission de titres de créance à long terme	1 445	936	3 198	7 109
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(1 784)	(1 006)	(3 530)	(7 288)
Dividendes versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle	(2)	(2)	(3)	(6)
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(452)	(221)	(693)	(635)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	9	8	9	30
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	41	26	41	4
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	50 \$	34 \$	50 \$	34 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés)	(108) \$	(38) \$	(329) \$	(271) \$
Intérêts reçus	2 \$	19 \$	2 \$	54 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) (payés) reçus, montant net	(30) \$	(48) \$	(339) \$	(270) \$

Information sectorielle

(non vérifié)

Trimestres terminés les 30 septembre (en millions)	Services filaires		Services mobiles		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produits d'exploitation								
Produits externes	1 173 \$	1 205 \$	1 282 \$	1 206 \$	— \$	— \$	2 455 \$	2 411 \$
Produits intersectoriels	39	34	8	7	(47)	(41)	—	—
	1 212	1 239	1 290	1 213	(47)	(41)	2 455	2 411
Charges d'exploitation								
Charges d'exploitation	795	804	753	693	(47)	(41)	1 501	1 456
Coûts de restructuration	15	29	2	3	—	—	17	32
	810	833	755	696	(47)	(41)	1 518	1 488
BAIIA ¹	402 \$	406 \$	535 \$	517 \$	— \$	— \$	937 \$	923 \$
Dépenses en immobilisations	336 \$	365 \$	113 \$	193 \$	— \$	— \$	449 \$	558 \$
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations	66 \$	41 \$	422 \$	324 \$	— \$	— \$	488 \$	365 \$
							BAIIA	
							Amortissement des immobilisations corporelles	332
							Amortissement des actifs incorporels	100
							Bénéfice d'exploitation	505
							Autres charges, montant net	7
							Coûts de financement	182
							Bénéfice avant impôts	316
							Impôts sur les bénéfices	69
							Bénéfice net	247 \$

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions)	Services filaires		Services mobiles		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produits d'exploitation								
Produits externes	3 552 \$	3 681 \$	3 676 \$	3 482 \$	— \$	— \$	7 228 \$	7 163 \$
Produits intersectoriels	115	98	24	21	(139)	(119)	—	—
	3 667	3 779	3 700	3 503	(139)	(119)	7 228	7 163
Charges d'exploitation								
Charges d'exploitation	2 388	2 471	2 141	1 996	(139)	(119)	4 390	4 348
Coûts de restructuration	38	104	4	9	—	—	42	113
	2 426	2 575	2 145	2 005	(139)	(119)	4 432	4 461
BAIIA ¹	1 241 \$	1 204 \$	1 555 \$	1 498 \$	— \$	— \$	2 796 \$	2 702 \$
Dépenses en immobilisations	886 \$	1 011 \$	271 \$	578 \$	— \$	— \$	1 157 \$	1 589 \$
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations	355 \$	193 \$	1 284 \$	920 \$	— \$	— \$	1 639 \$	1 113 \$
							BAIIA	
							Amortissement des immobilisations corporelles	993
							Amortissement des actifs incorporels	299
							Bénéfice d'exploitation	1 504
							Autres charges, montant net	21
							Coûts de financement	408
							Bénéfice avant impôts	1 075
							Impôts sur les bénéfices	264
							Bénéfice net	811 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. La société a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.



Communiqué

TELUS Corporation AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de cinquante-deux cents et demi (0,525 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société et un dividende de cinquante-deux cents et demi (0,525 \$) canadiens par action sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, payables le 4 janvier 2011 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 10 décembre 2010.

Le montant du présent dividende trimestriel représente une augmentation de 0,025 \$ ou de 5 %, sur le dividende trimestriel de 0,50 \$ versé le 2 juillet et le 1^{er} octobre 2010, et une augmentation de 0,05 \$ ou de 10,5 %, sur le dividende de 0,475 \$ versé le 4 janvier et le 1^{er} avril 2010.

Par ordre du conseil

Audrey Ho
Vice-présidente principale
Avocate-conseil et secrétaire générale

Vancouver (Colombie-Britannique)
Le 3 novembre 2010

Renseignements : Relations avec les investisseurs, 604-643-4113, ir@telus.com